

# RAPPORT ANNUEL 2019

ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.





# Couche-Tard



## TABLE DES MATIÈRES

Nos gens et nos sites .....	2
Faits saillants .....	3
Carte de l'entreprise .....	4
Message du Fondateur et président exécutif du conseil .....	6
Message du Président et chef de la direction .....	7
Ambition sur 5 ans .....	8
• Expérience client .....	10
• Offre .....	12
• Systèmes d'affaires .....	15
• Réseau .....	16
• Nos gens .....	18
Développement durable .....	20
Regard sur l'avenir .....	21
Section sur les résultats financiers .....	22
• Rapport de gestion .....	23
• Rapport de la direction .....	62
• Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière .....	63
• Rapports de l'auditeur indépendant .....	64
• États financiers consolidés .....	68
• Notes complémentaires aux états financiers consolidés .....	73

# NOS GENS 2019

**133 000**



**Amérique  
du Nord**

109 000

**Europe**

24 000

# NOS SITES 2019

**16 000**



**Amérique  
du Nord**

11 150

**International**

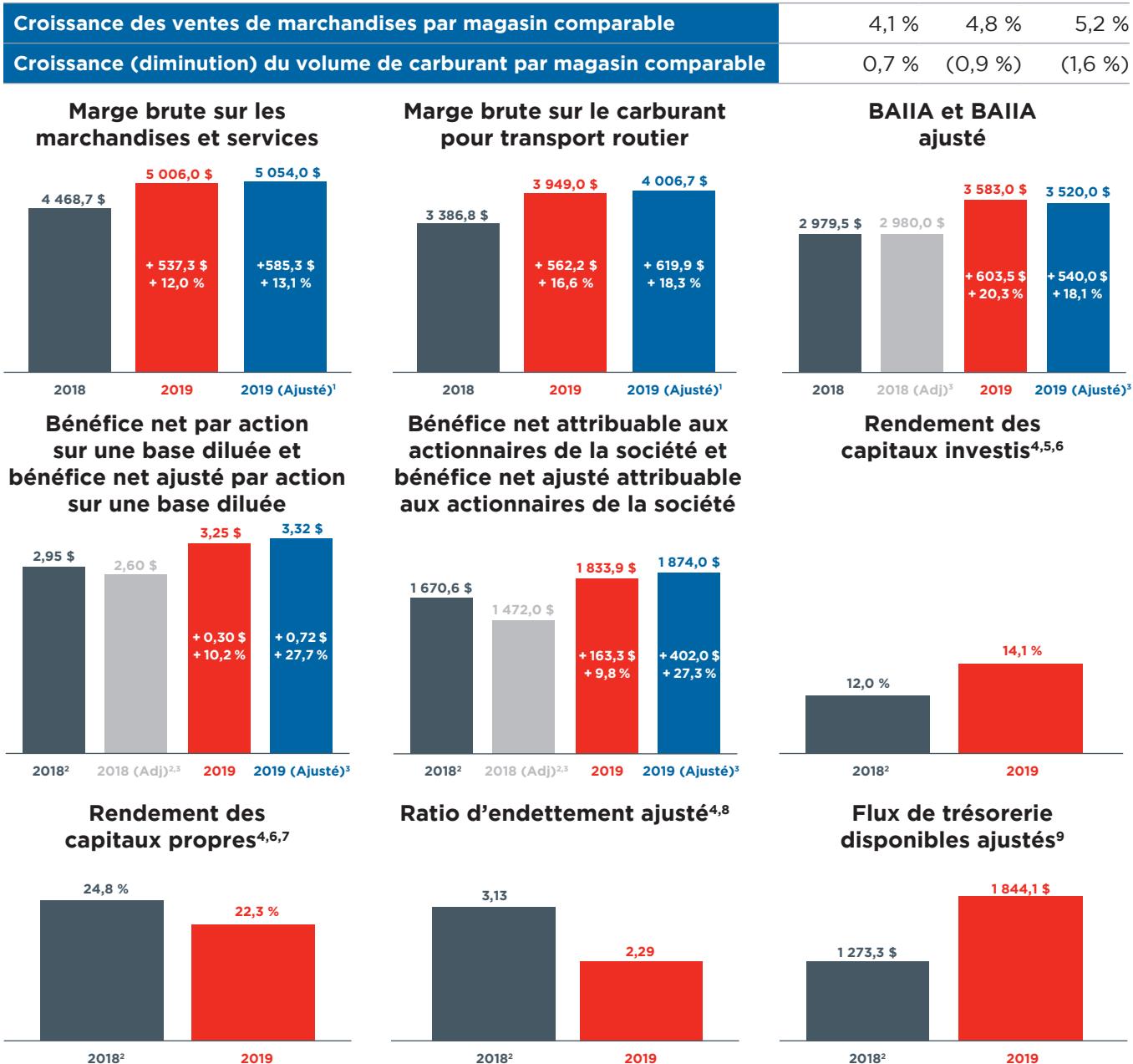
2 150

Les données contenues sur cette page sont approximatives.

# FAITS SAILLANTS

**2019**

**ÉTATS-UNIS    EUROPE    CANADA**



Toutes les données financières sont en millions de dollars américains à l'exception des montants par action, qui sont en dollars américains.

1. Ajusté pour tenir compte de l'impact négatif net de la conversion en dollars américains de nos opérations canadiennes et européennes.
2. Les données au 29 avril 2018 ont été ajustées en fonction de la juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et du goodwill liés à l'acquisition de Holiday.
3. Pour plus d'information sur les mesures de performance non reconnues par les IFRS, veuillez consulter les sections «Bénéfices avant intérêts, impôts, amortissement et perte de valeur (BAIIA) et BAIIA ajusté» et «Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société («bénéfice net») et bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société («bénéfice net ajusté») de la section Rapport de gestion et analyse du présent rapport annuel.
4. Au 29 avril 2018, ces mesures sont présentées sur une base pro forma pour la période de 52 semaines terminée le 29 avril 2018 pour l'acquisition de CST et de Holiday. Les données des résultats et du bilan de CST et Holiday ont été ajustées afin que leur présentation soit conforme à nos politiques.
5. Cette mesure est présentée à titre informatif seulement et constitue une mesure de la performance utilisée par les milieux financiers. Elle représente le calcul suivant : le bénéfice avant impôts et intérêts divisé par les capitaux investis moyens de la période correspondante. Les capitaux investis représentent l'actif total, moins le passif à court terme ne portant pas intérêt. Elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et pourrait donc ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.
6. Ces mesures sont présentées comme si notre participation dans CAPL était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, car nous croyons qu'elle permet une présentation plus pertinente du rendement sous-jacent de la société.
7. Cette mesure est présentée à titre informatif seulement et constitue une mesure de la performance surtout utilisée par les milieux financiers. Elle représente le calcul suivant : le bénéfice net divisé par le capital moyen de la période correspondante. Elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et pourrait donc ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.
8. Cette mesure est présentée à titre informatif seulement et constitue une mesure de la santé financière de l'entreprise surtout utilisée par les milieux financiers. Elle représente le calcul suivant : la dette à long terme portant intérêt plus la dépense de loyer multipliée par huit, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que les placements temporaires divisés par le BAIAL (bénéfices avant intérêts, impôts, amortissements et loyer) ajusté pour tenir compte d'éléments spécifiques. Elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et pourrait donc ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes. Aux fins de calcul, la dette à long terme de CAPL est exclue, car il s'agit d'une dette sans recours contre la Société.
9. Les flux de trésorerie disponibles ajustés sont présentés uniquement à titre informatif et excluent CrossAmerica Partners LP («CAPL»). Ils représentent le calcul suivant : le BAIIA ajusté (bénéfice avant intérêts, impôts, amortissements et perte de valeur) moins le CAPEX net, intérêts payés, impôts payés, dividendes versés; plus produits de disposition d'actifs, distributions reçues de CAPL et droits de distribution incitatifs reçus de CAPL. Elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et pourrait donc ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

# CARTE DE L'ENTREPRISE



## Canada\*

### Centre du Canada

Ontario

### Est du Québec et Atlantique

Québec, Nouvelle-Écosse,  
Nouveau-Brunswick,  
Terre-Neuve-et-Labrador,  
Île-du-Prince-Édouard

### Ouest Canadien

Colombie-Britannique, Alberta,  
Saskatchewan, Manitoba

### Ouest du Québec

Québec

## États-Unis\*

### Atlantique Sud

Floride, Géorgie

### Centre-Ouest

Indiana, Kentucky, Ohio, Tennessee

### Côte des Carolines

Caroline du Nord, Caroline du Sud,  
Virginie

### Côte Ouest

Californie, Hawaï, Oregon,  
Washington

### Floride

Floride

### Frontière nordique

Alaska, Idaho, Michigan, Minnesota,  
Montana, Dakota du Nord, Dakota du  
Sud, Washington, Wisconsin, Wyoming

### Golfe

Alabama, Arkansas, Louisiane,  
Mississippi, péninsule de la Floride

### Grand Canyon

Arizona, Nevada

### Grands Lacs

Maine, Maryland, Massachusetts,  
Michigan, New Hampshire,  
New York, Ohio, Pennsylvanie,  
Vermont, Virginie-Occidentale

### Heartland

Illinois, Iowa, Missouri

### Montagnes Rocheuses

Colorado, Kansas, Missouri,  
Nouveau-Mexique, Oklahoma, Texas

### Sud-Est

Géorgie, Caroline du Nord,  
Caroline du Sud, Connecticut,  
Delaware, New Jersey

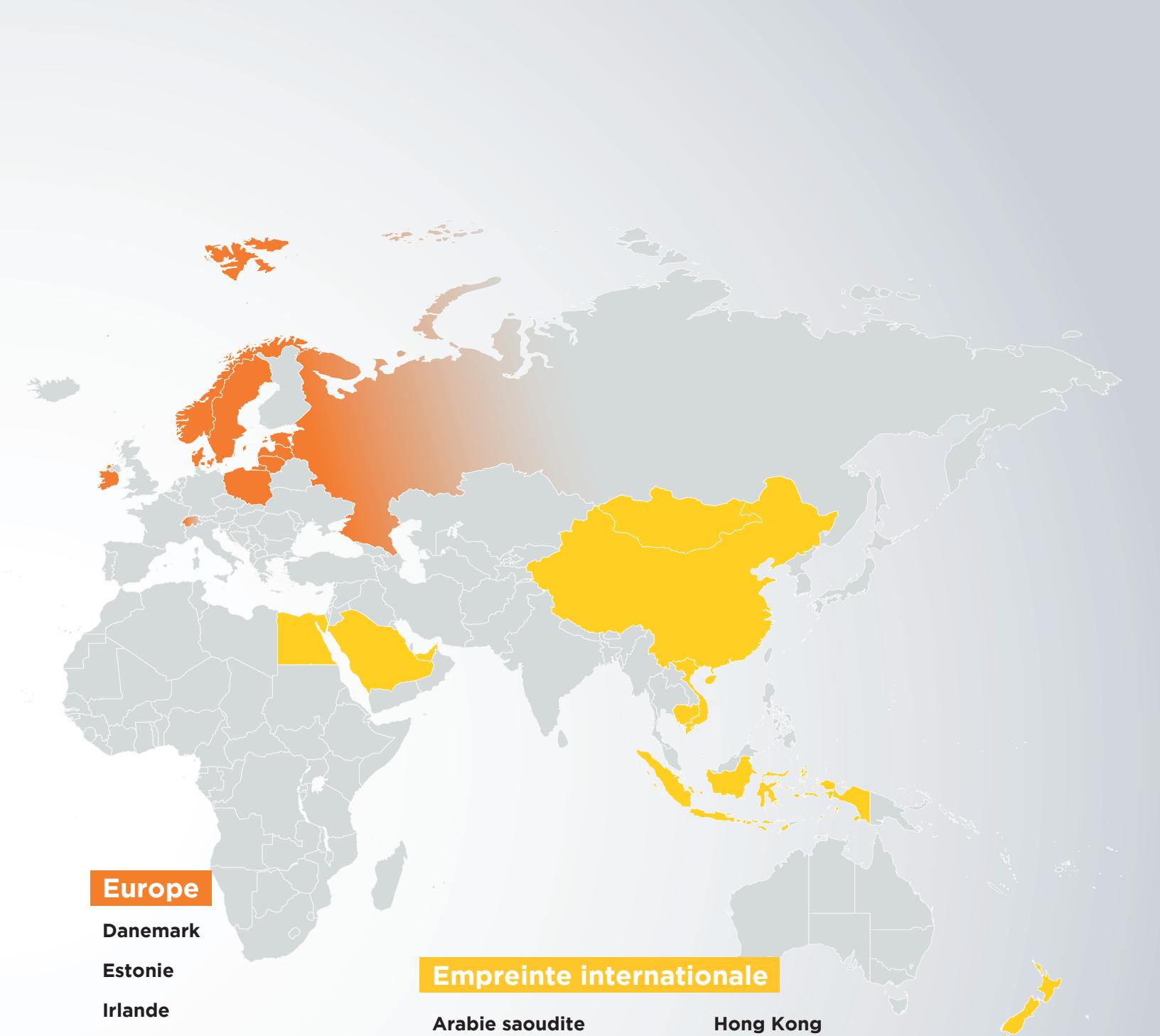
### Texas

Texas

### CrossAmerica Partners LP

Bureaux situés à Allentown en  
Pennsylvanie

\*Les unités d'affaires régionales sont listées sous le Canada et les États-Unis.



## Europe

Danemark

Estonie

Irlande

Lettonie

Lituanie

Norvège

Pologne

Russie

Suède

## Empreinte internationale

Arabie saoudite

Cambodge

Chine

Costa Rica

Égypte

Émirats Arabes Unis

Guam

Honduras

Hong Kong

Indonésie

Macao

Mexique

Mongolie

Nouvelle-Zélande

Vietnam



# MESSAGE DU FONDATEUR ET PRÉSIDENT EXÉCUTIF DU CONSEIL

## Notre inspiration

Quand nous avons ouvert notre premier magasin, mes partenaires et moi partagions la même motivation : simplifier la vie de nos clients en leur offrant les produits dont ils ont besoin quand ils en ont besoin. Depuis l'ouverture de ce premier magasin d'accommodation à Laval au Québec, nous n'avons pas cessé de croître à l'échelle mondiale. Le moins que l'on puisse dire, c'est que je suis impressionné par l'échelle actuelle du réseau Couche-Tard, qui est composé de plus de 16 000 sites répartis dans 26 pays et territoires. Trente-neuf ans plus tard, au terme de transformations et de changements emballants, nos clients et nos employés demeurent la force motrice qui guide nos décisions et nos actions. En toute franchise, cela n'a pas toujours été facile. Nous avons dû adapter notre modèle d'affaires et prendre des décisions difficiles par moments. Au bout du compte, les résultats de tous nos efforts sont incontestables.

## Notre vision

Avec le temps, nous avons saisi des occasions de développer notre entreprise en nous appuyant sur notre discipline financière, bien ancrée dans notre ADN, et en créant constamment de la valeur ajoutée pour nos actionnaires et nos employés. Nous sommes passés d'une chaîne de magasins d'accommodation à l'une des plus importantes destinations pour l'achat de marchandises et de carburant à travers le monde, sans jamais négliger le service à la clientèle et la croissance organique. En nous appuyant sur nos activités de fusions et d'acquisitions, nous avons également doté le réseau de plusieurs actifs exceptionnels à travers l'Amérique du Nord et l'Europe, et ce, afin de mieux servir notre clientèle globale.

## Notre parcours

Le lancement de notre nouveau plan stratégique, qui nous permettra de progresser vers notre objectif de doubler encore nos résultats financiers, constitue un jalon important de la

dernière année. Résolument ambitieuse, notre stratégie demeure fidèle à nos activités et à nos valeurs fondamentales. Elle vise à tirer pleinement parti de nos forces et à préparer l'entreprise pour l'avenir. Plusieurs éléments fondamentaux sont au cœur de cette stratégie, tels que la diversification, l'ouverture aux changements du marché, ainsi que le développement des capacités pour alimenter la croissance de manière organique tout en saisissant de nouvelles occasions d'affaires. Dotées d'une vision claire et d'un engagement profond envers nos clients, nos équipes repoussent les limites du possible et travaillent ensemble à faire de nous la destination préférée pour l'achat de marchandises et de carburant à travers le monde.

Lorsque nous réfléchissons aux perspectives à long terme de notre entreprise, nous reconnaissons notre responsabilité afin d'offrir un avenir plus durable à nos communautés à travers le monde. Notre récent engagement à communiquer de façon plus transparente les efforts de l'entreprise en matière de développement durable va bon train, alors que nous publions un premier rapport de développement durable faisant état de nos initiatives à travers le réseau. Nous sommes fiers de ce rapport, qui reflète les efforts collaboratifs de nos équipes pour mettre en place des mesures claires et efficaces. Après avoir établi les bases de notre cheminement, nous avons hâte de vous présenter notre stratégie de trois ans en matière de développement durable, que nous devrions annoncer au cours de l'année financière.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers nos gens, nos fournisseurs et nos investisseurs. Nous sommes enthousiastes à l'idée de travailler avec vous afin de continuer d'écrire notre histoire, qui témoigne de nos grandes ambitions, en n'oubliant jamais nos humbles débuts avec un premier magasin au Québec.

**Alain Bouchard**



# MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

## Notre présent

Je suis très heureux d'annoncer que Couche-Tard a connu un autre exercice financier fructueux en 2019! Grâce aux efforts des 133 000 personnes qui composent notre réseau, nous avons réalisé un bénéfice net record et une excellente croissance des ventes de marchandises par magasin comparable à l'échelle de notre réseau. Encore une fois cette année, nous avons réaffirmé notre engagement envers la croissance organique par l'entremise de différentes activités visant à augmenter notre clientèle, à améliorer notre offre et à développer la marque Circle K à l'échelle mondiale. Nos récentes acquisitions nous ont aussi permis de franchir des étapes importantes, puisque nous avons dépassé nos cibles de synergies pour CST et continuons de progresser dans l'intégration de Holiday à l'ensemble du réseau.

Nous sommes fiers d'avoir su continuer à réduire notre dette et solidifier notre bilan. Avec les flux de trésoreries exceptionnels que nous avons dégagés cette année et l'avance que nous avons prise sur notre plan de désendettement, notre rendement des capitaux propres a été exceptionnel et nous nous sommes bien positionnés pour créer encore plus de valeur pour nos actionnaires.

Cette année, je me sens profondément honoré et fier de notre premier Rapport de développement durable, car il reflète l'ampleur et l'incidence de la contribution de nos équipes dans les collectivités où nous travaillons et vivons.

## Notre stratégie 5 ans

S'appuyant sur notre succès, nous nous sommes fixé un objectif ambitieux : doubler encore nos résultats financiers d'ici 2023. Nous avons entrepris une analyse en profondeur de notre situation actuelle, d'où nous voulons aller et des mesures à prendre pour arriver à doubler encore.

Notre stratégie s'appuie par conséquent sur notre compréhension des dynamiques du marché actuelles et futures, des tendances à venir dans l'industrie des magasins d'accommodation et de la vente au détail de carburant, ainsi que sur notre ambition profonde d'améliorer l'expérience client et d'augmenter l'achalandage dans nos magasins. Cela nous a incités à peaufiner notre mission – faciliter la vie de nos clients un peu plus chaque jour – et à développer une feuille de route détaillée axée sur cinq secteurs prioritaires.

Que nous travaillions sur la différenciation de l'expérience client, la création d'offres attrayantes, la simplification de nos systèmes d'affaires ou la croissance de notre réseau, nous savons que tout ceci n'est possible qu'avec le soutien de nos employés partout dans notre réseau. Nos gens sont notre élément différentiateur clé dans la façon dont nous demeurerons un chef de file de l'industrie et atteindrons ces objectifs stratégiques.

## Nos prochaines étapes

Notre stratégie nous permet d'optimiser nos activités globales tout en continuant de nous concentrer sur nos unités d'affaires, qui comprennent les besoins et désirs de nos clients. Nous savons que nous devons nous démarquer dans la sphère numérique, dans le secteur du carburant et de la mobilité et celui de la nourriture et des boissons, ainsi que sur le plan de la croissance organique, tout en étant considéré comme un excellent employeur. Je suis extrêmement fier des équipes qui ont contribué à la croissance de l'entreprise en 2019 et qui travaillent déjà d'arrache-pied sur notre stratégie. Ensemble, nous continuerons à travailler pour devenir la destination préférée pour l'achat de marchandises et de carburant à travers le monde.

**Brian Hannasch**

## AMBITION SUR 5 ANS

Durant l'exercice financier 2019, nous nous sommes fixé l'objectif de doubler nos résultats financiers – encore – et nous avons mis de l'avant un plan stratégique étalé sur cinq ans qui nous permettra de transformer la plateforme solide que nous avons érigée en tremplin pour assurer notre avenir. C'est la réponse d'Alimentation Couche-Tard inc. (« Couche-Tard ») aux dynamiques actuelles du marché et aux tendances émergentes. Cela établit une direction claire, un parcours à suivre pour continuer de créer de la valeur pour nos actionnaires : doubler encore nos résultats financiers en facilitant un peu plus la vie de nos clients à chaque jour. Pour nous guider jusqu'en 2023, nous avons défini cinq secteurs prioritaires ayant chacun ses propres impératifs commerciaux et initiatives clés.

Collectivement, ces cinq secteurs prioritaires nous aideront à renforcer nos activités actuelles, tout en jetant les bases de nos activités futures. Ce plan stratégique est l'aboutissement de plusieurs mois de réflexion systématique et approfondie, durant lesquels nous avons mis à profit l'expérience et les opinions d'employés de tous les échelons à travers notre réseau. De nombreuses initiatives ont déjà été amorcées et nous sommes très fiers de présenter le travail réalisé et les résultats obtenus jusqu'à maintenant.

Définir ces cinq secteurs prioritaires nous a encouragés à réexaminer notre modèle d'affaires traditionnel et, par le fait même, nous avons pu dégager une multitude d'occasions dynamiques de créer de la valeur à l'échelle globale, régionale et locale dans l'ensemble du réseau de Couche-Tard. Cela nous a également aidés à améliorer notre processus décisionnel et à accroître notre souplesse opérationnelle. Bon nombre d'initiatives déjà en place à l'échelle de notre réseau maximiseront nos synergies existantes et procureront une croissance organique supérieure dans de nombreux secteurs d'activités.

## Notre stratégie

### EXPÉRIENCE CLIENT

Offrir la meilleure expérience client et être reconnus par nos clients pour une expérience différenciée, dans la façon dont nous répondons aux attentes et nous nous améliorons continuellement, à mesure que nous innovons l'expérience client.

### OFFRE

Remporter du succès avec l'offre alimentaire, saisir les occasions d'offrir de nouveaux produits et renforcer nos capacités de vente au détail ainsi que la qualité de nos données afin d'optimiser l'offre de nos magasins locaux, tout en répondant aux nouvelles attentes de nos clients et en optimisant notre échelle globale.

### SYSTÈMES D'AFFAIRES

Rendre notre modèle d'affaires encore plus agile, rentable et évolutif, pour stimuler encore plus notre croissance et maintenir notre avantage en tant qu'opérateur à faible coût dans l'industrie.

### RÉSEAU

Continuer de croître au moyen d'acquisitions opportunes et faire en sorte que notre réseau global soit encore plus attrayant pour les consommateurs.

### NOS GENS

Promouvoir notre culture d'entreprise unique, développer un mode de recrutement de premier ordre dans le commerce du détail ainsi que de la formation stimulante pour nos employés en magasin et sur le terrain et, de façon générale, faciliter le travail de nos équipes, ce qui est essentiel à notre succès.

# EXPÉRIENCE CLIENT

**Nous voulons que notre marque soit associée à la meilleure expérience client et être reconnus comme la destination préférée pour l'achat de marchandises et de carburant à travers le monde.**

Chaque jour, notre effectif global de 133 000 personnes facilite la vie de neuf millions de clients en leur fournissant rapidement les produits et les services dont ils ont besoin. Nous évoluons dans une industrie des plus concurrentielles, les attentes et les besoins des clients évoluent et de nouvelles occasions intéressantes se présentent. Chez Couche-Tard, nous sommes prêts à relever le défi!

## Imaginer l'expérience client de demain

La créativité, l'innovation et la technologie sont au cœur de plusieurs des initiatives que nous avons lancées pour mettre en place une expérience client unique nous permettant de nous démarquer et d'attirer plus de clients vers nos sites. Nous nous affirrons à définir et à mettre en œuvre les meilleures pratiques opérationnelles dans l'ensemble de notre réseau afin de rehausser notre efficacité sur une base continue, tant pour nos employés que pour nos clients. Plus que jamais, les gens nous choisiront consciemment car nous les aidons à gagner quelque chose d'une valeur inestimable : du temps.

Nous lançons différentes initiatives de fidélité à valeur ajoutée et nous nous assurons que nos équipes aient les outils, les ressources et la marge de manœuvre nécessaires pour continuer d'offrir un service rapide et de qualité qui va au-delà de l'expérience en magasin. La mise en œuvre de LIFT, une solution numérique qui utilise la liste d'achats des clients pour proposer des offres et faire des rappels personnalisés, est sur le point d'être complétée aux États-Unis et doit débuter sous peu au Canada. Les initiatives comme celle-ci contribueront certainement à augmenter la fréquence des visites et les achats des clients.



**1980**

Ouverture d'un premier magasin d'accommodation à Laval, Québec, Canada



**1985**

Lancement dans les magasins Mac's au Canada (plus tard acquis par Couche-Tard)

**1986**

Entrée à la Bourse de Montréal

**1999**

(Québec)



## Bâtir une marque globale de confiance

Une marque forte se bâtit principalement grâce à une expérience client satisfaisante. Elle représente aussi notre promesse et notre engagement à procurer une offre et un service de qualité de façon constante. Pour nos équipes, la marque est aussi un phare qui nous rappelle ce en quoi nous croyons. Notre réputation est enracinée dans la longue histoire de Couche-Tard, qui demeure notre marque emblématique au Québec. Partout ailleurs, la marque Circle K, que nous avons adoptée globalement en 2015, est devenue un symbole vivant de notre engagement envers nos clients et nos employés. C'est la marque qui « leur facilite la vie un peu plus chaque jour ».

La transition vers la marque globale Circle K est maintenant terminée en Europe et a été réalisée à près de 75 % en Amérique du Nord (sauf au Québec). Le fait d'avoir regroupé nos activités sous une seule bannière contribue sans aucun doute à notre croissance puisque cela a rentabilisé nos dépenses de commercialisation, nous a permis de faire des promotions nationales et des lancements de produits exclusifs et d'améliorer notre pouvoir d'achat. De plus, cela a un effet positif direct sur la notoriété de la marque, la fidélisation des clients et l'engagement des employés.

### LIFT : réinventer l'expérience Circle K

**Cette nouvelle solution numérique procure une expérience très interactive à nos clients et à nos employés, tout en stimulant considérablement la valeur commerciale de notre entreprise depuis les deux dernières années et dans le futur.**

**Todd Isaacs**

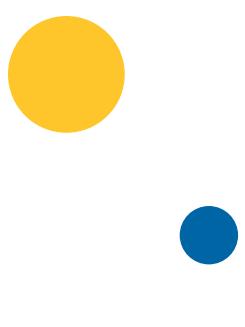
Directeur principal, Fidélisation de la clientèle et personnalisation

### Projet d'utilisation de la marque Circle K par des stations-service

*Aux États-Unis et au Canada, quelque 900 stations-service ont déjà été converties à la marque globale Circle K. C'est une formidable initiative qui renforce la notoriété de la marque et favorise la fidélisation à celle-ci, tout en apportant de la valeur aux clients. Toutes nos équipes ont mis la main à la pâte. Nous avons du plaisir à croître et à gagner des parts de marché. C'est ce qui motive nos employés et notre entreprise à redoubler d'efforts afin de poursuivre sur cette lancée!*

**Jeff Burrell**

Vice-président, Approvisionnement global en carburant et marketing



# OFFRE

**Nous demeurerons attentifs aux nouvelles attentes des clients en ce qui concerne l'offre alimentaire, le carburant, la mobilité et les besoins quotidiens, pour augmenter notre croissance organique.**

Les besoins des clients continuent d'évoluer dans toutes les catégories de produits, de l'offre alimentaire au carburant, et nous sommes prêts à saisir les occasions qui se présentent. Nous élargissons notre offre alimentaire, qui sera désormais une des clés de notre succès. Nous demeurerons pleinement engagés à agir de façon responsable, tout en continuant d'offrir un vaste éventail de produits dont la vente est interdite aux mineurs par la loi. Nous avons aussi créé les conditions nécessaires pour répondre à la demande croissante de bornes de recharge pour véhicules électriques (VÉ). Toutes ces actions nous aideront à devenir la destination préférée de nos clients et se traduira par une hausse de l'achalandage et des ventes dans nos magasins.

## Offre alimentaire : une approche centrée sur le client

Avec nos nouvelles initiatives touchant l'offre alimentaire, nous tentons d'offrir la meilleure expérience d'achat sous un seul toit afin de satisfaire les besoins en matière de nourriture et de boissons sur le pouce. Notre approche globale a été conçue afin d'attirer plus de clients dans nos magasins grâce à une combinaison de produits délicieux, d'un service différencié, de qualité et de variété. En tirant le maximum de l'échelle de notre réseau et en travaillant de concert avec des fournisseurs choisis, nous développons des programmes alimentaires standardisés adaptables qui créeront de la valeur pour nos clients et généreront une croissance des ventes. Par exemple, un projet pilote dans l'unité d'affaires du Sud-Est des États-Unis et les résultats actuels de nos magasins du Québec démontrent que le fait d'avoir une bonne variété de pâtisseries cuites sur place fait grimper considérablement les ventes de pâtisseries.

Sur un an, les ventes de nourriture ont augmenté globalement, sur une base de magasins comparables, et cette hausse découle principalement de l'amélioration de notre offre d'aliments frais, notamment les sandwichs, pâtisseries, pizzas et hot-dogs. En Europe, Circle K propose désormais dans sept marchés un nouveau menu mexicain que nous avions testé auparavant en Irlande et en Norvège.



Nos activités de service alimentaire en Europe continuent de croître et de ravir la clientèle. Les magasins Circle K que nous avons récemment ouverts en Scandinavie offrent un éventail plus vaste d'aliments et de boissons, dans un décor contemporain que nos clients adorent. Nous combinons des produits qui ont été créés pour tirer profit de la taille de notre entreprise avec d'autres produits conçus pour combler les besoins propres aux clients de chaque marché. Nous avons peaufiné notre modèle opérationnel afin d'offrir un service rapide, efficace et uniforme. Tous les jours, nous proposons aux gens pressés de délicieux aliments sur le pouce, à prix avantageux.

### Aliments cuits sur place : améliorer l'expérience client

**“** Nous offrons à nos clients des pâtisseries fraîches qui ont l'apparence, le goût et la texture de celles vendues à la pâtisserie du coin. Cela améliore l'expérience client dans nos magasins et est synonyme de qualité. L'industrie des magasins d'accommodation est en constante évolution, et il est plus important que jamais d'offrir des produits de qualité aux gens pressés. C'est l'un des nombreux programmes que nous avons mis de l'avant pour faciliter la vie de nos clients. **”**

**Mark Ostoits**

Vice-président, Opérations, unité d'affaires de la région du Sud-Est

### L'offre alimentaire comme facteur de vente

**“** Nous voulons exploiter tout le potentiel que représente l'offre alimentaire, qui peut devenir un facteur de vente important alors que les clients recherchent de plus en plus de collations rapides et de repas sur le pouce, à toute heure de la journée, sans compromettre le goût ni la fraîcheur. Des hot-dogs aux pâtisseries, ou des boissons froides au café fraîchement moulu, nous voulons ravir nos clients lors de chacune de leurs visites dans nos magasins. Et nous voulons le faire d'une manière qui soit facile à exécuter pour nos gens en magasin. **”**

**Kevin Lewis**

Chef de la direction du marketing

### Du café, du grain à la tasse

**“** En Amérique du Nord, nous améliorons notre programme Café tout simplement bon, grâce à une technologie qui moud et prépare le café une tasse à la fois pour qu'il soit toujours frais. Avec cette nouvelle expérience haut de gamme, nous rehaussons considérablement la qualité du café que l'on achète au dépanneur. Jusqu'à maintenant, la réaction des clients est fantastique.

Dans la prochaine année, 4 000 machines seront installées à l'échelle de notre réseau américain, à mesure que tous les magasins poursuivent leur transition vers cette nouvelle expérience améliorée. Nous vendons 10 tasses de café à la seconde sur l'ensemble de notre réseau! **”**

**Elisa Goria**

Directrice globale, Boissons servies aux points de vente et chef de projet



## Produits dont la vente est interdite aux mineurs

Dans la catégorie des produits dont la vente est interdite aux mineurs par la loi – qui comprend les boissons alcoolisées, les produits du tabac et de vapotage, ainsi que la loterie – notre objectif est de répondre à la demande des clients, tout en agissant en détaillant responsable en vendant ces produits dans les marchés où il est permis de le faire, en respectant à la lettre les lois et la réglementation locales. L'expertise développée par notre équipe dans ce domaine est notable. À titre d'exemple, les ventes dans la catégorie des cigarettes et autres produits du tabac, soutenues en partie par la croissance rapide des nouveaux produits de vapotage, ont atteint un total de 5,607 M\$ et étaient en augmentation d'environ 7 % sur une base de magasins comparables à travers notre réseau.

Au début de l'année 2019, nous avons conclu une entente de plusieurs années avec Canopy Growth, le plus important producteur de cannabis au Canada, ce qui a mené à l'ouverture d'un magasin « Tweed » à London, en Ontario (au Canada) en mai 2019. Ce partenariat prépare le terrain pour que nous fassions notre entrée sur ce nouveau marché en pleine expansion.

## Répondre aux besoins des automobilistes

Notre ambition est de faire de Circle K la destination numéro un pour les bornes de recharge de VÉ dans les marchés qui ont atteint leur masse critique. Au cours de la dernière année, nous avons augmenté le nombre de bornes de recharge sur notre réseau européen, qui compte près de 400 bornes de recharge Circle K de 50 kW et 150 kW dans plus de 150 emplacements. Nous avons aussi fait de grands progrès avec notre partenaire IONITY pour le lancement de bornes de recharge rapide de 350 kW, maintenant disponibles en Norvège, en Suède et au Danemark. En prévision de ce qui s'en vient, nous avons mis sur pied une équipe de projet VÉ, et nous voulons être à l'avant-garde de ce marché émergent. Les solutions élaborées et testées en Europe seront lancées dans d'autres marchés au moment opportun.

### Lave-auto amélioré

Nous avons créé un nouveau chronomètre de lave-auto Circle K et une application que nous lancerons bientôt à l'échelle de notre réseau. Grâce à l'application, les clients pourront choisir différents forfaits, recevoir une facture mensuelle et profiter de rabais exclusifs aux membres. Cela illustre bien l'utilisation de technologies innovatrices pour améliorer l'expérience de nos clients dans nos 2 600 emplacements dotés d'un lave-auto.

Nous nous efforçons aussi de respecter l'environnement dans notre façon de récupérer et d'éliminer la saleté et les produits chimiques, ainsi qu'en réduisant notre consommation d'eau et d'énergie. Le lavage de voitures est un segment important du marché, entre autres parce que les clients des lave-autos sont fidèles et reviennent régulièrement.

**2012**

2 306 magasins  
Percée en Europe

**2012**

*Le Café tout simplement bon* fait son entrée dans les magasins Circle K en Europe



# SYSTÈMES D'AFFAIRES

**Nous voulons améliorer notre modèle opérationnel, le rendre encore plus rentable et adaptable pour stimuler davantage notre croissance.**

À la fin de l'exercice financier 2019, plus de 60 % de nos magasins aux États-Unis avaient adopté notre nouvelle plateforme intégrée de gestion de l'entreprise, qui simplifie et normalise les processus administratifs et qui sera graduellement mise en œuvre à l'échelle de l'Amérique du Nord. Le système a été conçu pour être entièrement adaptable, réduire les coûts et simplifier la vie des équipes dans nos magasins. Grâce à l'automatisation et à l'utilisation de données, il permet plus de souplesse pour la mise en marché des innovations marketing et numérique, et il accélérera l'intégration lors de nos prochaines acquisitions. Nous avons revu tous nos processus dans le but de trouver l'équilibre parfait entre standardisation globale et spécificités locales. Cette initiative multifonctionnelle colossale procure des avantages tangibles qui faciliteront la vie de nos équipes et de nos clients.

Nous ne tirons pas encore le plein potentiel des mégadonnées, de l'intelligence artificielle et de l'automatisation, qui pourraient avoir des bienfaits immenses sur nos coûts et notre efficacité opérationnelle. Nous optimiserons la gestion de notre chaîne d'approvisionnement et examinerons les possibilités sur le plan de l'automatisation et de l'entretien prédictif des pompes à essence, congélateurs, distributeurs à boissons, etc. Ces solutions réduiront le temps improductif, permettront une meilleure planification et une réduction des coûts, et aideront notre équipe à se concentrer davantage sur les clients.

## Accroître l'échelle du système de gestion de l'entreprise

**“** Notre projet d'accroissement de l'échelle de l'écosystème de gestion d'entreprise constitue une démarche importante vers la simplification et la normalisation de ce système. Grâce à lui, nous augmentons notre vitesse de réaction, il a un effet de catalyseur sur notre stratégie. Son succès témoigne de notre culture de collaboration et de nos compétences en matière d'intégration. **”**

**Kathleen K. Cunningham**

Vice-présidente principale, Services partagés globaux et chef de projet

## Initiatives globales en matière de technologie

**“** Nous poursuivons notre stratégie technologique globale visant à faciliter la vie de nos clients et de nos employés tout en améliorant les capacités numériques de l'entreprise. Durant l'exercice financier 2019, nous avons lancé une solution de paiement mobile en Europe et élargi la portée de LIFT aux États-Unis. Nous continuons d'utiliser notre banque de données globale pour prendre de meilleures décisions et créer du contenu ciblé. Dans la dernière année, nous avons aussi mis en oeuvre plusieurs solutions standardisées, comme la plateforme Workday, qui facilite les communications, l'apprentissage et le travail de plus de 63 000 employés de nos bureaux et magasins corporatifs Circle K aux États-Unis. **”**

**Deborah Hall Lefevre**

Chef de la direction informatique

# RÉSEAU

**Au cours des cinq prochaines années, notre ambition est de continuer de croître au moyen d'acquisitions opportunes et de faire en sorte que notre réseau global soit encore plus attrayant pour les consommateurs.**

Couche-Tard est bien établie en tant que chef de file dans des marchés clés en Amérique du Nord. Nous avons la présence, le pouvoir d'achat, l'expérience reconnue et les gens nécessaires pour saisir ou créer des occasions de croissance.

## Amérique du Nord : Encore de la place pour la croissance

En plus de demeurer à l'affût d'acquisitions potentielles, nous travaillons à l'aménagement et à l'établissement de nouveaux magasins, à des projets de rénovation et à l'expansion dans le segment des magasins d'accommmodation seulement, ce qui contribuera également à créer une expérience client qui se distingue.

Les acquisitions de CST Brands Inc. (« CST ») et de Holiday Stationstores, LLC (« Holiday ») ont été complétées en 2017. CST a été intégrée avec succès dans notre réseau global et, sur une base annualisée, les synergies liées à cette acquisition ont dépassé la cible de 215 millions de dollars plus tôt que ce qui était prévu initialement. Pendant ce temps, nous avons poursuivi l'intégration de Holiday et avons appris de leurs pratiques exemplaires. Nous avons fait des progrès considérables dans la mise à l'essai de programmes inspirés de l'offre alimentaire, des programmes de promotions et de l'efficacité opérationnelle de Holiday.

Au Canada, nous avons renforcé la présence de la marque Circle K dans la région de l'Atlantique grâce à une entente avec Irving Oil Ltd. (« Irving ») pour renommer les magasins d'accommmodation sur 36 de ses sites CST, qui seront exploités sous la marque Circle K.



**2014**

Brian Hannasch est nommé  
Président et chef de la direction

## Europe : Un nouveau concept de magasin attrayant

En Europe, nous avons fait des progrès dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un tout nouveau concept de magasin très attrayant, que nous avons d'abord mis à l'essai en Norvège. À la fin de l'année fiscale 2019, 74 magasins avaient été rénovés dans 8 de nos 9 unités d'affaires européennes. Avec leur décor contemporain, leurs comptoirs de bois, leur éclairage d'ambiance et leurs aliments appétissants, les nouveaux magasins ont su séduire les consommateurs : l'achalandage et les ventes sont en hausse.



## Asie-Pacifique : Un potentiel prometteur

À plus long terme, l'Asie-Pacifique, vaste marché au potentiel prometteur, représente une région attrayante en ce qui a trait à la croissance. Nous profitons déjà d'un solide réseau de titulaires de permis qui exploitent environ 1300 magasins dans 9 pays et territoires, et nous cherchons des occasions d'accroître notre pénétration.

## 2017

Deux femmes sont nommées dans l'équipe exécutive :



Ina Strand  
Chef de la direction des ressources humaines



Deborah Hall Lefevre  
Chef de la direction informatique

## 2016

278 sites de marque Esso acquis d'Imperial Oil (Ontario et Québec, Canada)



## 2015

Lancement de la marque globale



# NOS GENS

**Dans notre industrie, les gens sont essentiels. Nous avons une équipe exceptionnelle et nous voulons lui faciliter la vie aussi!**

Couche-Tard a toujours adopté une philosophie d'entreprise axée sur les gens. Nous consacrons d'importantes ressources à attirer, à perfectionner et à maintenir en poste les personnes qui possèdent l'ensemble des compétences et des aptitudes recherchées. Chaque secteur prioritaire de notre stratégie et notre succès, passé et futur, reposent sur la force de notre famille d'employés qui agissent avec fierté.

Cette année, nous avons mis l'accent sur la mise en place d'outils innovateurs pour accroître et renforcer notre bassin de talents. Afin de demeurer un chef de file de l'industrie, nous nous engageons à offrir de la formation, à partager les meilleures pratiques et à créer des milieux de travail qui favorisent l'engagement et soutiennent nos employés individuellement et l'organisation dans son ensemble.

## Une approche de classe mondiale en matière de ressources humaines

**“** Grâce à WORKDAY\*, nous changeons notre façon de communiquer et de nous soutenir. Nous améliorons continuellement le fonctionnement de nos magasins et l'expérience et l'environnement de travail de nos équipes. Notre objectif est d'améliorer la façon dont nos employés interagissent avec les clients et de leur rendre la vie un peu plus facile chaque jour. **”**

**Mark Novak**

Vice-président, Ressources humaines,  
Amérique du Nord et  
performance/bonification globale

## Notre nouvel écosystème numérique de ressources humaines

En 2019, nous avons mis en œuvre aux États-Unis une application infonuagique qui rassemble pratiquement toutes nos fonctions, tâches et analyses de ressources humaines, de formation et de perfectionnement dans un écosystème unique, sécurisé et flexible. Cette application est devenue notre plateforme de base pour nos ressources humaines, avec des répercussions immédiates sur plus de 63 000 employés de nos bureaux et magasins corporatifs. Il s'agit d'une initiative d'envergure globale : nous sommes actuellement à l'étape de stabilisation et d'amélioration du projet aux États-Unis, tandis que nous commençons à mettre en œuvre la solution au Canada, ce qui profitera à des milliers d'employés additionnels. Avec ses capacités libre-service et ses outils personnalisés de communication et de rétroaction, cette plateforme de ressources humaines permet aux employés de consulter facilement leurs avantages sociaux, leurs renseignements sur la paie, leur formation et leur horaire, et de faire le suivi de leurs objectifs professionnels sur leurs appareils mobiles, au moment et à l'endroit qui leur conviennent.



## Grandir ensemble

Maintenir une culture attrayante qui fait la fierté de nos employés et leur offrir des occasions de croissance est une dimension clé de notre proposition de valeur en tant qu'employeur. Elle nous aide à attirer les meilleurs gens, à réduire le roulement du personnel et à promouvoir notre marque.

Notre sondage annuel d'engagement est l'une de nos initiatives les plus importantes. Il permet à nos employés de l'ensemble de notre réseau de partager leurs réflexions et leurs idées sur la façon d'améliorer la satisfaction des clients et de renforcer notre culture d'entreprise. La troisième édition du sondage en 2018 a dépassé nos attentes avec un taux de réponse de 92 %. Nous avons reçu des commentaires de rétroaction d'une grande qualité; 16 000 plans d'action ont été présentés par des équipes locales en fonction de ces commentaires, chacun ajoutant sa propre contribution durable à l'environnement de travail chez Couche-Tard.

## Le Conseil des femmes

Le Conseil des femmes de Couche-Tard a été formé cette année à l'occasion de l'adoption de la politique de diversité du conseil d'administration. Il s'agit du premier groupe de diversité des ressources d'affaires de l'entreprise, et il représente un moment de fierté dans notre engagement à grandir ensemble. La vision du Conseil est de créer des conditions gagnantes pour les femmes chez Couche-Tard et ainsi tendre vers la parité entre les sexes et la promotion à tous les niveaux de l'organisation. Le Conseil concrétisera sa vision par l'engagement, l'éducation et l'habilitation. L'équipe est composée d'employées hautement respectées, qui ont obtenu un prix TWIC (« Top Women in Convenience ») décerné par *Convenience Store News* au fil des ans, ainsi que de leaders masculins qui appuient les objectifs du Conseil. Afin de soutenir le Conseil des femmes ainsi que d'autres efforts en matière de diversité, certains membres de la haute direction ont formé un comité consultatif pour la diversité et l'inclusion.

## Prix des femmes les plus influentes dans l'industrie des magasins d'accommodation (TWIC)

Les prix TWIC récompensent la contribution de femmes influentes de l'industrie des magasins d'accommodation. Nous continuons d'être très fiers de la reconnaissance annuelle que reçoivent nos employées, dont six femmes de Couche-Tard qui seront mises à l'honneur en octobre 2019 lors d'un événement à l'échelle de l'industrie. Le travail et la contribution de ces femmes, et de celles qui ont été reconnues au cours des années précédentes, sont une source d'inspiration pour tous les employés de Couche-Tard.

**“ Mon conseil pour les jeunes filles qui veulent devenir chef d'entreprise : Dites “oui” à toutes les occasions de perfectionnement et de croissance. Acceptez de nouvelles tâches qui vous semblent un peu plus importantes que ce que vous avez essayé auparavant, et grandissez au fil de leur réalisation! ”**

**Line Aarnes**  
Vice-présidente, Marketing global,  
Coprésidente, Conseil des femmes d'ACT,  
et lauréate d'un prix Femme de l'année  
TWIC en 2018

**“ Grâce à cette nomination, mon objectif est d'inspirer et d'encadrer davantage de femmes afin qu'elles puissent faire valoir leurs idées et leurs points de vue uniques. ”**

**Marie-Noëlle Cano**  
Directrice principale, Communications globales, et lauréate du prix  
Étoile montante TWIC en 2018



**2017**

1 263 magasins



**2017**

Circle K conclut un partenariat sur les VÉ

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Un engagement envers nos parties prenantes

En juillet 2019, nous franchissons une étape importante avec la publication de notre premier rapport de développement durable, qui représente un grand pas vers une transparence accrue dans nos communications sur le sujet. C'est notre façon de reconnaître l'énorme travail accompli par notre personnel pour faire progresser notre organisation, être une source d'inspiration et établir une vision claire pour l'avenir. À l'intérieur de ce rapport, nous avons défini cinq domaines d'intérêt autour desquels s'articulent les initiatives de développement durable en cours dans notre entreprise. Celles-ci sont alignées avec les 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies (« ONU »).



### Expérience client

Nous voulons faciliter l'accès de nos clients à des aliments frais, sains, locaux et durables. Nous mettons également l'accent sur l'énergie propre, le commerce équitable et, évidemment, nous respectons les normes les plus élevées en tant que détaillant responsable de produits dont la vente est interdite aux mineurs.

### Perfectionnement des talents

Notre communauté globale de gens est au cœur de nos activités. C'est leur engagement, leur motivation et leur talent qui font de nous un opérateur de magasins d'accommodation prospère. Nous valorisons la diversité et l'inclusion, et nous nous efforçons d'être un employeur de choix et d'offrir à nos employés un milieu de travail dans lequel ils se sentent respectés.

### Gestion environnementale

La réduction de notre empreinte environnementale est évidemment une priorité. Notre objectif est de trouver des solutions innovantes pour protéger les ressources, réduire notre empreinte carbone et minimiser les déchets générés par nos produits et services. Notre rapport montre que nous travaillons fort pour réduire notre consommation d'énergie, économiser l'eau et gérer les déchets de manière responsable.

### Engagement dans la collectivité

Nous nous engageons à entretenir des rapports de bon voisinage en contribuant à la sécurité, à la santé et au dynamisme des collectivités. En plus de soutenir les causes communautaires locales, nous contribuons par des investissements stratégiques et des partenariats à soutenir les jeunes et prévenir la criminalité.

### Gouvernance

Nous nous efforçons de mener nos activités conformément aux normes les plus élevées d'éthique et d'intégrité, en sollicitant la participation de nos partenaires et en faisant preuve de transparence dans nos rapports, le tout dans le cadre de notre engagement à être ouverts à propos de nos activités commerciales.

Ce qui précède est un résumé de nos initiatives en matière de développement durable.  
Pour consulter le rapport complet, visitez le site [www.actevolve.com](http://www.actevolve.com).

# REGARD SUR L'AVENIR

**La première année de notre stratégie a été consacrée à son lancement, à la sensibilisation et à la mobilisation de nos équipes et de nos dirigeants, ainsi qu'à sa communication aux investisseurs. Les unités d'affaires opérationnelles et les groupes fonctionnels ont adopté le plan et ont commencé à planifier son exécution.**

Pour la deuxième année de la stratégie, nous serons tout aussi dévoués et continuerons de mettre l'accent sur l'expérience client, en développant l'offre alimentaire à grande échelle, en fournissant des systèmes d'affaires améliorés et en continuant de nous concentrer sur le soutien de notre personnel. Nous nous efforçons de faciliter la vie de nos employés chaque fois que nous prenons une décision, ce qui leur permet de se concentrer sur l'exploitation des magasins et de demeurer axés sur le client. C'est là que réside notre succès.

Notre objectif, doubler nos résultats financiers sur une période de cinq ans, est ambitieux. Mais nous partons d'une base solide. Nous avons une marque reconnue et bien établie. Nous travaillons déjà à optimiser nos activités globales, tout en demeurant concentrés sur les attentes spécifiques de nos clients. Et nous sommes à l'affût d'occasions de croissance, tout en demeurant fidèles à nos valeurs et en conservant notre discipline financière. Dans les quatre prochaines années, notre but est de continuer à créer de la valeur pour nos actionnaires et nos employés.

En février 2020, Alimentation Couche-Tard célébrera son 40<sup>e</sup> anniversaire. Ces quatre décennies ont été un parcours remarquable, marqué par une expansion phénoménale de nos services et de notre portée, l'établissement de marques puissantes et la création d'une culture unique. Par-dessus tout, nous avons réussi à réunir une équipe de gens qui travaillent fort et qui sont passionnés par l'accomplissement de notre mission : faciliter la vie de nos clients un peu plus chaque jour.



# RÉSULTATS FINANCIERS

# Rapport de gestion

*L'objectif de ce rapport de gestion, tel que les autorités réglementaires le requièrent, est d'expliquer le point de vue de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation ainsi que la performance d'Alimentation Couche-Tard inc. (« Couche-Tard ») pour l'exercice se terminant le 28 avril 2019. Il s'agit plus précisément de permettre au lecteur de mieux comprendre notre stratégie de développement, notre performance relative à nos objectifs, nos attentes face à l'avenir, ainsi que notre façon de gérer les risques auxquels nous sommes exposés et les ressources financières dont nous disposons. Ce rapport de gestion a également pour but d'améliorer la compréhension des états financiers consolidés et des notes afférentes de Couche-Tard. Il devrait donc être lu parallèlement à ces documents. Par « nous », « notre », « nos » et « la société », nous faisons collectivement référence à Couche-Tard et ses filiales.*

*Sauf indication contraire, toutes les données financières indiquées dans le présent rapport sont en dollars américains (« dollars US ») et sont établies selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Nous utilisons également dans ce rapport des mesures qui ne sont pas conformes aux IFRS. Lorsque de telles mesures sont présentées, elles sont définies et le lecteur en est avisé. Le présent rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes complémentaires figurant dans notre rapport annuel 2019. Ce dernier document ainsi que des renseignements complémentaires concernant Couche-Tard, y compris la plus récente notice annuelle, sont disponibles sur le site SEDAR à <https://www.sedar.com/> ainsi que sur notre site web à <https://corpo.couche-tard.com/>.*

## Déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion comprend certaines « déclarations prospectives » au sens des lois en valeurs mobilières au Canada. Toute déclaration contenue dans le présent rapport de gestion qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Dans le présent rapport, les verbes « croire », « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre à », « estimer », « présumer » ainsi que d'autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Il est important de noter que les déclarations prospectives faites dans ce rapport décrivent nos prévisions en date du 9 juillet 2019 et ne donnent aucune garantie quant à la performance future de Couche-Tard ou de son secteur d'activité, et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte que les perspectives, les résultats réels ou le rendement de Couche-Tard ou ceux de son secteur d'activité soient significativement différents des résultats ou du rendement futurs exprimés ou sous-entendus par ces déclarations. Nos résultats réels peuvent différer de façon importante des projections ou attentes que nous avons formulées si des risques connus ou inconnus affectent nos activités ou si nos estimations ou nos hypothèses se révèlent inexactes. Une variation touchant une hypothèse peut également avoir des incidences sur d'autres hypothèses interrelées, ce qui peut amplifier ou diluer l'effet de cette variation. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives; le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur nos activités des transactions ou des éléments spéciaux annoncés ou survenant après ces divulgations. Par exemple, elles ne tiennent pas compte de l'incidence des ventes d'actifs, des monétisations, des fusions, des acquisitions, des autres regroupements d'entreprises ou transactions, des réductions de valeur d'actifs, ni des autres frais annoncés ou survenus après les déclarations prospectives.

À moins que nous y soyons tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, nous nions toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Les risques et incertitudes comprennent ceux qui sont énumérés sous la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel 2019, ainsi que les autres risques détaillés de temps à autre dans les rapports déposés par Couche-Tard, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada.

## Notre société

Nous sommes le chef de file de l'industrie canadienne du commerce de l'accommodation. Aux États-Unis, nous sommes le plus important exploitant indépendant de magasins d'accommodation en fonction du nombre de magasins exploités par la société. En Europe, nous sommes un chef de file du commerce de l'accommodation et du carburant pour le transport routier dans les pays scandinaves (Norvège, Suède et Danemark), dans les pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) ainsi qu'en Irlande, et avons une présence importante en Pologne.

Au 28 avril 2019, notre réseau comptait 9 866 magasins d'accommodation en Amérique du Nord, dont 8 629 offraient du carburant pour le transport routier. Notre réseau nord-américain est constitué de 19 unités d'affaires, dont 15 aux États-Unis, couvrant 48 États, et 4 au Canada, qui couvrent les 10 provinces. Environ 109 000 personnes travaillent dans l'ensemble de notre réseau et nos centres de services en Amérique du Nord. De plus, par l'entremise de CrossAmerica Partners LP (« CAPL »), nous fournissons du carburant pour le transport routier sous différentes bannières à environ 1 300 sites aux États-Unis.

En Europe, nous exploitons un vaste réseau de vente au détail en Scandinavie, en Irlande, en Pologne, dans les pays baltes et en Russie par le biais de dix unités d'affaires. Au 28 avril 2019, notre réseau comptait 2 709 magasins, dont la majorité offre du carburant pour le transport routier et des produits d'accompagnement alors que d'autres sont des stations de carburant automatisées sans employé, n'offrant que du carburant. Nous offrons aussi d'autres produits, y compris du carburant pour le secteur de l'aviation et de l'énergie pour les moteurs stationnaires. En incluant les employés travaillant dans les magasins franchisés portant nos bannières, quelque 24 000 personnes travaillent dans notre réseau du commerce de l'accompagnement, nos terminaux et nos centres de services en Europe.

Également, en vertu des contrats de licence, plus de 2 150 magasins sont exploités sous la marque Circle K dans 15 autres pays et territoires (Arabie saoudite, Cambodge, Chine, Costa Rica, Égypte, Émirats arabes unis, Guam, Honduras, Hong Kong, Indonésie, Macao, Mexique, Mongolie, Nouvelle-Zélande et Vietnam), ce qui porte à plus de 16 000 le nombre de magasins dans notre réseau mondial.

Notre mission est de rendre la vie de nos clients un peu plus facile chaque jour. Dans cette optique, nous nous efforçons de répondre aux demandes et aux besoins des gens pressés. Nous leur offrons un service rapide et chaleureux et leur proposons des produits d'alimentation frais, des boissons chaudes et froides, des services de lave-auto et d'autres produits et services de haute qualité, notamment du carburant pour le transport routier, visant à répondre et même surpasser leurs attentes dans un environnement propre, accueillant et efficace. Notre succès tient à notre modèle d'affaires. Nous avons une structure de gestion décentralisée, sommes constamment à la recherche des meilleures pratiques et tirons parti de notre expérience mondiale pour parfaire notre expertise opérationnelle. Nous ne cessons par ailleurs d'investir dans notre personnel et dans nos magasins tout en faisant preuve d'une discipline rigoureuse au chapitre des coûts.

## Création de valeur

Aux États-Unis, le secteur des magasins d'accompagnement est fragmenté et en phase de consolidation. Nous participons à ce processus par le biais des acquisitions que nous effectuons, des parts de marché que nous gagnons suivant la fermeture de sites concurrents et de l'amélioration de notre offre. En Europe et au Canada, le secteur des magasins d'accompagnement est souvent dominé par quelques joueurs importants, dont des sociétés pétrolières intégrées. Certaines de ces dernières sont en voie de vendre ou comptent mettre en vente leurs actifs liés au commerce de détail. Nous comptions étudier les opportunités d'investissement qui pourraient se présenter à nous par l'entremise de ce processus.

Peu importe le contexte, les acquisitions doivent se faire à des conditions raisonnables afin de permettre de créer de la valeur pour notre société et ses actionnaires. Par conséquent, nous ne préconisons pas nécessairement l'augmentation du nombre de magasins au détriment de la rentabilité. En plus des acquisitions, notons que la croissance organique a aussi joué un rôle important dans la récente augmentation de notre bénéfice net. Nous nous démarquons par les améliorations constantes que nous apportons à notre offre, dont les produits frais, à nos conditions d'approvisionnement ainsi qu'à notre efficacité. Ainsi, l'ensemble de ces éléments, en plus de notre bilan solide, ont contribué à l'accroissement du bénéfice net et à la création de valeur pour nos actionnaires et autres partenaires. Nous comptions continuer dans cette direction.

## Données sur le taux de change

Nous présentons nos données en dollars US, ce qui procure une information plus pertinente compte tenu de la prédominance de nos opérations aux États-Unis.

Les tableaux suivants présentent des renseignements sur les taux de change en fonction des taux de clôture, indiqués en dollars US par unité monétaire comparative :

Moyenne pour la période <sup>(1)</sup>	Période de 12 semaines terminée le 28 avril 2019	Période de 12 semaines terminée le 29 avril 2018	Période de 52 semaines terminée le 28 avril 2019	Période de 52 semaines terminée le 29 avril 2018	Période de 53 semaines terminée le 30 avril 2017
Dollar canadien	<b>0,7510</b>	0,7840	<b>0,7595</b>	0,7826	0,7598
Couronne norvégienne	<b>0,1165</b>	0,1280	<b>0,1195</b>	0,1241	0,1194
Couronne suédoise	<b>0,1077</b>	0,1212	<b>0,1108</b>	0,1205	0,1144
Couronne danoise	<b>0,1514</b>	0,1654	<b>0,1542</b>	0,1587	0,1468
Zloty	<b>0,2627</b>	0,2940	<b>0,2675</b>	0,2800	0,2512
Euro	<b>1,1298</b>	1,2319	<b>1,1499</b>	1,1810	1,0920
Rouble	<b>0,0153</b>	0,0171	<b>0,0153</b>	0,0172	0,0161

(1) Calculée en prenant la moyenne des taux de change à la clôture de chaque jour de la période indiquée.

Fin de la période	Au 28 avril 2019	Au 29 avril 2018
Dollar canadien	<b>0,7412</b>	0,7763
Couronne norvégienne	<b>0,1152</b>	0,1250
Couronne suédoise	<b>0,1053</b>	0,1148
Couronne danoise	<b>0,1491</b>	0,1620
Zloty	<b>0,2596</b>	0,2863
Euro	<b>1,1133</b>	1,2070
Rouble	<b>0,0154</b>	0,0160

Puisque nous utilisons le dollar américain comme monnaie de présentation dans nos états financiers consolidés et dans le présent document, sauf indication contraire, les résultats de nos opérations canadiennes, européennes et corporatives sont convertis en dollars américains au taux moyen de la période. Sauf indication contraire, les écarts et explications liés aux variations du taux de change et à la volatilité du dollar canadien et des devises européennes dont nous traitons dans le présent document sont donc liés à la conversion en dollars américains des résultats de nos opérations canadiennes, européennes et corporatives.

## Aperçu de l'exercice 2019

### Résultats financiers

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société (« bénéfice net ») de l'exercice 2019 s'est chiffré à 1,8 milliard \$ comparativement à 1,7 milliard \$ pour l'exercice 2018. Le bénéfice net par action sur une base diluée s'est quant à lui chiffré à 3,25 \$, comparativement à 2,95 \$ pour l'exercice précédent.

Les résultats de l'exercice 2019 ont été affectés par la perte de valeur relative au goodwill de CAPL de 55,0 millions \$ avant impôts, des frais de restructuration de 10,5 millions \$ avant impôts, un paiement compensatoire à CAPL pour la cession d'actifs de 6,3 millions \$, ce qui a eu un impact négatif de 5,0 millions \$ sur le bénéfice avant impôts attribuable aux actionnaires de la société, un avantage fiscal net de 6,2 millions \$ découlant de la baisse du taux d'imposition statutaire en Suède, un gain de change net de 5,3 millions \$ avant impôts, un gain lié à la cession des activités de vente de carburant pour le secteur maritime de 3,2 millions \$ avant impôts, ainsi que des frais d'acquisition de 2,2 millions \$ avant impôts.

Les résultats de l'exercice 2018 ont été affectés par un recouvrement d'impôts net de 288,3 millions \$, dont 18,2 millions \$ sont attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, suivant l'adoption de la « U.S. Tax Cuts and Jobs Act », des frais de restructuration de 56,9 millions \$ avant impôts, dont 5,2 millions \$ sont attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, une perte de change nette de 48,4 millions \$ avant impôts, une dépense d'amortissement accéléré de 19,0 millions \$ avant impôts, ainsi que des frais supplémentaires de 3,0 millions \$ avant impôts, tous deux en lien avec le projet de déploiement de notre marque globale, un avantage fiscal découlant d'une réorganisation interne de 13,4 millions \$, des frais d'acquisition de 11,8 millions \$ avant impôts, un gain de 11,5 millions \$ avant impôts sur la disposition d'un terminal, un gain de 8,8 millions \$

avant impôts sur notre participation dans CST, des frais supplémentaires liés aux ouragans totalisant 6,6 millions \$ avant impôts et un goodwill négatif de 2,8 millions \$ avant impôts.

En excluant ces éléments, le bénéfice net ajusté aurait été d'environ 1,9 milliard \$<sup>1</sup> (3,32 \$<sup>1</sup> par action sur une base diluée), comparativement à 1,5 milliard \$<sup>1</sup> (comparativement à 2,60 \$<sup>1</sup> par action sur une base diluée) pour l'exercice 2018, une augmentation de 402,0 millions \$, ou 27,3 %. Cette hausse est attribuable à des marges sur le carburant plus élevées aux États-Unis, à la contribution des acquisitions, à notre croissance organique, ainsi qu'à un taux d'imposition moins élevé, partiellement contrebalancée par des dépenses plus élevées et l'impact négatif net de la conversion en dollars américains de nos opérations canadiennes et européennes.

## Changements à notre réseau

### *Acquisitions de sites individuels*

Au cours de l'exercice 2019, nous avons fait l'acquisition de six magasins corporatifs par l'entremise de transactions distinctes et ajouté deux magasins corporatifs par le biais de RDK, une coentreprise, ce qui porte le compte à huit magasins corporatifs acquis depuis le début de l'exercice 2019.

### *Construction de magasins*

Au cours de l'exercice 2019, nous avons complété la construction de 51 magasins et la relocalisation ou la reconstruction de 41 magasins. Au 28 avril 2019, 28 magasins étaient en construction et devraient ouvrir au cours des prochains trimestres.

### *Sommaire du mouvement de nos magasins pour le quatrième trimestre et l'exercice 2019*

Le tableau suivant présente certaines informations concernant le mouvement des magasins de notre réseau au cours de la période de 12 semaines terminée le 28 avril 2019<sup>(1)</sup> :

Types de magasins	Période de 12 semaines terminée le 28 avril 2019				Total
	Corporatifs <sup>(2)</sup>	CODO <sup>(3)</sup>	DODO <sup>(4)</sup>	Franchisés et autres affiliés <sup>(5)</sup>	
Nombre de magasins au début de la période	9 881	458	1 058	1 245	12 642
Acquisitions	1	-	-	-	1
Ouvertures / constructions / ajouts	19	-	11	21	51
Fermetures / dispositions / retraits	(52)	-	(16)	(51)	(119)
Conversion de magasins	(55)	56	(1)	-	-
<b>Nombre de magasins à la fin de la période</b>	<b>9 794</b>	<b>514</b>	<b>1 052</b>	<b>1 215</b>	<b>12 575</b>
Réseau de CAPL					1 285
Magasins Circle K exploités sous licence					2 181
<b>Nombre total de magasins dans le réseau</b>					<b>16 041</b>
Nombre de stations de carburant automatisées incluses à la fin de la période <sup>(6)</sup>	976	-	14	-	990

<sup>1</sup> Veuillez vous référer à la section « Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société (« bénéfice net ») et bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société (« bénéfice net ajusté ») » de ce rapport de gestion pour plus d'informations relativement à cette mesure de performance non reconnue par les IFRS.

Le tableau suivant présente certaines informations concernant le mouvement des magasins de notre réseau au cours de la période de 52 semaines terminée le 28 avril 2019<sup>(1)</sup> :

Types de magasins	Période de 52 semaines terminée le 28 avril 2019				
	Corporatifs <sup>(2)</sup>	CODO <sup>(3)</sup>	DODO <sup>(4)</sup>	Franchisés et autres affiliés <sup>(5)</sup>	Total
Nombre de magasins au début de la période	9 718	722	1 051	1 249	12 740
Acquisitions	8	-	2	-	10
Ouvertures / constructions / ajouts	51	1	55	92	199
Fermetures / dispositions / retraits	(182)	(6)	(58)	(128)	(374)
Conversion de magasins	199	(203)	2	2	-
<b>Nombre de magasins à la fin de la période</b>	<b>9 794</b>	<b>514</b>	<b>1 052</b>	<b>1 215</b>	<b>12 575</b>
Réseau de CAPL					1 285
Magasins Circle K exploités sous licence					2 181
<b>Nombre total de magasins dans le réseau</b>					<b>16 041</b>

- (1) Ces chiffres incluent 50 % des magasins opérés par l'entremise de RDK, une coentreprise.
- (2) Sites pour lesquels l'immobilier est contrôlé par Couche-Tard (à titre de propriétaire ou aux termes d'un contrat de location) et pour lesquels les magasins (et/ou les stations-service) sont gérés par Couche-Tard ou l'un de ses agents à commission.
- (3) Sites pour lesquels l'immobilier est contrôlé par Couche-Tard (à titre de propriétaire ou aux termes d'un contrat de location) et pour lesquels les magasins (et/ou les stations-service) sont opérés par des exploitants indépendants en échange d'un loyer et auxquels Couche-Tard peut fournir du carburant pour le transport routier en vertu de contrats d'approvisionnement. Certains de ces sites font l'objet d'un contrat de franchisage, de licence ou d'un contrat similaire sous une de nos marques principales ou secondaires.
- (4) Sites contrôlés et exploités par des opérateurs indépendants auxquels Couche-Tard fournit du carburant pour le transport routier en vertu de contrats d'approvisionnement. Certains de ces sites font l'objet d'un contrat de franchisage, de licence ou d'un contrat similaire sous une de nos marques principales ou secondaires.
- (5) Magasins opérés par des exploitants indépendants en vertu d'un contrat de franchisage, de licence ou similaire sous une de nos bannières principales ou secondaires.
- (6) Ces magasins ne vendent que du carburant pour le transport routier.

#### *Cession de sites de commerce de détail*

Le 3 juillet 2018, nous avons vendu à Irving Oil Ltd. 13 sites dans les provinces canadiennes de l'Atlantique pour une contrepartie en espèces d'environ 30,0 millions \$. La transaction a généré un gain de 4,5 millions \$. Ces magasins, qui continueront d'être exploités par Couche-Tard, avaient précédemment été acquis par le biais de l'acquisition de CST.

Le 5 février 2019, nous avons vendu 19 sites de commerces de détail en Oregon et dans l'ouest de Washington pour une contrepartie en espèces d'environ 30,0 millions \$. La transaction a généré un gain de 17,3 millions \$.

#### *Cession de Statoil Fuel & Retail Marine AS*

Le 1<sup>er</sup> décembre 2018, nous avons finalisé la cession de nos activités de vente de carburant pour le secteur maritime à St1 Norge AS par l'entremise d'une convention d'achat d'actions en vertu de laquelle St1 Norge AS a acquis 100 % des actions émises et en circulation de Statoil Fuel & Retail Marine AS. Le produit total de la cession s'est élevé à 24,3 millions \$. Cette transaction a généré un gain de 3,2 millions \$.

#### *Entente visant l'échange d'actifs avec CAPL*

Le 17 décembre 2018, nous avons conclu une entente visant l'échange d'actifs avec CAPL en vertu de laquelle 192 magasins corporatifs Circle K aux États-Unis seront échangés contre les biens immobiliers actuellement détenus par CAPL pour 56 magasins corporatifs aux États-Unis qui sont actuellement loués et exploités par Couche-Tard aux termes d'un bail principal que CAPL a acheté antérieurement conjointement avec, ou de, CST Brands Inc. (« CST »), et 17 magasins corporatifs qui sont actuellement détenus et exploités par CAPL et établis dans le nord du Midwest des États-Unis. La valeur totale de cette entente s'élève à environ 185,0 millions \$. Les magasins Circle K qui seront vendus à CAPL demeureront notre propriété jusqu'à ce que des exploitants pour les sites soient identifiés. Les dispositions existantes relatives à l'approvisionnement en carburant pour les 56 propriétés liées au bail principal ne changeront pas. Les données de CAPL sont entièrement consolidées dans nos états financiers consolidés; par conséquent, nous prévoyons qu'aucun gain ni perte ne découlera de ces transactions.

Le 22 mai 2019, subséquemment à la fin de l'exercice 2019, nous avons conclu la première transaction de l'entente visant l'échange d'actifs avec CAPL. Dans le cadre de cette première transaction, 60 magasins Circle K aux États-Unis ont été échangés contre 17 magasins corporatifs détenus et exploités par CAPL et les biens immobiliers de 8 propriétés détenues par CAPL, pour une valeur totale d'environ 58,0 millions \$. Il est attendu que les transactions restantes seront complétées d'ici la fin du premier trimestre de l'année civile 2020.

## *Accord avec Canopy Growth Corporation*

Le 21 février 2019, nous avons annoncé la conclusion d'une entente de plusieurs années avec Canopy Growth Corporation nous permettant d'utiliser sous licence la marque de commerce « Tweed » pour la vente au détail de cannabis dans la province de l'Ontario au Canada. Grâce à cette nouvelle alliance stratégique, nous souhaitons profiter de l'expertise de Canopy Growth en matière de cannabis et tirer parti de notre expérience avec d'autres produits destinés aux adultes pour vendre du cannabis de façon sécuritaire, responsable et légale. Le 17 mai 2019, un premier magasin sous licence a ouvert en vertu de cette entente.

## **Intégration de CST**

Le montant annualisé des synergies en lien avec l'acquisition de CST a surpassé notre objectif de 215,0 million \$ sur trois ans suivant la transaction, un an plus tôt que prévu. Ces synergies ont généré une diminution des frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux, ainsi qu'une amélioration des coûts de distribution et d'approvisionnement pour le carburant pour le transport routier et les marchandises. Comme toujours, nous poursuivrons nos efforts visant l'amélioration continue de notre efficacité et sommes confiants que des synergies supplémentaires seront réalisées.

## **Marque globale Circle K**

Le 22 septembre 2015, nous avons annoncé la création de la nouvelle marque globale Circle K. Cette dernière remplace nos marques de commerce existantes Circle K, Statoil, Mac's, Kangaroo Express, Corner Store, On the Run et Topaz des magasins et stations-service au Canada (à l'exception du Québec), aux États-Unis, ainsi qu'en Europe. Le déploiement de la marque Circle K en Amérique du Nord progresse bien.

Au 28 avril 2019, nous affichons fièrement notre nouvelle marque globale Circle K dans plus de 5 600 magasins en Amérique du Nord, incluant environ 720 magasins acquis de CST, ainsi que dans plus de 2 000 magasins en Europe. Subséquemment à la fin de l'exercice 2019, nous avons terminé avec succès notre projet de changement de marque en Europe, en complétant la conversion de notre réseau en Irlande.

## **Restructuration**

Au cours de l'exercice 2019, dans le cadre de notre programme de réduction de coûts et de la recherche de synergies visant à améliorer notre efficacité, nous avons décidé de procéder à la restructuration de certaines de nos opérations. À ce titre, des frais de restructuration d'un montant de 10,5 millions \$ ont été comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice 2019.

## **CrossAmerica Partners LP**

Au cours de l'exercice 2019, nous avons procédé à notre test de dépréciation annuel du goodwill. En raison de la diminution de la juste valeur des droits de distribution incitatifs et de la capitalisation boursière de CAPL, nous avons comptabilisé une perte de valeur de 55,0 millions \$ au poste Amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et autres actifs à l'état des résultats consolidés.

## **Paiement compensatoire à CAPL pour la cession d'actifs**

Au cours de l'exercice 2019, dans le cadre de la cession de certains actifs, nous avons versé à CAPL un paiement compensatoire de 6,3 millions \$. Ce paiement compensatoire a été comptabilisé dans nos frais d'exploitation, a été éliminé lors de la consolidation, mais a eu un impact négatif avant impôts de 5,0 millions \$ sur le bénéfice attribuable aux actionnaires de la société.

## **Nouveau taux d'imposition statutaire en Suède**

Au cours de l'exercice 2019, nous avons comptabilisé un avantage fiscal net de 6,2 millions \$ en raison de la réévaluation de nos soldes d'impôts différés découlant de la baisse du taux d'imposition statutaire en Suède, qui passera de 22,0 % à 20,6 % au cours des deux prochaines années.

## Dette à long terme

Le 28 novembre 2018, nous avons conclu une nouvelle convention de crédit consistant en une facilité de crédit non garantie non renouvelable d'un montant maximal total de 213,5 millions \$, venant à échéance le 27 juin 2020 (la « facilité de crédit »).

La facilité de crédit était disponible uniquement pour le remboursement d'une tranche des sommes impayées pour le capital, les intérêts et les frais liés à la facilité d'acquisition. La facilité de crédit était disponible en dollars américains par le biais de prêts portant intérêt au taux de base américain ou au taux LIBOR majoré de 0,850 %.

Au cours de l'exercice 2019, nous avons remboursé la tranche restante de notre facilité d'acquisition, notre facilité de crédit ainsi que la majorité de notre facilité de crédit renouvelable non garantie. Le remboursement de la dette nette a totalisé 1,8 milliard \$ au cours de l'exercice. De plus, subséquemment à la fin de l'exercice 2019, le 28 mai 2019, nous avons remboursé 150,0 millions \$ de nos billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains.

## Nouveau régime de rachat d'actions

Le 8 avril 2019, nous avons reçu l'approbation de la Bourse de Toronto pour planter un nouveau régime de rachat d'actions afin de racheter jusqu'à 4,0 % de nos actions à droit de vote subalterne de catégorie B. Subséquemment à la fin de l'exercice 2019, nous avons racheté 245 274 actions, pour un montant net de 14,4 millions \$. Toutes les actions rachetées ont été annulées.

## Intégration de Holiday Stationstores, LLC

Le 22 décembre 2017, nous avons acquis la totalité de la participation de Holiday Stationstores, LLC et de certaines sociétés affiliées (« Holiday »). Au cours de l'exercice 2019, les ajustements que nous avons apportés à la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge ont eu une incidence négative nette de 3,0 millions \$ sur le bénéfice net précédemment publié pour l'exercice 2018. Les états financiers comparatifs ont été ajustés en conséquence.

## Dividendes

Lors de sa réunion du 9 juillet 2019, le conseil d'administration a déclaré et approuvé le paiement d'un dividende trimestriel de 12,5 ¢ CA par action aux actionnaires inscrits le 18 juillet 2019 pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, payable le 1<sup>er</sup> août 2019. Il s'agit d'un dividende déterminé au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*.

Pour l'exercice 2019, le conseil a déclaré des dividendes totalisant 45,0 ¢ CA par action, une augmentation de 21,6 % par rapport à l'exercice 2018.

## Actions et options d'achat d'actions en circulation

Au 5 juillet 2019, 126 903 950 actions à droit de vote multiple de catégorie A et 437 273 218 actions à droit de vote subalterne de catégorie B de Couche-Tard étaient émises et en circulation. De plus, à pareille date, il y avait 1 643 741 options d'achat d'actions à droit de vote subalterne de catégorie B de Couche-Tard en circulation.

## Catégories de l'état des résultats

*Ventes provenant des marchandises et des services.* Les ventes de marchandises en magasin comprennent principalement la vente de produits du tabac et d'alternatives aux produits du tabac, d'articles d'épicerie, de friandises et de grignotines, de boissons, de bières, de vin et de produits frais, y compris les produits de la restauration rapide. Ces ventes sont comptabilisées au moment de la transaction, puisque le contrôle des biens et services est considéré comme étant transféré lorsque le client effectue le paiement et prend possession de l'article vendu. Les ventes de marchandises comprennent aussi les ventes en gros de marchandises à certains exploitants indépendants et franchisés faites à partir de nos centres de distribution et installations de préparation alimentaire, lesquelles sont généralement constatées à la prise de possession des produits et lorsque le transfert des risques associés est effectué. Les revenus provenant des services comprennent des commissions sur la vente de billets de loterie et sur l'émission de mandats-poste, les frais attribuables aux guichets automatiques, les ventes de cartes d'appel et de cartes cadeaux, les frais d'encaissement de chèques, les ventes de timbres-poste et de billets d'autobus ainsi que les revenus tirés des lave-autos.

Les revenus provenant des services comprennent aussi les redevances provenant des franchises et des licences ainsi que les commissions des agents, et les royaumes provenant des franchises et des détenteurs de licences. À compter de l'exercice 2020, nous effectuerons également la vente de cannabis par l'entremise de magasins sous licence en Ontario, au Canada.

*Ventes provenant du carburant pour le transport routier.* Nous présentons dans notre chiffre d'affaires le montant total en dollars des ventes provenant du carburant pour le transport routier, y compris les taxes incluses lorsque celles-ci sont incluses dans le prix d'achat, si nous prenons possession du stock de carburant pour le transport routier. Aux États-Unis et en Europe, dans certains cas, nous achetons le carburant pour le transport routier et le revendons au coût plus une majoration à certains exploitants indépendants. Nous comptabilisons la valeur intégrale de ces ventes (coût plus majoration) à titre de ventes de carburant pour le transport routier. Lorsque nous agissons à titre de commissionnaire-vendeur pour un distributeur de pétrole, seule la commission que nous gagnons est comptabilisée comme une vente.

*Autres revenus.* Les autres revenus comprennent les ventes de carburant pour le secteur de l'aviation, d'énergie pour les moteurs stationnaires et de carburant pour le secteur maritime (jusqu'au 30 novembre 2018). Les autres revenus comprennent également les redevances de loyers tirés des contrats de location-exploitation pour certains terrains et bâtisses dont nous sommes propriétaires.

*Marge brute.* La marge brute se compose principalement des ventes moins les coûts des produits vendus. Le principal élément inclus dans le coût des produits vendus est le coût spécifique des marchandises et du carburant vendus, incluant les frais de transport, déduction faite des rabais fournisseurs. Pour les marchandises en magasin, le coût des stocks se calcule généralement selon la méthode de l'inventaire au prix de détail (prix de détail moins une marge normale) et, pour le carburant pour le transport routier, il est généralement déterminé à l'aide de la méthode du coût moyen. La marge brute provenant du carburant pour les magasins où nous touchons une commission correspond à la commission découlant de la vente.

*Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux.* Les frais d'exploitation, de vente et d'administration et les frais généraux se composent principalement de la main-d'œuvre, des frais d'occupation nets, des frais liés aux modes de paiements électroniques, des commissions aux exploitants et aux agents et des frais généraux.

Les indicateurs de performance clés employés par la direction, qui figurent sous la rubrique « Analyse sommaire des résultats consolidés pour l'exercice 2019 – Autres données d'exploitation », sont la marge brute sur les marchandises et services, la croissance des ventes de marchandises par magasin comparable, la marge brute sur le carburant pour le transport routier, la croissance du volume de carburant par magasin comparable, le rendement des capitaux propres et le rendement des capitaux investis.

# Analyse sommaire des résultats consolidés pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019

Le tableau suivant présente certaines informations concernant nos opérations pour la période de 12 semaines terminée le 28 avril 2019 et la période de 12 semaines terminée le 29 avril 2018.

<i>(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)</i>	Période de 12 semaines terminée le 28 avril 2019	Période de 12 semaines terminée le 29 avril 2018	Variation %
Chiffre d'affaires	13 113,3	13 614,8	(3,7)
Bénéfice d'exploitation	410,2	464,4	(11,7)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	293,1	391,0	(25,0)
<b>Autres données d'exploitation – excluant CAPL :</b>			
Marge brute sur les marchandises et services <sup>(1)</sup> :			
Consolidée	34,6 %	34,9 %	(0,3)
États-Unis	33,9 %	33,6 %	0,3
Europe	41,8 %	44,0 %	(2,2)
Canada	33,0 %	34,4 %	(1,4)
Croissance des ventes de marchandises par magasin comparable <sup>(2)</sup> :			
États-Unis <sup>(3)</sup>	3,4 %	1,8 %	
Europe	4,7 %	4,3 %	
Canada <sup>(3)</sup>	4,2 %	3,6 %	
Marge brute sur le carburant pour le transport routier :			
États-Unis (cents par gallon) <sup>(3)</sup>	18,51	17,29	7,1
Europe (cents par litre)	8,28	8,72	(5,0)
Canada (cents CA par litre) <sup>(3)</sup>	8,13	9,44	(13,9)
Croissance (diminution) du volume de carburant pour le transport routier par magasin comparable :			
États-Unis <sup>(3)</sup>	0,3 %	(0,1 %)	
Europe <sup>(3)</sup>	(1,8 %)	0,1 %	
Canada <sup>(3)</sup>	(0,4 %)	(2,9 %)	

(1) Comprend les revenus tirés des redevances de franchisage, des royaumes et des remises sur certains achats effectués par les franchisés et les affiliés ainsi que de la vente en gros de marchandises.

(2) Ne comprend pas les services et autres revenus (décrits à la note 1 ci-dessus). La croissance au Canada et en Europe est calculée en devises locales.

(3) Pour les magasins corporatifs seulement.

## Chiffre d'affaires

Notre chiffre d'affaires s'est établi à 13,1 milliards \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, en baisse de 501,5 millions \$, soit une diminution de 3,7 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice 2018, en raison principalement de l'incidence négative nette de la conversion en dollars américains des revenus tirés de nos opérations canadiennes et européennes, la transaction de vente d'inventaire détenu dans le cadre du « Compulsory Stock Obligation » (« CSO ») en Suède survenue au quatrième trimestre de l'exercice 2018, la baisse de nos ventes en gros de carburant et la baisse des autres revenus, contrebalancée en partie par un prix de vente moyen du carburant pour le transport routier plus élevé et par la croissance organique.

### Revenus tirés des marchandises et services

Le total des revenus tirés des marchandises et services s'est élevé à 3,3 milliards \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2019, soit une augmentation de 78,3 millions \$ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2018. En excluant le chiffre d'affaires de CAPL et l'effet négatif net de la conversion en dollars américains des revenus tirés de nos opérations canadiennes et européennes, les revenus tirés des marchandises et services ont augmenté d'environ 133,0 millions \$, ou 4,1 %. Cette croissance est essentiellement attribuable à la forte croissance organique continue. Les ventes de marchandises par magasin comparable ont augmenté de 3,4 % aux États-Unis, de 4,7 % en Europe et de 4,2 % au Canada, grâce au succès de nos activités de changement de marque, aux améliorations apportées à notre offre de produits, ainsi qu'en raison de nos diverses initiatives visant à accroître l'achalandage dans nos magasins.

### Ventes de carburant pour le transport routier

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, le total des ventes de carburant pour le transport routier s'est élevé à 9,6 milliards \$, soit une diminution de 429,8 millions \$ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2018. En excluant le chiffre d'affaires de CAPL et l'effet négatif net de la conversion en dollars américains des revenus tirés de nos opérations canadiennes et européennes, les ventes de carburant pour le transport routier ont diminué d'environ 153,0 millions \$, ou 1,6 %. Cette baisse est attribuable à la transaction de vente d'inventaire détenu dans le cadre du CSO en Suède, survenue au quatrième trimestre de l'exercice 2018, et à la baisse de nos ventes en gros de carburant, contrebalancée en partie par un prix de vente moyen plus élevé du carburant pour le transport routier qui a eu une incidence positive de 111,0 millions \$. Le volume de carburant pour le transport routier par magasin comparable a augmenté de 0,3 % aux États-Unis, malgré des pénuries de pétrole majeures en Arizona et au Texas. En Europe, le volume de carburant pour le transport routier par magasin comparable a diminué de 1,8 % en raison de l'environnement concurrentiel dans les pays baltes et des conditions météorologiques défavorables en Scandinavie. Au Canada, même si le volume de carburant pour le transport routier par magasin comparable a diminué de 0,4 %, il s'agit d'une amélioration séquentielle découlant de l'essor du nouveau programme de fidélisation dans nos magasins Esso.

Le tableau suivant donne un aperçu du prix de vente moyen sur le carburant pour le transport routier de nos magasins corporatifs dans nos différents marchés pour les huit derniers trimestres, en débutant par le premier trimestre de l'exercice terminé le 29 avril 2018 :

Trimestre	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	Moyenne pondérée
<b>Période de 52 semaines terminée le 28 avril 2019</b>					
États-Unis (dollars US par gallon) – excluant CAPL	2,76	2,72	2,42	2,51	2,60
Europe (cents US par litre)	75,07	80,56	75,28	74,59	76,32
Canada (cents CA par litre)	117,95	115,22	97,59	103,45	107,82
<b>Période de 52 semaines terminée le 29 avril 2018</b>					
États-Unis (dollars US par gallon) – excluant CAPL	2,21	2,47	2,30	2,51	2,37
Europe (cents US par litre)	61,39	68,23	71,19	78,32	70,52
Canada (cents CA par litre)	99,81	101,46	108,11	110,39	102,85

### Autres revenus

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, le total des autres revenus s'est élevé à 217,9 millions \$, soit une diminution de 150,0 millions \$ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2018. Excluant les revenus de CAPL, les autres revenus ont diminué de 152,1 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019. La baisse est essentiellement attribuable à la cession de nos activités de vente de carburant pour le secteur maritime au troisième trimestre de l'exercice 2019, qui a eu une incidence d'environ 92,0 millions \$, et à la diminution de la demande des autres produits de carburant, contrebalancée en partie par une hausse du prix de vente moyen des autres produits de carburant.

## **Marge brute**

Notre marge brute a atteint 2,0 milliards \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2019, soit une baisse de 32,7 millions \$, ou 1,6 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice 2018, en raison essentiellement de l'effet négatif net de la conversion en dollars américains de nos opérations canadiennes et européennes, qui a totalisé environ 54,0 millions \$, en partie contrebalancée par la croissance organique.

### Marge brute sur les marchandises et services

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, notre marge brute sur les marchandises et services a été de 1,1 milliard \$, soit une augmentation de 17,6 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice 2018. En excluant la marge brute de CAPL ainsi que l'effet négatif net de la conversion en dollars américains de nos opérations canadiennes et européennes, la marge brute sur les marchandises et services a augmenté d'environ 39,0 millions \$, ou 3,5 %, en raison essentiellement de notre croissance organique. Notre marge brute a augmenté de 0,3 % aux États-Unis pour s'établir à 33,9 %, et a diminué de 2,2 % en Europe pour s'établir à 41,8 %, en raison d'un mix de produits différent. Au Canada, notre marge brute a diminué de 1,4 % pour s'établir à 33,0 %, principalement en raison de la conversion de magasins Esso du modèle d'agent au modèle corporatif.

### Marge brute sur le carburant pour le transport routier

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, notre marge brute sur le carburant pour le transport routier a été de 780,8 millions \$, soit une diminution de 38,0 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice 2018. En excluant la marge brute de CAPL ainsi que l'effet négatif net de la conversion en dollars américains de nos opérations canadiennes et européennes, la marge brute sur le carburant pour le transport routier pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019 a diminué d'environ 9,0 millions \$, ou 1,2 %. Notre marge brute sur le carburant pour le transport routier s'est établie à 18,51 ¢ par gallon aux États-Unis, en hausse de 1,22 ¢ par gallon. En Europe, la marge brute sur le carburant pour le transport routier s'est établie à 8,28 ¢ US par litre, soit une diminution de 0,44 ¢ US par litre, impactée négativement par la transaction de vente d'inventaire détenu dans le cadre du CSO en Suède survenue l'an dernier, tandis qu'au Canada, la marge brute sur le carburant pour le transport routier s'est établie à 8,13 ¢ CA par litre, soit une baisse de 1,31 ¢ CA par litre, en raison des pressions concurrentielles dans certains de nos marchés et de l'incidence de l'entrée en vigueur de la nouvelle taxe sur le carbone dans certaines régions.

Le tableau suivant fournit certaines informations relatives aux marges brutes sur le carburant pour le transport routier provenant de nos magasins corporatifs aux États-Unis et à l'impact des frais liés aux modes de paiements électroniques pour les huit derniers trimestres, en débutant par le premier trimestre de l'exercice terminé le 29 avril 2018 :

(en cents US par gallon)

Trimestre	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	Moyenne pondérée
Période de 52 semaines terminée le 28 avril 2019					
Avant déduction des frais liés aux modes de paiement électronique	22,70	21,88	29,42	18,51	23,60
Frais liés aux modes de paiement électronique	4,21	4,10	3,92	4,40	4,10
Dédiction faite des frais liés aux modes de paiement électronique	18,49	17,78	25,50	14,11	19,50
Période de 52 semaines terminée le 29 avril 2018					
Avant déduction des frais liés aux modes de paiement électronique	20,75	24,70	15,66	17,29	19,39
Frais liés aux modes de paiement électronique	3,79	4,21	3,73	3,62	3,82
Dédiction faite des frais liés aux modes de paiement électronique	16,96	20,49	11,93	13,67	15,57

Tel qu'il est démontré par le tableau ci-dessus, les marges sur le carburant pour le transport routier aux États-Unis peuvent être volatiles de trimestre en trimestre, mais ont tendance à être relativement stables sur de plus longues périodes. Au Canada et en Europe, la volatilité des marges et l'incidence des frais liés aux modes de paiement électronique ne sont pas aussi importantes.

### Marge brute sur les autres revenus

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, notre marge brute sur les autres revenus a été de 52,8 millions \$, soit une diminution de 12,3 millions \$, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2018. Excluant la marge brute de CAPL, notre marge brute sur les autres revenus a diminué de 14,4 millions \$. Cette baisse est principalement due à la baisse de la demande et à la hausse des coûts des autres produits de carburants, ainsi qu'à la cession de nos activités de vente de carburant pour le secteur maritime, qui a eu une incidence d'environ 3,0 millions \$.

## Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux (« coûts d'exploitation »)

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, les coûts d'exploitation ont augmenté de 2,9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice 2018, mais ont augmenté de 5,0 % si l'on exclut certains éléments qui ne sont pas considérés comme indicatifs des tendances futures :

	Période de 12 semaines terminée le 28 avril 2019
<b>Variation totale, telle que publiée</b>	<b>2,9 %</b>
Ajustements :	
Diminution générée par l'effet net de la conversion de devises	2,5 %
Augmentation générée par l'augmentation des frais liés aux modes de paiement électronique, excluant les acquisitions	(0,6 %)
Frais d'acquisition constatés dans les résultats de l'exercice 2018	0,1 %
Diminution des coûts d'exploitation de CAPL	0,1 %
<b>Variation restante</b>	<b>5,0 %</b>

Excluant la conversion de nos magasins Esso du modèle d'agent au modèle corporatif ainsi que l'incidence des changements de certaines hypothèses basées sur des facteurs externes incluses dans le calcul de nos provisions, la variation restante pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019 aurait été de 3,6 %. La croissance des coûts d'exploitation découle, entre autres, de l'inflation normale, de la hausse du salaire minimum dans certaines régions et des dépenses plus élevées en marketing visant à appuyer notre stratégie. Nous continuons de favoriser un contrôle strict des coûts dans l'ensemble de notre organisation, tout en maintenant la qualité du service que nous offrons à nos clients.

## Bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et perte de valeur (BAIIA) et BAIIA ajusté

Au quatrième trimestre de l'exercice 2019, le BAIIA est passé de 711,1 millions \$ à 655,3 millions \$, soit une diminution de 7,8 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. En excluant du BAIIA du quatrième trimestre de l'exercice 2019 et de celui de l'exercice 2018 les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le BAIIA ajusté du quatrième trimestre de l'exercice 2019 a diminué de 61,3 millions \$, ou 8,7 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives visant à soutenir notre stratégie à l'échelle de l'organisation de même qu'à l'incidence négative nette de la conversion en dollars américains de nos opérations canadiennes et européennes, contrebalancée en partie par la croissance organique. La fluctuation des taux de change a eu une incidence négative nette d'environ 21,0 millions \$.

Il est à noter que le BAIIA et le BAIIA ajusté ne constituent pas des mesures de la performance reconnues selon les IFRS, mais nous, ainsi que les investisseurs et les analystes, considérons que ces mesures de la performance facilitent l'évaluation de nos activités courantes et de notre capacité à générer des flux de trésorerie afin de financer nos besoins en liquidités, y compris notre programme de dépenses en immobilisations et le paiement de dividendes. Notons que notre méthode de calcul peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés ouvertes.

(en millions de dollars américains)	Périodes de 12 semaines terminées le	
	28 avril 2019	29 avril 2018
Bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle, tel que publié	289,9	395,2
Ajouter :		
Impôts sur les bénéfices	45,3	(0,5)
Frais financiers nets	78,6	75,6
Amortissements et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et autres actifs	241,5	240,8
BAIIA	655,3	711,1
Ajustements :		
BAIIA attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(16,2)	(15,5)
Frais de restructuration attribuables aux actionnaires de la société	2,6	6,9
Frais d'acquisition	0,4	0,9
BAIIA ajusté	642,1	703,4

## Amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et autres actifs (« amortissement »)

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, nos dépenses d'amortissement ont augmenté de 0,7 million \$ et ont diminué de 0,9 million \$ si l'on exclut les résultats de CAPL.

## Frais financiers nets

Les frais financiers nets du quatrième trimestre de l'exercice 2019 ont totalisé 78,6 millions \$, soit une augmentation de 3,0 millions \$ comparativement au quatrième trimestre de l'exercice 2018. En excluant les éléments présentés dans le tableau ci-dessous, les frais financiers nets ont augmenté de 2,9 millions \$.

(en millions de dollars américains)	Périodes de 12 semaines terminées le	
	28 avril 2019	29 avril 2018
Frais financiers nets, tel que publié	78,6	75,6
Ajustements :		
Gain (perte) de change net(te)	1,1	(1,0)
Frais financiers de CAPL	(7,7)	(5,5)
Frais financiers nets excluant les items ci-haut	72,0	69,1

## Impôts sur les bénéfices

Le quatrième trimestre de l'exercice 2019 affiche un taux d'imposition de 13,5 % comparativement à 17,5 % pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018 lorsqu'on exclut le recouvrement d'impôts net de 69,7 millions \$ après l'analyse de l'incidence de la « U.S. Tax Cuts and Jobs Act » du quatrième trimestre de l'exercice 2018. La diminution du taux d'imposition du quatrième trimestre de l'exercice 2019 découle d'une composition différente de nos bénéfices à travers les différentes juridictions.

## Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société (« bénéfice net ») et bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société (« bénéfice net ajusté »)

Le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2019 s'est chiffré à 293,1 millions \$, comparativement à 391,0 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent, soit une diminution de 97,9 millions \$, ou 25,0 %. Le bénéfice net par action sur une base diluée s'est quant à lui chiffré à 0,52 \$, comparativement à 0,69 \$ pour l'exercice précédent. L'effet négatif net découlant de la conversion en dollars américains des revenus et dépenses de nos opérations canadiennes et européennes sur le bénéfice net s'est élevé à approximativement 14,0 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2019.

En excluant du bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2019 et de celui de l'exercice 2018 les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019 aurait été d'approximativement 295,0 millions \$, comparativement à 335,0 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, soit une diminution de 40,0 millions \$, ou 11,9 %. Les résultats ajustés par action sur une base diluée seraient demeurés à 0,52 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, comparativement à 0,59 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018, soit une diminution de 11,9 %.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net publié au bénéfice net ajusté :

(en millions de dollars américains)	Périodes de 12 semaines terminées le	
	28 avril 2019	29 avril 2018
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, tel que publié	293,1	391,0
Ajustements :		
Frais de restructuration attribuables aux actionnaires de la société	2,6	6,9
(Gain) perte de change net(te)	(1,1)	1,0
Frais d'acquisition	0,4	0,9
Recouvrement d'impôts net découlant de la « U.S. Tax Cuts and Jobs Act » attribuable aux actionnaires de la société	-	(65,6)
Dépense d'amortissement accéléré	-	4,5
Incidence fiscale des éléments ci-dessus et arrondissements	-	(3,7)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société	295,0	335,0

Il est à noter que le bénéfice net ajusté ne constitue pas une mesure de performance reconnue selon les IFRS, mais nous l'utilisons, ainsi que les investisseurs et les analystes, afin d'évaluer la performance sous-jacente de nos activités sur une base comparable. Notons que notre méthode de calcul peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés ouvertes.

## Analyse sommaire des résultats consolidés pour l'exercice 2019

Le tableau suivant présente certaines informations concernant nos opérations pour la période de 52 semaines terminée le 28 avril 2019, la période de 52 semaines terminée le 29 avril 2018 et la période de 53 semaines terminée le 30 avril 2017. CAPL désigne CrossAmerica Partners LP.

	Période de 52 semaines 2019	Période de 52 semaines 2018	Période de 53 semaines 2017
<i>(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)</i>			
<b>Données sur les résultats d'exploitation :</b>			
Revenus tirés des marchandises et services <sup>(1)</sup> :			
États-Unis	10 781,8	9 432,0	7 669,8
Europe	1 457,8	1 413,9	1 205,8
Canada	2 172,7	2 053,5	1 848,5
CAPL	95,8	76,6	-
<i>Élimination des transactions intersociétés avec CAPL</i>	(2,7)	-	-
Total des revenus tirés des marchandises et services	14 505,4	12 976,0	10 724,1
Ventes de carburant pour le transport routier :			
États-Unis	28 195,6	23 327,3	16 492,0
Europe	8 380,7	7 684,1	6 473,4
Canada	4 957,9	4 819,9	3 089,0
CAPL	2 211,8	1 547,6	-
<i>Élimination des transactions intersociétés avec CAPL</i>	(444,7)	(262,4)	-
Total des ventes de carburant pour le transport routier	43 301,3	37 116,5	26 054,4
Autres revenus <sup>(2)</sup> :			
États-Unis	21,8	25,1	14,0
Europe	1 220,7	1 217,7	1 098,4
Canada	24,5	27,6	13,6
CAPL	61,2	47,6	-
<i>Élimination des transactions intersociétés avec CAPL</i>	(17,3)	(16,1)	-
Total des autres revenus	1 310,9	1 301,9	1 126,0
<b>Total des ventes</b>	<b>59 117,6</b>	<b>51 394,4</b>	<b>37 904,5</b>
Marge brute sur les marchandises et services <sup>(1)</sup> :			
États-Unis	3 646,3	3 140,1	2 545,0
Europe	609,0	602,3	511,4
Canada	729,7	707,7	625,2
CAPL	23,3	18,6	-
<i>Élimination des transactions intersociétés avec CAPL</i>	(2,3)	-	-
Total marge brute totale sur les marchandises et services	5 006,0	4 468,7	3 681,6
Marge brute sur le carburant pour le transport routier :			
États-Unis	2 471,5	1 868,1	1 407,6
Europe	981,1	1 024,2	917,5
Canada	392,8	424,9	262,0
CAPL	103,6	69,6	-
<i>Élimination des transactions intersociétés avec CAPL</i>	3 949,0	3 386,8	2 587,1
Marge brute sur les autres revenus <sup>(2)</sup> :			
États-Unis	21,8	23,2	14,0
Europe	149,7	173,7	185,5
Canada	24,5	27,6	13,6
CAPL	61,2	47,6	-
<i>Élimination des transactions intersociétés avec CAPL</i>	(17,3)	(16,1)	-
Total marge brute totale sur les autres revenus	239,9	256,0	213,1
<b>Marge brute totale</b>	<b>9 194,9</b>	<b>8 111,5</b>	<b>6 481,8</b>
Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux			
Excluant CAPL	5 584,8	5 069,5	4 096,6
CAPL	80,5	67,8	-
<i>Élimination des transactions intersociétés avec CAPL</i>	(19,2)	(12,5)	-
Total des frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux	5 646,1	5 124,8	4 096,6
Frais de restructuration (incluant 6,5 millions \$ pour CAPL, pour la période de 52 semaines terminée le 29 avril 2018)	10,5	56,9	8,1
(Gain) perte sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs	(21,3)	(17,7)	11,8
Amortissements et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et autres actifs			
Excluant CAPL	927,2	849,5	667,6
CAPL	143,5	61,1	-
Total de l'amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et autres actifs	1 070,7	910,6	667,6
<b>Bénéfice d'exploitation</b>			
Excluant CAPL	2 534,0	2 040,9	1 697,7
CAPL	(44,7)	(0,4)	-
<i>Élimination des transactions intersociétés avec CAPL</i>	(0,4)	(3,6)	-
Bénéfice d'exploitation total	2 488,9	2 036,9	1 697,7
<b>Bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle</b>			
Perte (bénéfice) net(te) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1 821,3	1 677,5	1 208,9
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société</b>	<b>12,6</b>	<b>(6,9)</b>	<b>-</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 833,9</b>	<b>1 670,6</b>	<b>1 208,9</b>
<b>Données par action :</b>			
Bénéfice net par action de base (dollars par action)	3,25	2,95	2,13
Bénéfice net par action dilué (dollars par action)	3,25	2,95	2,12
Bénéfice net ajusté par action dilué (dollars par action)	3,32	2,60	2,21
Dividende versé par action (cents CA par action)	45,00	37,00	34,75

	Période de 52 semaines	Période de 52 semaines	Période de 53 semaines
	2019	2018	2017
<i>(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)</i>			
<b>Autres données d'exploitation – excluant CAPL :</b>			
Marge brute sur les marchandises et services <sup>(1)</sup> :			
Consolidée	34,6 %	34,5 %	34,3 %
États-Unis	33,8 %	33,3 %	33,2 %
Europe	41,8 %	42,6 %	42,4 %
Canada	33,6 %	34,5 %	33,8 %
Croissance des ventes de marchandises par magasin comparable <sup>(3)(13)</sup> :			
États-Unis <sup>(4)</sup>	4,1 %	0,8 %	2,0 %
Europe	4,8 %	2,7 %	3,5 %
Canada <sup>(4)</sup>	5,2 %	0,4 %	0,1 %
Marge brute sur le carburant pour le transport routier :			
États-Unis (cents par gallon) <sup>(4)</sup>	23,60	19,39	18,56
Europe (cents par litre)	8,61	8,72	8,22
Canada (cents CA par litre) <sup>(4)</sup>	8,38	8,84	7,66
Volume total de carburant pour le transport routier vendu :			
États-Unis (millions de gallons)	10 979,5	9 794,1	7 643,1
Europe (millions de litres)	11 391,2	11 747,6	11 160,2
Canada (millions de litres)	6 198,9	6 161,4	4 550,1
Croissance (diminution) du volume de carburant pour le transport routier par magasin comparable <sup>(13)</sup> :			
États-Unis <sup>(4)</sup>	0,7 %	(0,4 %)	2,6 %
Europe	(0,9 %)	-	1,0 %
Canada <sup>(4)</sup>	(1,6 %)	(1,4 %)	(0,3 %)

	28 avril 2019	29 avril 2018 <sup>(12)</sup>	30 avril 2017
<i>(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)</i>			
<b>Données tirées du bilan :</b>			
Actif total (incluant 1,1 milliard \$ et 1,3 milliard \$ pour CAPL au 28 avril 2019 et au 29 avril 2018, respectivement)	22 607,7	23 156,7	14 185,6
Dettes portant intérêts (incluant 539,2 millions \$ et 536,8 millions \$ pour CAPL au 28 avril 2019 et au 29 avril 2018, respectivement)	6 951,4	8 906,7	3 354,9
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	8 923,2	7 560,4	6 009,6
<b>Ratios d'endettement<sup>(5)</sup> :</b>			
Dette nette portant intérêts / capitalisation totale <sup>(6)</sup>	0,39 : 1	0,50 : 1	0,31 : 1
Ratio d'endettement <sup>(7)(11)</sup>	1,61 : 1	2,46 : 1	1,09 : 1
Ratio d'endettement ajusté <sup>(8)(11)</sup>	2,29 : 1	3,13 : 1	2,02 : 1
<b>Rentabilité<sup>(5)</sup> :</b>			
Rendement des capitaux propres <sup>(9)(11)</sup>	22,3 %	24,8 %	22,5 %
Rendement des capitaux investis <sup>(10)(11)</sup>	14,1 %	12,0 %	15,8 %

- (1) Comprend les revenus tirés des redevances de franchisage, des royalties et des remises sur certains achats effectués par les franchisés et les affiliés ainsi que de la vente en gros de marchandises.
- (2) Comprend les revenus tirés de la location d'actifs et de la vente de carburant pour le secteur de l'aviation, d'énergie pour les moteurs stationnaires et de carburant pour le secteur maritime (jusqu'au 30 novembre 2018).
- (3) Ne comprend pas les services et autres revenus (décrits aux notes de bas de page 1 et 2 ci-dessus). La croissance au Canada et en Europe est calculée en devises locales.
- (4) Pour les magasins corporatifs seulement.
- (5) Ces mesures sont présentées comme si notre participation dans CAPL était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, car nous croyons qu'elle permet une présentation plus pertinente du rendement sous-jacent de la société.
- (6) Cette mesure est présentée à titre indicatif seulement et représente une mesure de la santé financière surtout utilisée par les milieux financiers. Elle représente le calcul suivant : la dette à long terme portant intérêts, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements temporaires, divisée par l'addition de l'avoir des actionnaires et de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements temporaires. Elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et pourrait donc ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes. Aux fins de ce calcul, la dette à long terme de CAPL est exclue, car il s'agit d'une dette sans recours contre la société, comme l'indique la note de bas de page 5. Nous croyons que ce ratio est utile aux investisseurs et aux analystes.
- (7) Cette mesure est présentée à titre indicatif seulement et représente une mesure de la santé financière surtout utilisée par les milieux financiers. Elle représente le calcul suivant : la dette à long terme portant intérêts, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements temporaires, divisée par le BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements) ajusté pour tenir compte d'éléments spécifiques. Elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et pourrait donc ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes. Aux fins de ce calcul, la dette à long terme de CAPL est exclue, car il s'agit d'une dette sans recours contre la société, comme l'indique la note de bas de page 5. Nous croyons que ce ratio est utile aux investisseurs et aux analystes.
- (8) Cette mesure est présentée à titre indicatif seulement et représente une mesure de la santé financière surtout utilisée par les milieux financiers. Elle représente le calcul suivant : la dette à long terme portant intérêts plus la dépense de loyer multipliée par huit, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements temporaires, divisée par le BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts, amortissements et loyer) ajusté pour tenir compte d'éléments spécifiques. Elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et pourrait donc ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes. Aux fins de ce calcul, la dette à long terme de CAPL est exclue, car il s'agit d'une dette sans recours contre la société, comme l'indique la note de bas de page 5. Nous croyons que cette mesure est utile aux investisseurs et aux analystes.
- (9) Cette mesure est présentée à titre indicatif seulement et représente une mesure de la performance surtout utilisée par les milieux financiers. Elle représente le calcul suivant : le bénéfice net divisé par l'avoir des actionnaires moyen de la période correspondante. Elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et pourrait donc ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes. Nous croyons que cette mesure est utile aux investisseurs et aux analystes.
- (10) Cette mesure est présentée à titre indicatif seulement et représente une mesure de la performance surtout utilisée par les milieux financiers. Elle représente le calcul suivant : le bénéfice avant impôts et intérêts divisé par les capitaux employés moyens de la période correspondante. Les capitaux employés représentent l'actif total moins le passif à court terme ne portant pas intérêt. Elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et pourrait donc ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes. Nous croyons que cette mesure est utile aux investisseurs et aux analystes.
- (11) Au 29 avril 2018, ces mesures sont présentées sur une base pro forma pour la période de 52 semaines terminée le 29 avril 2018 pour les acquisitions de CST et de Holiday. Au 30 avril 2017, ces mesures sont présentées sur une base pro forma pour la période de 53 semaines terminée le 30 avril 2017 pour le réseau de magasins acquis d'Imperial Oil. Les données historiques des résultats et du bilan de CST et de Holiday ont été modifiées afin de rendre leur présentation conforme à nos politiques.
- (12) Les données au 29 avril 2018 ont été ajustées en fonction de la juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et du goodwill liés à l'acquisition de Holiday.
- (13) Pour les exercices 2018 et 2017, ces mesures sont présentées sur une base comparable de 52 semaines.

## Chiffre d'affaires

Pour l'exercice 2019, notre chiffre d'affaires a augmenté de 7,7 milliards \$ ou 15,0 % par rapport à l'exercice 2018, en raison essentiellement de la contribution des acquisitions, du prix de vente moyen plus élevé du carburant pour le transport routier et de la croissance organique, contrebalancée en partie par l'incidence négative nette de la conversion en dollars américains des revenus tirés de nos opérations canadiennes et européennes.

### Revenus tirés des marchandises et services

Au cours de l'exercice 2019, les revenus de marchandises et services ont augmenté de 1,5 milliard \$. Excluant le chiffre d'affaires de CAPL et l'effet négatif net de la conversion en dollars américains des revenus tirés de nos opérations canadiennes et européennes, les revenus tirés des marchandises et services ont augmenté de 1,6 milliard \$, ou 12,7 %. Cette hausse est principalement attribuable à la contribution des acquisitions, qui a totalisé environ 1,0 milliard \$, ainsi qu'à la croissance organique. La croissance des ventes de marchandises par magasin comparable a été de 4,1 % aux États-Unis, de 4,8 % en Europe et de 5,2 % au Canada, grâce au succès de nos activités de changement de marque, aux améliorations apportées à notre offre de produits, ainsi qu'en raison de nos diverses initiatives visant à accroître l'achalandage dans nos magasins.

### Ventes de carburant pour le transport routier

Au cours de l'exercice 2019, les ventes de carburant pour le transport routier ont augmenté de 6,2 milliards \$. En excluant le chiffre d'affaires de CAPL et l'effet négatif net de la conversion en dollars américains des revenus tirés de nos opérations canadiennes et européennes, les ventes de carburant pour le transport routier ont augmenté de 6,2 milliards \$, ou 17,4 %. Cette augmentation est attribuable à l'impact du prix de vente moyen plus élevé du carburant pour le transport routier, qui a eu un effet positif d'approximativement 3,5 milliards \$, et à la contribution des acquisitions, qui s'est élevée à approximativement 3,1 milliards \$, contrebalancée en partie par la baisse de nos revenus tirés des ventes en gros de carburant. Le volume de carburant pour le transport routier par magasin comparable a augmenté de 0,7 % aux États-Unis, tandis qu'il a diminué de 0,9 % en Europe et de 1,6 % au Canada, fortement touché au début de l'exercice par la transition vers un nouveau programme de fidélisation dans nos magasins Esso.

Le tableau suivant donne un aperçu du prix de vente moyen sur le carburant pour le transport routier de nos magasins corporatifs dans nos différents marchés pour les huit derniers trimestres, en débutant par le premier trimestre de l'exercice terminé le 29 avril 2018 :

Trimestre	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	Moyenne pondérée
<b>Période de 52 semaines terminée le 28 avril 2019</b>					
États-Unis (dollars US par gallon) – excluant CAPL	2,76	2,72	2,42	2,51	2,60
Europe (cents US par litre)	75,07	80,56	75,28	74,59	76,32
Canada (cents CA par litre)	117,95	115,22	97,59	103,45	107,82
<b>Période de 52 semaines terminée le 29 avril 2018</b>					
États-Unis (dollars US par gallon) – excluant CAPL	2,21	2,47	2,30	2,51	2,37
Europe (cents US par litre)	61,39	68,23	71,19	78,32	70,52
Canada (cents CA par litre)	99,81	101,46	108,11	110,39	102,85

### Autres revenus

Pour l'exercice 2019, le total des autres revenus s'est élevé à 1,3 milliard \$, soit une augmentation de 9,0 millions \$ comparativement à l'exercice 2018. Excluant les revenus de CAPL, les autres revenus ont diminué de 3,4 millions \$ pour l'exercice 2019. La baisse est essentiellement attribuable à la cession de nos activités de vente de carburant pour le secteur maritime, contrebalancée en partie par la hausse du prix de vente moyen des autres produits de carburant.

## Marge brute

Notre marge brute a atteint 9,2 milliards \$ pour l'exercice 2019, soit une hausse de 1,1 milliard \$ ou 13,4 % par rapport à l'exercice 2018, en raison essentiellement de la contribution des acquisitions, des marges plus élevées sur le carburant aux États-Unis et de la croissance organique, contrebalancée en partie par l'incidence négative nette de la conversion en dollars américains de nos opérations canadiennes et européennes.

### Marge brute sur les marchandises et services

Au cours de l'exercice 2019, notre marge brute sur les marchandises et services s'est établie à 5,0 milliards \$, soit une hausse de 537,3 millions \$ par rapport à l'exercice 2018. En excluant la marge brute de CAPL ainsi que l'effet négatif net de la conversion en dollars américains de nos opérations canadiennes et européennes, la marge brute sur les marchandises et services a augmenté d'environ 583,0 millions \$, ou 13,1 %. Cette hausse est essentiellement attribuable à la contribution des

acquisitions pour un montant approximatif de 340,0 millions \$, ainsi qu'à notre croissance organique. La marge brute s'est établie à 33,8 % aux États-Unis, soit une hausse de 0,5 %, à 41,8 % en Europe, soit une diminution de 0,8 %, en raison d'un mix de produits différent, tandis qu'elle s'est établie à 33,6 % au Canada, soit une baisse de 0,9 %, en raison principalement de la conversion de nos magasins Esso du modèle d'agent au modèle corporatif et de la hausse des taxes sur les cigarettes et autres produits du tabac.

#### Marge brute sur le carburant pour le transport routier

Au cours de l'exercice 2019, notre marge brute sur le carburant pour le transport routier a été de 3,9 milliards \$, soit une augmentation de 562,2 millions \$ par rapport à l'exercice 2018. En excluant la marge brute de CAPL ainsi que l'effet négatif net de la conversion en dollars américains de nos opérations canadiennes et européennes, la marge brute sur le carburant pour le transport routier a augmenté d'environ 586,0 millions \$, ou 17,7 %, en raison des acquisitions et des marges plus élevées sur le carburant. La marge brute sur le carburant pour le transport routier a été de 23,60 ¢ par gallon aux États-Unis, une hausse de 4,21 ¢ le gallon, de 8,61 ¢ US par litre en Europe, une baisse de 0,11 ¢ par litre, en raison principalement de l'effet négatif net de la conversion en dollars américains de nos opérations européennes, et à 8,38 ¢ CA par litre au Canada, une diminution de 0,46 ¢ CA par litre, en raison des pressions concurrentielles dans certains de nos marchés.

Le tableau suivant fournit certaines informations relatives aux marges brutes sur le carburant pour le transport routier provenant de nos magasins corporatifs aux États-Unis et à l'impact des frais liés aux modes de paiements électroniques pour les huit derniers trimestres, en débutant par le premier trimestre de l'exercice terminé le 29 avril 2018 :

(en cents US par gallon)

Trimestre	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	Moyenne pondérée
Période de 52 semaines terminée le 28 avril 2019					
Avant déduction des frais liés aux modes de paiement électronique	22,70	21,88	29,42	18,51	23,60
Frais liés aux modes de paiement électronique	4,21	4,10	3,92	4,40	4,10
Dédiction faite des frais liés aux modes de paiement électronique	18,49	17,78	25,50	14,11	19,50
Période de 52 semaines terminée le 29 avril 2018					
Avant déduction des frais liés aux modes de paiement électronique	20,75	24,70	15,66	17,29	19,39
Frais liés aux modes de paiement électronique	3,79	4,21	3,73	3,62	3,82
Dédiction faite des frais liés aux modes de paiement électronique	16,96	20,49	11,93	13,67	15,57

Tel qu'il est démontré par le tableau ci-dessus, les marges sur le carburant pour le transport routier aux États-Unis peuvent être volatiles de trimestre en trimestre, mais ont tendance à être relativement stables sur de plus longues périodes. Au Canada et en Europe, la volatilité des marges et l'incidence des frais liés aux modes de paiement électronique ne sont pas aussi importantes.

#### Marge brute sur les autres revenus

Pour l'exercice 2019, notre marge brute sur les autres revenus a été de 239,9 millions \$, soit une diminution de 16,1 millions \$ par rapport à l'exercice 2018. Excluant la marge brute de CAPL, notre marge brute sur les autres revenus a diminué de 28,5 millions \$. Cette baisse est principalement due à la baisse de la demande et à la hausse des coûts des autres produits de carburants, ainsi qu'à la cession de nos activités de vente de carburant pour le secteur maritime, qui a eu une incidence d'environ 3,0 millions \$ sur l'exercice 2019.

## Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux (« coûts d'exploitation »)

Pour l'exercice 2019, les coûts d'exploitation ont augmenté de 10,2 % par rapport à l'exercice 2018, mais ont augmenté de seulement 3,7 % si l'on exclut certains éléments qui ne sont pas considérés comme indicatifs des tendances futures :

Variation totale, telle que publiée	Période de 52 semaines terminée le 28 avril 2019
Ajustements :	10,2 %
Augmentation provenant des coûts d'exploitation additionnels liés aux acquisitions	(6,4 %)
Diminution générée par l'effet net de la conversion de devises	1,4 %
Augmentation générée par l'augmentation des frais liés aux modes de paiement électronique, excluant les acquisitions	(0,9 %)
Augmentation des dépenses liées à des règlements et à des ajustements de provisions pour des éléments spécifiques constatés dans les résultats de l'exercice 2019 <sup>(1)</sup>	(0,6 %)
Frais d'acquisition constatés dans les résultats de l'exercice 2018	0,2 %
Augmentation des coûts d'exploitation de CAPL	(0,2 %)
Coûts supplémentaires provenant des initiatives liées à notre nouvelle marque globale constatés dans les résultats de l'exercice 2018	0,1 %
Frais supplémentaires engagés à la suite des ouragans Harvey et Irma constatés dans les résultats de l'exercice 2018	0,1 %
Goodwill négatif constaté dans les résultats de l'exercice 2018	(0,1 %)
Paiement compensatoire à CAPL pour la cession d'actifs constaté dans les résultats de l'exercice 2019	(0,1 %)
<b>Variation restante</b>	<b>3,7 %</b>

(1) Au cours de l'exercice 2019, nous avons réglé diverses réclamations et ajusté nos provisions en lien avec des événements spécifiques de l'exercice, ce qui a eu une incidence négative de 24,2 millions \$ sur notre bénéfice avant impôts.

Excluant la conversion de nos magasins Esso du modèle d'agent au modèle corporatif ainsi que l'incidence des changements de certaines hypothèses basées sur des facteurs externes incluses dans le calcul de nos provisions, la variation restante pour l'exercice 2019 aurait été de 3,4 %. La croissance des coûts d'exploitation découle, entre autres, de l'inflation normale, de la hausse du salaire minimum dans certaines régions et des dépenses plus élevées visant à appuyer notre croissance et notre stratégie. Nous continuons de favoriser un contrôle strict des coûts dans l'ensemble de notre organisation, tout en maintenant la qualité du service que nous offrons à nos clients.

## Bénéfice avant intérêts, impôts, amortissements et perte de valeur (BAIIA) et BAIIA ajusté

Au cours de l'exercice 2019, le BAIIA a augmenté, passant de 3,0 milliards \$ à 3,6 milliards \$, soit une hausse de 20,3 %. En excluant du BAIIA de l'exercice 2019 et de l'exercice 2018 les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le BAIIA ajusté de l'exercice 2019 a augmenté de 540,0 millions \$, ou 18,1 %, principalement en raison de la contribution des marges sur le carburant plus élevées aux États-Unis, des acquisitions et de la croissance organique, facteurs contrebalancés en partie par des dépenses plus élevées et par l'effet négatif net de la conversion en dollars américains de nos opérations canadiennes et européennes. Durant l'exercice 2019, les acquisitions ont contribué pour environ 269,0 millions \$ au BAIIA ajusté, tandis que la variation du taux de change a eu un impact négatif net d'approximativement 45,0 millions \$.

Il est à noter que le BAIIA et le BAIIA ajusté ne constituent pas des mesures de la performance reconnues selon les IFRS, mais nous, ainsi que les investisseurs et les analystes, considérons que ces mesures de la performance facilitent l'évaluation de nos activités courantes et de notre capacité à générer des flux de trésorerie afin de financer nos besoins en liquidités, y compris notre programme de dépenses en immobilisations et le paiement de dividendes. Notons que notre méthode de calcul peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés ouvertes.

	<b>Périodes de 52 semaines terminées le</b>	
	<b>28 avril 2019</b>	<b>29 avril 2018</b>
(en millions de dollars américains)		
<b>Bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle, tel que publié</b>	<b>1 821,3</b>	<b>1 677,5</b>
Ajouter :		
Impôts sur les bénéfices	370,9	56,1
Frais financiers nets	320,1	335,3
Amortissements et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et autres actifs	1 070,7	910,6
<b>BAIIA</b>	<b>3 583,0</b>	<b>2 979,5</b>
Ajustements :		
BAIIA attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(77,5)	(49,5)
Frais de restructuration attribuables aux actionnaires de la société	10,5	51,7
Paiement compensatoire à CAPL pour la cession d'actifs, net des participations ne donnant pas le contrôle	5,0	-
Gain sur cession des activités de vente de carburant pour le secteur maritime	(3,2)	-
Frais d'acquisition	2,2	11,8
Gain sur la disposition d'un terminal	-	(11,5)
Gain sur la participation dans CST	-	(8,8)
Coûts additionnels liés aux ouragans	-	6,6
Coûts additionnels provenant des initiatives liées à notre nouvelle marque globale	-	3,0
Goodwill négatif	-	(2,8)
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>3 520,0</b>	<b>2 980,0</b>

## Amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et autres actifs (« amortissement »)

Pour l'exercice 2019, notre dépense d'amortissement a augmenté de 160,1 millions \$, incluant la perte de valeur de 55,0 millions \$ sur le goodwill de CAPL enregistrée au premier trimestre de l'exercice 2019. Excluant les résultats de CAPL, la dépense d'amortissement a augmenté de 77,7 millions \$ pour l'exercice 2019, en raison principalement de la contribution des acquisitions, du remplacement d'équipement, de l'ajout de nouveaux magasins et de l'amélioration continue de notre réseau.

## Frais financiers nets

Les frais financiers nets de l'exercice 2019 se sont chiffrés à 320,1 millions \$, soit une diminution de 15,2 millions \$ comparativement à l'exercice 2018. En excluant les éléments présentés dans le tableau ci-dessous, les frais financiers nets ont augmenté de 28,6 millions \$. Cette augmentation provient principalement de la hausse du solde moyen de notre dette à long terme attribuable aux acquisitions récentes, contrebalancée en partie par les remboursements effectués.

	Périodes de 52 semaines terminées le	
(en millions de dollars américains)	28 avril 2019	29 avril 2018
Frais financiers nets, tel que publié	320,1	335,3
Ajustements :		
Gain (perde) de change net(te)	5,3	(48,4)
Frais financiers de CAPL	(29,3)	(19,4)
Frais financiers nets excluant les items ci-haut	296,1	267,5

## Impôts sur les bénéfices

Pour l'exercice 2019, le taux d'imposition s'est établi à 16,9 %, comparativement à 20,6 % pour l'exercice 2018, en excluant le recouvrement d'impôts net de 288,3 millions \$ découlant de la « U.S. Tax Cuts and Jobs Act » de même qu'un ajustement relatif à un avantage fiscal découlant d'une réorganisation interne de l'exercice 2018. Le taux d'imposition de l'exercice 2019 tient compte d'un avantage fiscal de 6,2 millions \$ découlant de la réévaluation de nos soldes d'impôts différés résultant de la baisse du taux d'imposition statutaire en Suède. Excluant cet ajustement, le taux d'imposition aurait été de 17,2 % pour l'exercice 2019, une diminution comparativement à l'exercice 2018, découlant d'un taux d'imposition statutaire moins élevé aux États-Unis de même que d'une composition différente de nos bénéfices à travers les différentes juridictions.

## Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société (« bénéfice net ») et bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société (« bénéfice net ajusté »)

Le bénéfice net de l'exercice 2019 s'est chiffré à 1,8 milliard \$, comparativement à 1,7 milliard \$ pour l'exercice 2018, soit une augmentation de 163,3 millions \$, ou 9,8 %. Le bénéfice net par action sur une base diluée s'est quant à lui chiffré à 3,25 \$, comparativement à 2,95 \$ pour l'exercice précédent. L'effet négatif net sur notre bénéfice net découlant de la conversion en dollars américains des revenus et dépenses de nos opérations canadiennes et européennes s'est élevé à approximativement 30,0 millions \$ pour l'exercice 2019.

En excluant du bénéfice net de l'exercice 2019 et de celui de l'exercice 2018 les éléments présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté de l'exercice 2019 aurait été d'approximativement 1,9 milliard \$, comparativement à 1,5 milliard \$ pour l'exercice 2018, soit une hausse de 402,0 millions \$, ou 27,3 %. Le bénéfice net ajusté par action sur une base diluée aurait été de 3,32 \$ pour l'exercice 2019, comparativement à 2,60 \$ pour l'exercice 2018, soit une augmentation de 27,7 %.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net publié au bénéfice net ajusté :

	Périodes de 52 semaines terminées le	
(en millions de dollars américains)	28 avril 2019	29 avril 2018
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, tel que publié	1 833,9	1 670,6
Ajustements :		
Perte de valeur relative au goodwill de CAPL	55,0	-
Frais de restructuration attribuables aux actionnaires de la société	10,5	51,7
Avantage fiscal découlant de la baisse du taux d'imposition statutaire en Suède	(6,2)	-
(Gain) perte de change net(te)	(5,3)	48,4
Paiement compensatoire à CAPL pour la cession d'actifs, net des participations ne donnant pas le contrôle	5,0	-
Gain sur cession des activités de vente de carburant pour le secteur maritime	(3,2)	-
Frais d'acquisition	2,2	11,8
Recouvrement d'impôts net découlant de la « U.S. Tax Cuts and Jobs Act » attribuable aux actionnaires de la société	-	(270,1)
Dépense d'amortissement accéléré	-	19,0
Avantage fiscal découlant d'une réorganisation interne	-	(13,4)
Gain sur la disposition d'un terminal	-	(11,5)
Gain sur la participation dans CST	-	(8,8)
Coûts additionnels liés aux ouragans	-	6,6
Coûts additionnels provenant des initiatives liées à notre nouvelle marque globale	-	3,0
Goodwill négatif	-	(2,8)
Incidence fiscale des éléments ci-dessus et arrondissements	(17,9)	(32,5)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société	1 874,0	1 472,0

Il est à noter que le bénéfice net ajusté ne constitue pas une mesure de performance reconnue selon les IFRS, mais nous l'utilisons, ainsi que les investisseurs et les analystes, afin d'évaluer la performance sous-jacente de nos activités sur une base comparable. Notons que notre méthode de calcul peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés ouvertes.

## Résultats de CAPL

Pour l'exercice 2019, les résultats de CAPL ont été impactés par l'augmentation du prix de vente du carburant pour le transport routier ainsi que par le fait que l'exercice 2018 comportait 9 mois d'activités comparativement à 12 mois pour l'exercice 2019, puisque CAPL a été acquis vers la fin du premier trimestre de l'exercice 2018.

## Situation financière au 28 avril 2019

Tels que le démontrent nos ratios d'endettement inclus à la section « Analyse sommaire des résultats consolidés pour l'exercice 2019 » ainsi que nos rentrées de fonds nettes liées à nos activités d'exploitation, nous disposons d'une santé financière solide.

Notre actif total consolidé s'élevait à 22,6 milliards \$ au 28 avril 2019, une diminution de 549,0 millions \$ par rapport au solde en date du 29 avril 2018. Cette diminution découle principalement de l'effet négatif de la variation des taux de change à la date du bilan. Il importe de souligner que nous avons ajusté notre bilan consolidé au 29 avril 2018 afin de refléter les ajustements que nous avons effectués à la juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et du goodwill lié à l'acquisition de Holiday.

Au cours des périodes de 52 semaines terminées le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018, nous avons enregistré un rendement des capitaux investis<sup>1</sup> de 14,1 % et de 12,0 %, respectivement.

Les variations importantes des éléments du bilan sont expliquées ci-dessous :

### Dette à long terme et portion à court terme de la dette à long terme

La dette à long terme et la portion à court terme de la dette à long terme ont diminué de 1,9 milliard \$, passant de 8,9 milliards \$ au 29 avril 2018 à 7,0 milliards \$ au 28 avril 2019, principalement en raison des paiements nets d'environ 1,4 milliard \$ sur notre facilité de crédit renouvelable non garanti, des paiements nets de 413,5 millions \$ sur nos facilités d'acquisition et de crédit en plus de l'impact de l'affaiblissement du dollar canadien et de l'euro par rapport au dollar américain, qui a été d'approximativement 177,0 millions \$.

### Capitaux propres

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société se sont établis à 8,9 milliards \$ au 28 avril 2019, une augmentation de 1,4 milliard \$ par rapport au 29 avril 2018, en grande partie attribuable au bénéfice net de l'exercice 2019, contrebalancée en partie par les autres éléments du résultat global et les dividendes déclarés pour l'exercice 2019. Pour la période de 52 semaines terminée le 28 avril 2019, nous avons enregistré un rendement sur les capitaux propres<sup>1</sup> de 22,3 %.

Au 28 avril 2019, les capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle se chiffraient à 257,9 millions \$, une baisse de 69,1 millions \$ par rapport au 29 avril 2018, compte tenu principalement de la part des pertes et des distributions de CAPL attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

---

<sup>1</sup> Veuillez vous référer à la section « Analyse sommaire des résultats consolidés pour l'exercice 2019 » de ce rapport de gestion pour plus d'informations relativement à cette mesure de performance non reconnue par les IFRS.

## Situation de trésorerie et sources de financement

Nous tirons principalement nos liquidités de nos rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation et des emprunts disponibles par l'entremise de nos crédits d'exploitation à terme renouvelables non garantis. Nous utilisons nos liquidités principalement pour rembourser notre dette, financer nos acquisitions et nos dépenses en immobilisations, verser des dividendes et alimenter notre fonds de roulement. Nous prévoyons que nos rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation et nos emprunts disponibles en vertu de nos facilités de crédit renouvelables non garanties couvriront nos besoins en liquidités dans un avenir prévisible.

### *Crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti, échéant en décembre 2023 (« crédit d'exploitation D »)*

Entente de crédit consistant en une facilité de crédit renouvelable non garantie d'un montant maximal de 2 525,0 millions \$. Au 28 avril 2019, 40,0 millions \$ de la ligne de crédit non garantie disponible en vertu de notre crédit d'exploitation D avaient été utilisés à un taux d'intérêt de 5,625 % et des lettres de garantie de 12,6 millions \$ étaient en circulation.

Au cours de l'exercice 2019, nous avons amendé notre crédit d'exploitation D pour en prolonger l'échéance jusqu'en décembre 2023 et pour augmenter le montant maximal disponible sur la ligne de crédit non garantie de 50,0 millions \$ à 115,0 millions \$. Toutes les autres conditions liées à cette convention de crédit demeurent inchangées.

### *Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains de CAPL, sans recours contre la société, échéant en avril 2024*

Le 1<sup>er</sup> avril 2019, CAPL a entièrement remboursé une convention de crédit sous la forme d'une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains d'un montant maximal de 650,0 millions \$ en vertu de laquelle des crédits de sécurité pouvaient faire l'objet de prélèvements pouvant atteindre 25,0 millions \$ et des lettres de garantie pouvaient être émises jusqu'à un montant total de 45,0 millions \$ (l'*« ancienne facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains de CAPL »*).

La même journée, CAPL a conclu une nouvelle convention de crédit sous la forme d'une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains d'un montant maximal de 750,0 millions \$ venant à échéance le 25 avril 2024 en vertu de laquelle des crédits de sécurité peuvent faire l'objet de prélèvements pouvant atteindre 35,0 millions \$ et des lettres de garantie peuvent être émises jusqu'à un montant total de 65,0 millions \$ (*la « facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains de CAPL »*). Cette facilité a remplacé l'ancienne facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains de CAPL et elle est sans recours contre la société.

Au 28 avril 2019, le taux d'intérêt effectif était de 4,730 % (4,740 % au 29 avril 2018) et CAPL était en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par la convention de crédit.

### *Situation de trésorerie*

Au 28 avril 2019, excluant la facilité de crédit renouvelable de CAPL, un montant approximatif de 2,5 milliards \$ était disponible compte tenu de notre facilité de crédit d'exploitation renouvelable non garantie disponible et, à cette même date, nous étions en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par la convention de crédit. À pareille date, excluant l'encaisse et la facilité de crédit renouvelable de CAPL, nous avions accès à environ 3,2 milliards \$ en vertu de notre encaisse et de nos facilités de crédit d'exploitation renouvelables non garanties disponibles.

## Données choisies sur les flux de trésorerie consolidés

	Périodes de 52 semaines terminées le		
	28 avril 2019	29 avril 2018	Variation
(en millions de dollars américains)			
<b>Activités d'exploitation</b>			
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	3 083,6	2 163,1	920,5
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'autres actifs	(1 145,1)	(1 169,3)	24,2
Produits de la cession d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	215,6	132,1	83,5
Produits tirés de la cession des activités de vente de carburant pour le secteur maritime	24,3	-	24,3
Variation de la trésorerie soumise à restrictions	(16,9)	(13,5)	(3,4)
Acquisitions d'entreprises	(13,1)	(5 380,9)	5 367,8
Produits tirés de la cession d'actifs de CST détenus en vue de la vente	-	895,5	(895,5)
Produits tirés de la vente d'un placement disponible à la vente	-	91,6	(91,6)
<b>Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement</b>	(935,2)	(5 444,5)	4 509,3
<b>Activités de financement</b>			
(Diminution) augmentation nette du crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti	(1 357,4)	702,9	(2 060,3)
Augmentation nette de la facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de CAPL	516,0	-	516,0
(Diminution) augmentation nette de l'ancienne facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de CAPL	(512,1)	64,5	(576,6)
(Diminution) augmentation nette de la facilité d'acquisition, déduction faite des frais de financement	(413,5)	412,1	(825,6)
Dividendes versés en trésorerie	(181,3)	(162,4)	(18,9)
Distributions de CAPL versées aux participations ne donnant pas le contrôle	(56,5)	(50,5)	(6,0)
Diminution des autres dettes	(52,2)	(42,9)	(9,3)
Règlement d'instruments financiers dérivés	3,0	(81,3)	84,3
Levée d'options d'achat d'actions	0,2	0,2	-
Émission de billets de premier rang non garantis, déduction faite des frais de financement	-	3 935,9	(3 935,9)
Remboursement d'emprunts pris en charge à l'acquisition de CST	-	(1 075,9)	1 075,9
Remboursement de billets de premier rang non garantis	-	(232,5)	232,5
Rachat d'actions	-	(193,1)	193,1
<b>(Sorties) rentrees de fonds nettes liées aux activités de financement</b>	(2 053,8)	3 277,0	(5 330,8)
<b>Cotes de crédit</b>			
S&P Global Ratings – Cote de crédit corporative	BBB	BBB	
Moody's – Cote de crédit pour les billets de premier rang non garantis	Baa2	Baa2	

### Activités d'exploitation

Au cours de l'exercice 2019, nos opérations ont généré des rentrées de fonds nettes de 3,1 milliards \$, une augmentation de 920,5 millions \$ comparativement à l'exercice 2018, principalement en raison du bénéfice net plus élevé et des améliorations du fonds de roulement.

### Activités d'investissement

Au cours de l'exercice 2019, les dépenses nettes en immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs ont totalisé 929,5 millions \$.

Les dépenses ont principalement découlé du remplacement d'équipements dans certains magasins afin d'améliorer l'offre de produits et services, de notre projet de changement de marque, de l'ajout de nouveaux magasins, de l'amélioration continue de notre réseau ainsi que de nos investissements pour les technologies de l'information.

### Activités de financement

Au cours de l'exercice 2019, nous avons remboursé un montant net d'environ 1,4 milliard \$ sur notre crédit d'exploitation renouvelable non garanti en plus de rembourser un montant net de 413,5 millions \$ sur nos facilités d'acquisition et de crédit non renouvelable et non garantie.

Au cours de l'exercice 2019, nous avons aussi distribué 181,3 millions \$ en dividendes. De plus, au cours de la même période, nous avons versé 56,5 millions \$ en distributions de CAPL attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

## Engagements contractuels et commerciaux

Le tableau suivant présente un résumé de nos engagements contractuels financiers importants au 28 avril 2019<sup>(1)</sup> :

(en millions de dollars américains)	2020	2021	2022	2023	2024	Par la suite	Total
<b>Engagements contractuels</b>							
Dette à long terme <sup>(2)</sup>	1 484,9	396,9	169,9	1 341,6	651,6	4 191,7	<b>8 236,6</b>
Obligations en vertu de contrats de location-financement et autres dettes	64,6	80,0	51,6	43,7	38,1	210,4	<b>488,4</b>
Contrats de location simple <sup>(3)</sup>	459,8	425,1	385,6	302,0	269,6	1 418,6	<b>3 260,7</b>
<b>Total</b>	<b>2 009,3</b>	<b>902,0</b>	<b>607,1</b>	<b>1 687,3</b>	<b>959,3</b>	<b>5 820,7</b>	<b>11 985,6</b>

(1) Le tableau n'inclut pas les cotisations prévues en vertu des régimes de retraite à prestations définies.

(2) Inclut la dette sans recours de CAPL de 514,8 millions \$ échéant en avril 2024.

(3) Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices incluent les paiements sous la durée actuelle de chacun des contrats de location ainsi que les paiements sous une ou plusieurs options de prolongation de ces contrats lorsque nous avons la certitude raisonnable que nous exercerons ces options.

	2020	2021	2022	2023	2024	Par la suite	Total
<b>Obligations au titre des achats de carburant</b>							
États-Unis (en millions de gallons)	1 075,9	950,6	312,5	312,5	37,5	42,4	<b>2 731,4</b>
Europe (en millions de litres)	7 703,0	1 272,8	571,9	29,6	-	-	<b>9 577,3</b>
Canada (en millions de litres)	3 641,7	3 641,7	3 641,7	3 641,7	3 009,7	31 172,8	<b>48 749,3</b>
CAPL (en millions de gallons)	470,4	404,0	394,2	394,4	337,5	1 092,0	<b>3 092,5</b>

*Dette à long terme.* Au 28 avril 2019, notre dette à long terme totalisant 7,0 milliards \$ se détaillait comme suit :

- i. Billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens totalisant 1,8 milliard \$ (2,4 milliards \$ CA) et billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains totalisant 3,4 milliards \$, répartis comme suit :
  - a. Tranche 2 d'un montant nominal de 450,0 millions \$ CA venant à échéance le 1<sup>er</sup> novembre 2019 portant intérêt au taux de 3,319 %.
  - b. Tranche 3 d'un montant nominal de 250,0 millions \$ CA venant à échéance le 1<sup>er</sup> novembre 2022 portant intérêt au taux de 3,899 %.
  - c. Tranche 4 d'un montant nominal de 300,0 millions \$ CA venant à échéance le 21 août 2020 portant intérêt au taux de 4,214 %.
  - d. Tranche 5 d'un montant nominal de 700,0 millions \$ CA venant à échéance le 2 juin 2025 portant intérêt au taux de 3,600 %.
  - e. Tranche 6 d'un montant nominal de 1,0 milliard \$ venant à échéance le 26 juillet 2022 portant intérêt au taux de 2,700 %.
  - f. Tranche 7 d'un montant nominal de 700,0 millions \$ CA venant à échéance le 26 juillet 2024 portant intérêt au taux de 3,056 %.
  - g. Tranche 8 d'un montant nominal de 1,0 milliard \$ venant à échéance le 26 juillet 2027 portant intérêt au taux de 3,550 %.
  - h. Tranche 9 d'un montant nominal de 500,0 millions \$ venant à échéance le 26 juillet 2047 portant intérêt au taux de 4,500 %.
  - i. Tranche 10 d'un montant nominal de 600,0 millions \$ venant à échéance le 13 décembre 2019 portant intérêt au taux de 2,350 %.
  - j. Tranche 11 d'un montant nominal de 300,0 millions \$ venant à échéance le 13 décembre 2019 portant intérêt au taux LIBOR à trois mois plus 0,500 %.
- ii. Emprunts de 40,0 millions \$ en vertu de notre facilité de crédit renouvelable non garantie par l'entremise de sa ligne de crédit non garantie libellée en dollars américains et canadiens, venant à échéance en décembre 2023. En date du 28 avril 2019, le taux d'intérêt effectif était de 5,625 %.
- iii. Billets de premier rang non garantis libellés en euros d'un montant total de 831,2 millions \$, d'un montant nominal de 750,0 millions €, venant à échéance le 6 mai 2026 portant intérêt au taux de 1,875 % et ayant un taux d'intérêt effectif de 1,944 %.
- iv. Emprunts de 514,8 millions \$ en vertu de la convention de crédit de CAPL sous la forme d'une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains venant à échéance le 25 avril 2024. En date du 28 avril 2019, le taux d'intérêt effectif était de 4,730 %.
- v. Billets de premier rang non garantis libellés en couronnes norvégiennes d'un montant total de 77,4 millions \$, d'un montant nominal de 675,0 millions de couronnes norvégiennes, venant à échéance le 18 février 2026, portant intérêt au taux d'intérêt de 3,850 % et ayant un taux effectif de 3,927 %.
- vi. Autres dettes à long terme de 333,6 millions \$, incluant certaines obligations relatives à des immeubles et des équipements loués en vertu de contrats de location-financement.

*Contrats de location-financement et contrats de location simple.* Nous louons une portion importante de nos actifs par le biais de contrats de location-financement et de contrats de location simple standards, principalement pour la location de magasins, de terrains, d'équipements et d'immeubles de bureaux. Nos contrats de location de biens immobiliers comportent, en général, des termes initiaux de 5 à 20 ans en Amérique du Nord et comportent habituellement des options de renouvellement. En Europe, la durée des baux varie de contrats à court terme à des contrats dont l'échéance peut aller jusqu'à plus de 50 ans; la plupart de ces contrats de location sont renouvelables à leur échéance, au prix du marché. Lorsque les contrats de location sont considérés comme des contrats de location simple, les obligations relatives à ces contrats ainsi que les actifs connexes ne sont pas inclus dans nos bilans consolidés. En vertu de certains contrats de location, nous sommes assujettis à des loyers additionnels basés sur le chiffre d'affaires, ainsi qu'à des augmentations futures du loyer minimal. Lorsque les contrats de location sont considérés comme des contrats de location-financement, les obligations relatives à ces contrats, ainsi que les actifs connexes sont inclus dans nos bilans consolidés.

*Obligation au titre des achats de carburant.* Nous nous sommes engagés par l'entremise de diverses ententes, à acheter des quantités minimums de carburant au cours des prochaines années. Par le passé, nous avons généralement surpassé les quantités minimales requises et nous nous attendons à continuer à les surpasser dans un avenir rapproché. L'incapacité à atteindre les quantités minimums requises pourrait engendrer des pénalités financières pour les volumes manquants ainsi qu'une modification du prix payé. Au 28 avril 2019, nos obligations d'achat de carburant consistaient en plusieurs contrats en vertu desquels nous nous sommes engagés à acheter 5 823,9 millions de gallons et 58 326,6 millions de litres au cours des prochaines années.

*Éventualités.* Dans le cours normal de notre exploitation et par le biais d'acquisitions, nous faisons l'objet de réclamations et de litiges. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, nous n'avons aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur notre situation financière, sur les résultats de nos activités ou sur notre aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de nos activités commerciales.

Nous détenons des contrats d'assurance qui comportent des franchises élevées. Actuellement, nous croyons que nos contrats d'assurance, combinés à l'autoassurance, nous offrent une protection suffisante. Les pertes futures qui dépasseront les limites des contrats d'assurance ou qui, après une interprétation défavorable, pourraient ne pas être couvertes par les contrats d'assurance seront prélevées à même les fonds de la société. En ce qui concerne nos contrats d'indemnisation relatifs aux accidents de travail, nous émettons des lettres de crédit à titre de garantie pour certains contrats.

*Cautionnements.* Nous avons transféré un certain nombre de contrats de location de locaux à des tiers. En vertu de certains de ces contrats, advenant un défaut de paiement de la part du sous-locataire, nous conservons la responsabilité finale envers le propriétaire du paiement des montants définis aux termes des contrats de location. Au 28 avril 2019, le total des paiements futurs au titre de location en vertu de ces contrats est d'approximativement 3,4 millions \$ et leur juste valeur est non significative. Jusqu'ici, nous n'avons versé aucune somme importante aux termes de telles indemnisations. Nous avons aussi émis des cautionnements envers des tiers et pour le compte de tiers visant des paiements maximums futurs non actualisés totalisant 16,7 millions \$. Ces cautionnements ont surtout trait à des engagements en vertu de cautionnements financiers de baux automobiles et pour le compte de détaillants en Suède. Les cautionnements pour le compte de détaillants en Suède se composent de garanties destinées aux inventaires en magasin, en plus des garanties visant l'équipement loué des magasins. La valeur comptable et la juste valeur des engagements en vertu de cautionnements comptabilisées au bilan consolidé au 28 avril 2019 étaient non significatives.

Nous émettons également des cautionnements à différentes fins à l'égard de nos propres activités, y compris les cautionnements pour impôts, les ventes de billets de loterie, la distribution en gros et les ventes de boissons alcoolisées. La plupart du temps, ces cautionnements sont exigés par les municipalités ou les organismes d'État pour l'exploitation de magasins dans leur secteur.

*Autres engagements.* Nous nous sommes engagés, par l'entremise de diverses ententes d'achat de biens immobiliers et ententes d'achat de produits, à acheter annuellement des montants ou quantités minimums de marchandises. Dans le passé, nous avons généralement excédé ces exigences minimales et prévoyons faire de même dans l'avenir prévisible. Un manquement à ces exigences minimales pourrait entraîner une résiliation des contrats, un changement du prix des produits, le paiement aux fournisseurs concernés d'un pourcentage prédéterminé des engagements et le remboursement d'une portion des rabais reçus.

## Opérations hors bilans

Dans le cours normal de nos activités, nous finançons certaines de nos activités hors bilans au moyen de contrats de location simple de certaines propriétés où nous menons des activités de vente au détail. Les engagements futurs sont compris dans l'élément « Contrats de location simple » du tableau ci-dessus.

## Principales informations financières trimestrielles

Notre cycle de présentation de l'information de 52 semaines se divise en trimestres de 12 semaines chacun, à l'exception du troisième trimestre qui comporte 16 semaines. Lorsqu'un exercice comme celui de 2017 comprend 53 semaines, le quatrième trimestre compte 13 semaines. Les principales informations financières consolidées tirées de nos états financiers consolidés intermédiaires pour chacun des huit derniers trimestres figurent dans le tableau ci-après.

(en millions de dollars US, sauf les données par action)	Période de 52 semaines terminée le 28 avril 2019					Période de 52 semaines terminée le 29 avril 2018					
	4 <sup>e</sup>		3 <sup>e</sup>		2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	4 <sup>e</sup>		3 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>
	12 semaines	16 semaines	12 semaines	12 semaines	12 semaines	12 semaines	16 semaines	12 semaines	12 semaines	12 semaines	
<b>Trimestre</b>											
Semaines											
<b>Chiffre d'affaires</b>											
Bénéfice d'exploitation avant amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et des autres actifs	<b>651,7</b>		1 140,2		864,8	902,9		705,2	714,9	846,3	681,1
Amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et des autres actifs	<b>241,5</b>		305,2		222,5	301,5		240,8	290,2	209,3	170,3
Bénéfice d'exploitation	<b>410,2</b>		835,0		642,3	601,4		464,4	424,7	637,0	510,8
Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	<b>3,6</b>		7,3		5,4	7,1		5,9	9,2	8,3	8,6
Frais financiers nets	<b>78,6</b>		90,1		73,7	77,7		75,6	110,9	89,6	59,2
<b>Bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>289,9</b>		611,8		477,0	442,6		395,2	489,3	433,5	359,5
Perte (bénéfice) net(te) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	<b>3,2</b>		0,3		(3,9)	13,0		(4,2)	(6,9)	(1,0)	5,2
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société</b>	<b>293,1</b>		612,1		473,1	455,6		391,0	482,4	432,5	364,7
<b>Bénéfice net par action</b>											
De base	<b>0,52 \$</b>		1,08 \$		0,84 \$	0,81 \$		0,69 \$	0,86 \$	0,76 \$	0,64 \$
Dilué	<b>0,52 \$</b>		1,08 \$		0,84 \$	0,81 \$		0,69 \$	0,85 \$	0,76 \$	0,64 \$

La volatilité des marges brutes sur le carburant pour le transport routier, principalement aux États-Unis, la saisonnalité ainsi que les variations du cours des devises ont un effet sur les variations du bénéfice net trimestriel.

# Analyse des résultats consolidés pour l'exercice terminé le 29 avril 2018

## Chiffre d'affaires

Pour l'exercice 2018, notre chiffre d'affaires a augmenté de 13,5 milliards \$, soit 35,6 % comparativement à l'exercice 2017, essentiellement en raison de la contribution des acquisitions, du prix de vente moyen plus élevé du carburant pour le transport routier, de la croissance organique, ainsi que de l'incidence positive nette de la conversion en dollars américains des revenus tirés de nos activités canadiennes et européennes, partiellement contrebalancée par la semaine de moins de l'exercice 2018 par rapport à l'exercice 2017.

### Revenus tirés des marchandises et services

Plus spécifiquement, les revenus de marchandises et services ont augmenté de 2,3 milliards \$. En excluant le chiffre d'affaires de CAPL et l'effet positif net de la conversion en dollars américains des revenus tirés de nos opérations canadiennes et européennes, les revenus tirés des marchandises et services ont augmenté d'environ 2,0 milliards \$, ou 18,9 %. Cette hausse est attribuable à la contribution des acquisitions, qui a totalisé environ 2,1 milliards \$, ainsi qu'à la croissance organique, en partie contrebalancée par la semaine de moins de l'exercice 2018 comparativement à l'exercice 2017. La croissance des ventes de marchandises par magasin comparable a été de 0,8 % aux États-Unis, négativement impactée par la morosité générale du commerce de détail ainsi que par les événements climatiques importants du milieu d'année. La croissance des ventes de marchandises par magasin comparable a été de 2,7 % en Europe, un grand succès compte tenu du remplacement de la marque bien connue Statoil par notre marque globale Circle K. La croissance des ventes de marchandises par magasin comparable a été de 0,4 % au Canada.

### Ventes de carburant pour le transport routier

Les ventes de carburant pour le transport routier ont augmenté de 11,1 milliards \$. Excluant le chiffre d'affaires de CAPL et l'effet net positif de la conversion en dollars américains des revenus tirés de nos activités européennes et canadiennes, les ventes de carburant pour le transport routier ont augmenté de 9,2 milliards \$, ou 35,3 %. Cette augmentation est attribuable à la contribution des acquisitions qui s'est élevée à approximativement 6,6 milliards \$, et à l'impact du prix de vente moyen du carburant plus élevé, qui s'est élevé à approximativement 2,6 milliards \$, contrebalancé, en partie, par la semaine de moins de l'exercice 2018 par rapport à l'exercice 2017. Le volume de carburant pour le transport routier par magasin comparable a diminué de 0,4 % aux États-Unis et de 1,4 % au Canada, tandis qu'il est demeuré stable en Europe.

Le tableau suivant donne un aperçu du prix de vente moyen sur le carburant pour le transport routier dans nos différents marchés, en débutant par le premier trimestre de l'exercice terminé le 30 avril 2017 :

Trimestre	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	Moyenne pondérée
Période de 52 semaines terminée le 29 avril 2018					
États-Unis (dollars US par gallon) – excluant CAPL	2,21	2,47	2,30	2,51	2,37
Europe (cents US par litre)	61,39	68,23	71,19	78,32	70,52
Canada (cents CA par litre)	99,81	101,46	108,11	110,39	102,85
Période de 53 semaines terminée le 30 avril 2017					
États-Unis (dollars US par gallon) – excluant CAPL	2,20	2,10	2,18	2,25	2,18
Europe (cents US par litre)	58,65	58,01	61,87	62,46	60,40
Canada (cents CA par litre)	92,66	90,36	94,67	97,20	94,35

### Autres revenus

Le total des autres revenus pour l'exercice 2018 s'est élevé à 1,3 milliard \$. Excluant le chiffre d'affaires de CAPL, les autres revenus ont augmenté de 144,4 millions \$. L'impact des acquisitions pour l'exercice 2018 a été d'approximativement 24,0 millions \$.

## Marge brute

Notre marge brute a atteint 8,1 milliards \$ pour l'exercice 2018, une hausse de 1,6 milliard \$, ou 25,1 %, par rapport à l'exercice 2017, en raison essentiellement de la contribution des acquisitions, des marges sur le carburant plus élevées, de la croissance organique, de l'effet net positif de la conversion en dollars américains des résultats de nos opérations canadiennes et européennes et de la contribution de CAPL, contrebalancée, en partie, par la semaine de moins de l'exercice 2018 par rapport à l'exercice 2017.

### Marge brute sur les marchandises et services

Au cours de l'exercice 2018, notre marge brute consolidée sur les marchandises et services s'est établie à 4,5 milliards \$, soit une hausse de 787,1 millions \$ par rapport à l'exercice 2017. Excluant la marge brute de CAPL ainsi que l'effet positif net de la conversion en dollars américains des résultats de nos opérations canadiennes et européennes, la marge brute consolidée sur les marchandises et services a augmenté d'environ 713,0 millions \$, ou 19,4 %. Cette hausse est attribuable à la contribution des acquisitions, qui a totalisé environ 683,0 millions \$, ainsi qu'à la croissance organique, en partie contrebalancée par la semaine de moins de l'exercice 2018 par rapport à l'exercice 2017. La marge brute aux États-Unis s'est établie à 33,3 %, soit une augmentation de 0,1 %, à 42,6 % en Europe, soit une hausse de 0,2 % et elle s'est établie à 34,5 % au Canada, soit une augmentation de 0,7 %, en raison principalement de la conversion de certains sites ESSO en magasins corporatifs.

### Marge brute sur le carburant pour le transport routier

Notre marge brute consolidée sur le carburant pour le transport routier a été de 3,4 milliards \$ pour l'exercice 2018, soit une augmentation de 799,7 millions \$ par rapport à la période comparable de l'exercice 2017. En excluant la marge brute de CAPL ainsi que l'effet positif net de la conversion en dollars américains des résultats de nos opérations canadiennes et européennes, la marge brute consolidée sur le carburant pour le transport routier a augmenté de 665,0 millions \$, ou 25,7 %. La marge brute sur le carburant pour le transport routier s'est établie à 19,39 ¢ par gallon aux États-Unis, en hausse de 0,83 ¢ par gallon, ou 4,5 %, comparativement à l'exercice 2017. La marge sur le carburant pour le transport routier s'est établie à 8,84 ¢ CA le litre au Canada, une hausse de 1,18 ¢ CA le litre, toujours attribuable à l'intégration des magasins de CST dans notre réseau et à des changements dans nos stratégies d'établissement des prix de vente, et elle était de 8,72 ¢ US le litre en Europe, une augmentation de 0,50 ¢ US le litre.

Le tableau suivant fournit certaines informations relatives aux marges brutes sur le carburant pour le transport routier provenant de nos magasins corporatifs aux États-Unis et à l'impact des frais liés aux modes de paiements électroniques pour les huit derniers trimestres, en débutant par le premier trimestre de l'exercice terminé le 30 avril 2017 :

(en cents US par gallon)

Trimestre	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	Moyenne pondérée
Période de 52 semaines terminée le 29 avril 2018					
Avant déduction des frais liés aux modes de paiement électronique	20,75	24,70	15,66	17,29	19,39
Frais liés aux modes de paiement électronique	3,79	4,21	3,73	3,62	3,82
Dédiction faite des frais liés aux modes de paiement électronique	16,96	20,49	11,93	13,67	15,57
Période de 53 semaines terminée le 30 avril 2017					
Avant déduction des frais liés aux modes de paiement électronique	20,86	19,87	18,33	15,47	18,56
Frais liés aux modes de paiement électronique	4,08	3,99	3,99	4,12	4,04
Dédiction faite des frais liés aux modes de paiement électronique	16,78	15,88	14,34	11,35	14,52

Tel qu'il est démontré par le tableau ci-dessus, les marges sur le carburant pour le transport routier aux États-Unis peuvent être volatiles de trimestre en trimestre, mais ont tendance à se stabiliser sur des périodes plus longues. Au Canada et en Europe, la volatilité des marges et l'incidence des frais liés aux modes de paiement électronique ne sont pas aussi importantes.

### Marge brute sur les autres revenus

Pour l'exercice 2018, la marge brute sur les autres revenus a été de 256,0 millions \$, soit une hausse de 42,9 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice 2017. Excluant la marge brute de CAPL, la marge brute sur les autres revenus a augmenté de 11,4 millions \$.

## Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux (« coûts d'exploitation »)

Pour l'exercice 2018, les coûts d'exploitation ont augmenté de 25,1 % par rapport à l'exercice 2017, mais ont augmenté de seulement 2,0 % si l'on exclut certains éléments, tels que présentés dans le tableau suivant :

	Période de 52 semaines terminée le 29 avril 2018
Variation totale, telle que publiée	25,1 %
Ajustements :	
Augmentation provenant des coûts d'exploitation additionnels liés aux acquisitions	(18,8 %)
Augmentation générée par l'effet net de la conversion de devises	(1,9 %)
Coûts d'exploitation de CAPL pour l'exercice 2018	(1,7 %)
Frais d'acquisition constatés dans les résultats de l'exercice 2017	0,5 %
Frais d'acquisition constatés dans les résultats de l'exercice 2018	(0,3 %)
Augmentation générée par l'augmentation des frais liés aux modes de paiement électronique, excluant les acquisitions	(0,7 %)
Frais supplémentaires engagés à la suite des ouragans Harvey et Irma	(0,2 %)
Coûts additionnels provenant des initiatives liées à notre nouvelle marque globale	(0,1 %)
Goodwill négatif constaté dans les résultats de l'exercice 2018	0,1 %
Variation restante	2,0 %

L'augmentation restante est dérivée de la hausse des salaires minimums dans certaines régions, l'inflation normale, des dépenses de publicité et de marketing plus élevées découlant de notre projet de changement de marque globale, la hausse de nos dépenses afin de supporter notre croissance organique, la conversion de magasins CODO en magasins corporatifs, ainsi que par le niveau de dépenses proportionnellement plus important des magasins récemment construits, ces derniers ayant généralement des ventes et une superficie plus grandes que la moyenne de notre réseau existant, contrebalancée, en partie, par la semaine de moins de l'exercice 2018 par rapport à l'exercice 2017. Nous continuons de favoriser un contrôle strict des coûts dans l'ensemble de notre organisation, tout en maintenant la qualité du service que nous offrons à nos clients.

## Bénéfice avant intérêts, impôts, amortissements et perte de valeur (BAIIA) et BAIIA ajusté

Le BAIIA de l'exercice 2018 est passé de 2,4 milliards \$ à 3,0 milliards \$. En excluant du BAIIA les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le BAIIA ajusté de l'exercice 2018 a augmenté de 558,5 millions \$, ou 23,1 %, comparativement à l'exercice 2017, en raison principalement de la contribution des acquisitions, qui a totalisé environ 478,0 millions \$, des marges plus élevées sur le carburant, de la croissance organique et de l'effet net positif de la conversion en dollars américains des résultats de nos opérations canadiennes et européennes, d'approximativement 53,0 millions \$, facteurs contrebalancés, en partie, par la semaine de moins au cours de l'exercice 2018 comparativement à l'exercice 2017.

Il est à noter que le BAIIA et le BAIIA ajusté ne constituent pas des mesures de la performance reconnues selon les IFRS, mais nous, ainsi que les investisseurs et les analystes, considérons que ces mesures de la performance facilitent l'évaluation de nos activités courantes et de notre capacité à générer des flux de trésorerie afin de financer nos besoins en liquidités, y compris notre programme de dépenses en immobilisations. Notons que notre méthode de calcul peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés ouvertes :

	Période de 52 semaines terminée le 29 avril 2018	Période de 53 semaines terminée le 30 avril 2017
(en millions de dollars américains)		
Bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle, tel que publié	1 677,5	1 208,9
Ajouter :		
Impôts sur les bénéfices	56,1	383,2
Frais financiers nets	335,3	136,0
Amortissements et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et des autres actifs	910,6	667,6
BAIIA	<b>2 979,5</b>	<b>2 395,7</b>
Ajustements :		
BAIIA attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	(49,5)	-
Frais de restructuration attribuables aux actionnaires de la société	51,7	8,1
Frais d'acquisition	11,8	21,0
Gain sur la disposition d'un terminal	(11,5)	-
Gain sur la participation dans CST	(8,8)	-
Coûts additionnels liés aux ouragans	6,6	-
Coûts additionnels provenant des initiatives liées à notre nouvelle marque globale	3,0	-
Goodwill négatif	(2,8)	-
BAIIA ajusté	<b>2 980,0</b>	<b>2 424,8</b>

## Amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles et des autres actifs (« amortissement »)

Pour l'exercice 2018, la dépense d'amortissement et de perte de valeur a augmenté de 243,0 millions \$. En excluant CAPL, la dépense d'amortissement a augmenté de 181,9 millions \$ pour l'exercice 2018, en raison principalement des investissements réalisés par l'entremise d'acquisitions, du remplacement d'équipement, de l'ajout de nouveaux magasins et de l'amélioration continue de notre réseau. Les dépenses d'amortissement de l'exercice 2018 incluent une charge respective de 19,0 millions \$ relative à l'amortissement accéléré de certains actifs en lien avec notre projet de changement de marque globale.

## Frais financiers nets

Les frais financiers nets de l'exercice 2018 ont totalisé 335,3 millions \$, une augmentation de 199,3 millions \$ comparativement à l'exercice 2017. Abstraction faite des pertes de change nettes de 48,4 millions \$ et de 9,6 millions \$ enregistrées dans les exercices 2018 et 2017, respectivement, et des frais financiers de CAPL de 19,4 millions \$, l'augmentation des frais financiers nets est de 141,1 millions \$. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse de notre dette à long terme moyenne attribuable aux acquisitions récentes, contrebalancée en partie par les remboursements effectués ainsi que par la semaine de moins à l'exercice 2018 comparativement à l'exercice 2017. La perte de change nette de 48,4 millions \$ de l'exercice 2018 est en grande partie attribuable à l'incidence des variations de change sur certains soldes bancaires et éléments du fonds de roulement.

## Impôts sur les bénéfices

Au cours de l'exercice 2018, à la suite de l'adoption de la « U.S. Tax Cuts and Jobs Act », nous avons enregistré une réduction d'impôts nette additionnelle de 288,3 millions \$, dont 18,2 millions \$ sont attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle. Cette réduction d'impôts nette découle principalement de la réévaluation de nos soldes d'impôts différés résultant du nouveau taux d'imposition statutaire fédéral américain, qui est passé de 35,0 % à 21,0 %, en partie compensée par la « Deemed Repatriation Transition Tax » (« impôt de transition »).

Excluant ces ajustements, ainsi qu'un ajustement pour un avantage fiscal découlant d'une réorganisation interne, la dépense d'impôts sur les bénéfices de l'exercice 2018 aurait été d'approximativement 358,0 millions \$, ce qui correspond à un taux d'imposition de 20,6 % comparativement à un taux d'imposition de 24,1 % pour l'exercice 2017. La réduction de notre taux d'imposition découle principalement de la diminution de notre taux d'imposition fédéral prévu par la loi américaine en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société (« bénéfice net »)

Le bénéfice net de l'exercice 2018 s'est chiffré à 1,7 milliard \$, comparativement à 1,2 milliard \$ pour l'exercice 2017, une augmentation de 461,7 millions \$, ou 38,2 %. Le bénéfice net par action sur une base diluée s'est quant à lui chiffré à 2,95 \$, comparativement à 2,12 \$ pour l'exercice précédent.

En excluant du bénéfice net de l'exercice 2018 et de celui de l'exercice 2017 les éléments présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net de l'exercice 2018 aurait été d'approximativement 1,5 milliard \$, comparativement à 1,3 milliard \$ pour l'exercice 2017, une hausse de 213,0 millions \$, ou 16,9 %. Le bénéfice net ajusté et dilué par action aurait été d'environ 2,60 \$ pour l'exercice 2018, comparativement à 2,21 \$ pour l'exercice 2017, une augmentation de 17,6 %. L'effet net positif découlant de la conversion en dollars américains des revenus et dépenses de nos opérations canadiennes et européennes s'est élevé à approximativement 26,0 millions \$ pour l'exercice 2018.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net publié au bénéfice net ajusté :

	Période de 52 semaines terminée le	Période de 53 semaines terminée le
	29 avril 2018	30 avril 2017
(en millions de dollars américains)		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, tel que publié	1 670,6	1 208,9
Ajustements :		
Recouvrement d'impôts net découlant de la « U.S. Tax Cuts and Jobs Act » attribuable aux actionnaires de la société	(270,1)	-
Frais de restructuration attribuables aux actionnaires de la société	51,7	8,1
Perte de change nette	48,4	9,6
Dépense d'amortissement accéléré	19,0	27,1
Avantage fiscal découlant d'une réorganisation interne	(13,4)	-
Frais d'acquisition	11,8	21,0
Gain sur la disposition d'un terminal	(11,5)	-
Gain sur la participation dans CST	(8,8)	-
Coûts additionnels liés aux ouragans	6,6	-
Coûts additionnels provenant des initiatives liées à notre nouvelle marque globale	3,0	-
Goodwill négatif	(2,8)	-
Incidence fiscale des éléments ci-dessus et arrondissements	(32,5)	(15,7)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société	1 472,0	1 259,0

Il est à noter que le bénéfice net ajusté ne constitue pas une mesure de performance reconnue selon les IFRS, mais nous l'utilisons, ainsi que les investisseurs et les analystes, afin d'évaluer la performance sous-jacente de nos activités sur une base comparable. Notons que notre méthode de calcul peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés ouvertes.

## Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous maintenons un système de contrôles internes à l'égard de l'information financière conçu pour protéger les actifs et assurer la fiabilité de l'information financière de la société. Nous maintenons également un système de contrôles et de procédures sur la communication d'information conçu pour assurer, à tous égards importants, la fiabilité, l'intégralité et la présentation en temps opportun de l'information communiquée dans le présent rapport de gestion et dans tout autre document public. Les contrôles et procédures sur la communication d'information visent à faire en sorte que l'information que nous devons communiquer dans les rapports déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières soit enregistrée et/ou divulguée en temps opportun, comme l'exige la loi, et soit accumulée et communiquée à la direction de notre société, y compris à notre chef de la direction et à notre chef de la direction financière, comme il convient, pour permettre la prise de décisions rapides concernant l'information à divulguer. En date au 28 avril 2019, notre direction, suite à son évaluation, certifie l'efficacité de la conception et le fonctionnement des contrôles et des procédures sur la communication.

Nous évaluons continuellement l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière et leur apportons des améliorations au besoin. Au 28 avril 2019, notre direction et nos auditeurs externes ont produit des rapports certifiant l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

## Principes et estimations comptables essentiels

**Estimations.** Le présent rapport de gestion repose sur nos états financiers consolidés, qui ont été établis selon les IFRS. Ces normes requièrent que nous fassions certaines estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires. Nous analysons de façon continue ces estimations à la lumière de l'information disponible. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les jugements et estimations comptables les plus importants que nous avons établis aux fins de la préparation des états financiers consolidés sont présentés avec les conventions pertinentes, le cas échéant, et concernent principalement les sujets suivants : les rabais fournisseurs, les durées de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles, les impôts sur les bénéfices, les contrats de location, les avantages sociaux futurs, les provisions, les pertes de valeur et les regroupements d'entreprises.

**Stocks.** Nos stocks se composent principalement de produits destinés à la revente, notamment de produits du tabac et d'alternatives aux produits du tabac, de produits frais, de bières et vin, d'articles d'épicerie, de friandises, de grignotines, de boissons diverses et de carburant pour le transport routier. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks de marchandises est généralement évalué selon la méthode du prix de détail moins une marge bénéficiaire normale. Le coût des stocks de carburant pour le transport routier est généralement déterminé selon la méthode du coût moyen. Certains jugements et certaines estimations de la direction servant à déterminer les marges brutes pourraient avoir une incidence sur l'évaluation des stocks de clôture et les résultats d'exploitation.

**Perte de valeur d'actifs à long terme.** Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de perte de valeur lorsque des événements ou des situations indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant leur valeur comptable nette à leur valeur recouvrable, cette dernière correspondant au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cas où la valeur comptable des actifs à long terme excéderait leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant équivalent à l'excédent serait comptabilisée. Nous nous basons sur les conditions du marché et sur notre performance opérationnelle pour évaluer s'il existe des indices de perte de valeur. La variabilité de ces facteurs dépend d'un certain nombre de conditions, y compris l'incertitude au sujet d'événements futurs. Ces facteurs pourraient nous inciter à conclure que des indices de perte de valeur existent effectivement et que des tests de perte de valeur devraient être effectués, ce qui pourrait amener à conclure à une perte de valeur de certains actifs à long terme et à la constatation d'une perte de valeur.

**Goodwill et immobilisations incorporelles.** Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de perte de valeur annuellement ou plus fréquemment si des événements ou changements de circonstances indiquent qu'ils pourraient avoir subi une perte de valeur. Cette évaluation requiert que la direction utilise des estimations et des hypothèses afin d'établir la juste valeur de ses unités d'exploitation et de ses immobilisations incorporelles. Si ces estimations et hypothèses s'avéraient inexactes, la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles pourrait être surévaluée. Notre test de perte de valeur annuel est effectué au premier trimestre de chaque exercice.

**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.** Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se rapportent principalement aux coûts futurs estimatifs d'enlèvement des réservoirs souterrains de carburant pour le transport routier. Elles sont fondées sur notre expérience antérieure dans ce domaine, la durée de vie utile estimative du réservoir, la durée restante des baux pour les réservoirs installés sur des propriétés louées, les estimations externes et les exigences réglementaires des gouvernements. Lorsqu'un réservoir de carburant pour le transport routier souterrain est installé, un passif

actualisé est comptabilisé pour la valeur actuelle de l'obligation liée à la mise hors service de l'immobilisation et la valeur de l'immobilisation correspondante est augmentée du même montant. Afin de déterminer le passif initial à comptabiliser, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés à un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

À la suite de la constatation initiale de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la valeur comptable du passif est accrue de manière à tenir compte de l'écoulement du temps, puis ajustée selon les variations du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou de l'échéancier des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires pour régler l'obligation.

**Coûts environnementaux.** Nous constatons une provision pour les frais de réhabilitation de sites estimatifs futurs afin de satisfaire aux normes gouvernementales pour nos sites connus comme étant contaminés lorsque ces coûts peuvent être estimés raisonnablement. Les estimations des coûts futurs prévus pour les activités de remise en état de ces sites sont fondées sur notre expérience antérieure en matière de réhabilitation de sites ainsi que sur d'autres facteurs tels que l'état de la contamination des sites, l'emplacement des sites et l'expérience des entrepreneurs qui effectuent les évaluations environnementales et les travaux de réhabilitation. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Dans la plupart des États américains où nous exerçons nos activités, à l'exception de l'Alaska, de la Californie, de la Floride, de l'Iowa, du Maryland, de New York, de l'Oregon, du Texas, de Washington, de la Virginie-Occidentale et du Wisconsin, un fonds en fiducie est disponible pour couvrir les frais de certaines mesures de réhabilitation environnementale, déduction faite de la franchise applicable du fonds en fiducie, laquelle varie selon les États. Ces fonds en fiducie fournissent aux exploitants d'installations pétrolières une assurance pour couvrir une partie des frais de nettoyage de certains dégâts environnementaux causés par l'utilisation d'équipements pétroliers. Ces fonds en fiducie sont financés par les frais d'enregistrement des réservoirs de carburant et/ou par des taxes de vente de chacun des États sur la vente de carburant. Nous payons les frais d'enregistrement annuel et remettons les taxes de vente aux États participants. La couverture d'assurance et les franchises des fonds en fiducie varient selon les États.

**Impôts sur le résultat.** La charge d'impôts comptabilisée aux résultats correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Nous utilisons l'approche bilan de la méthode du report variable pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en appliquant, à la date des états financiers consolidés, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les différences temporelles devraient se résorber. Les actifs d'impôts différés sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal leur étant relié se matérialisera.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et les coentreprises, sauf si nous sommes capables de contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et s'il est probable que la différence temporelle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôts différés découlant des différences temporelles déductibles générées par de telles participations sont comptabilisés seulement s'il est probable que le bénéfice imposable sera suffisant pour permettre d'utiliser les avantages de la différence temporelle et que la différence temporelle se résorbera dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et des passifs d'impôts exigibles, qu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et que nous avons l'intention de régler simultanément le montant net de nos actifs et passifs d'impôts exigibles.

Nous sommes assujettis à l'impôts sur les bénéfices dans de nombreuses juridictions. Un jugement important est nécessaire pour déterminer la charge mondiale d'impôts sur les bénéfices. Il existe plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt est incertaine. Nous comptabilisons un passif pour des questions d'audits fiscaux lorsque nous estimons que des impôts supplémentaires seront dus. Lorsque le résultat final de ces questions est différent des montants initialement comptabilisés, ces différences auront une incidence sur les actifs et passifs d'impôts exigibles et différés dans la période au cours de laquelle cette différence est déterminée.

**Assurances et indemnités pour accidents de travail.** Aux États-Unis et en Irlande, nous avons recours à l'auto assurance pour couvrir certaines pertes relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents du travail. Le coût ultime attendu actualisé de réclamations engagées à la date du bilan consolidé est reconnu à titre de passif. Ce coût est estimé sur la base de nos données historiques et d'évaluations actuarielles. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

## Normes comptables adoptées durant l'exercice en cours

### *Instruments financiers*

Depuis le 30 avril 2018, nous avons adopté IFRS 9, *Instruments financiers*, qui inclut trois exigences pour la comptabilisation et l'évaluation, la perte de valeur et la comptabilité de couverture. Ces exigences ont été appliquées comme suit :

La première exigence, qui concerne la comptabilisation et l'évaluation, requiert un nouveau classement des actifs et passifs financiers selon IFRS 9 qui conserve en grande partie les exigences d'IAS 39. Par conséquent, cela n'a pas eu d'incidence importante sur nos états financiers consolidés. La deuxième exigence, qui a trait à la perte de valeur, remplace le modèle reposant sur « les pertes encourues » d'IAS 39 par un modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues ». Le nouveau modèle de perte de valeur s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti et aux instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Cette exigence n'a eu aucune incidence importante sur nos états financiers consolidés. La troisième exigence, qui concerne la comptabilité de couverture, nous oblige à veiller à ce que les relations de comptabilité de couverture soient conformes à nos objectifs et à nos stratégies en matière de gestion du risque et à appliquer une approche plus qualitative et prospective dans l'évaluation de l'efficacité de notre couverture. Nous avons choisi de ne pas adopter cette dernière exigence et, tel que permis par IFRS 9, de continuer à appliquer les exigences générales de comptabilité de couverture d'IAS 39 jusqu'à nouvel ordre.

### *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

Depuis le 30 avril 2018, nous avons adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* de façon rétrospective sans retraitement des chiffres correspondants. Nous avons analysé l'incidence de cette nouvelle norme en comparant nos conventions comptables actuelles aux nouvelles directives et avons relevé les différences découlant de l'application des nouvelles exigences à l'égard de nos différentes sources de revenus. Aux termes des conventions comptables précédentes, nous constations les frais de franchise initiaux lorsque nous avions fourni l'essentiel des services initiaux prévus par le contrat de franchise, lorsqu'aucune condition importante non remplie n'était susceptible d'affecter la création de la franchise et lorsque nous n'avions plus ni l'obligation ni l'intention de rembourser les fonds reçus, soit généralement à l'ouverture du magasin franchisé. Conformément à la nouvelle convention comptable, nous avons constaté une portion des frais initiaux à l'ouverture du magasin franchisé et reportons les revenus restant sur la durée estimée du contrat de franchise en question. En conséquence, nous avons constaté un ajustement sur les revenus tirés des frais de franchise initiaux de 4,1 millions \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 1,3 million \$) aux bénéfices non répartis, et compensé l'ajustement aux postes Crédits reportés et autres éléments de passif, Créditeurs et charges à payer, et Impôts sur les bénéfices à payer.

### *Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions*

Le 30 avril 2018, nous avons appliqué les modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, qui précise comment comptabiliser certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions, comme l'incidence des conditions d'acquisition de droits et des conditions accessoires à l'acquisition de droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. Ces modifications ont été appliquées de façon prospective et n'ont pas eu d'incidence importante sur nos états financiers consolidés.

## Nouvelles normes comptables publiées récemment, mais non encore appliquées

### *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplacera IAS 17, *Contrats de location*. Nous appliquerons la nouvelle norme à compter du 29 avril 2019 de façon rétrospective sans retraitement des chiffres comparatifs. La nouvelle norme exige que le preneur comptabilise une obligation locative correspondant aux paiements locatifs futurs et un actif lié au droit d'utilisation relativement à la quasi-totalité des contrats de location, et les inscrire au bilan, sauf en ce qui concerne les contrats de location qui répondent à des critères d'exception limités.

Compte tenu des importantes obligations contractuelles classifiées en tant que contrats de location simple conformément à IAS 17, l'adoption d'IFRS 16 donnera lieu à une hausse significative des actifs et des passifs et à des changements significatifs touchant la présentation des charges associées aux contrats de location, et, dans une moindre mesure, à des changements dans le moment de la comptabilisation des charges d'exploitation.

La section suivante décrit les principaux domaines sur lesquels l'adoption de la norme IFRS 16 aura une incidence, un résumé de l'analyse que nous avons effectué et les incidences attendues de l'adoption de la nouvelle norme sur ces domaines clés :

#### Présentation de l'information financière

L'analyse vise à déterminer les contrats qui entreront dans le champ d'application de la nouvelle norme ainsi que les options offertes par celle-ci, telles que l'adoption anticipée, les deux exemptions de comptabilisation et d'évaluation et la nécessité de l'appliquer de manière rétrospective intégrale conformément à IAS 8 ou de façon rétrospective sans retraitement des chiffres comparatifs.

Notre évaluation préliminaire indique que la hausse à la fois des actifs totaux et des passifs totaux dans notre bilan consolidé au 29 avril 2019 se situera entre 2,4 milliards \$ et 2,8 milliards \$. Nous sommes dans les dernières étapes relatives à la validation de la valeur de l'impact final sur notre bilan consolidé, impact qui sera divulgué dans nos états financiers intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre de l'exercice 2020. Par conséquent, les montants spécifiés ci-dessus pourraient être modifiés.

Les charges d'exploitation relatives aux contrats de location précédemment inscrites au poste Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux seront comptabilisées à titre de dépenses d'amortissement au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire pour les actifs au titre du droit d'utilisation et la valeur comptable des obligations locatives sera augmentée pour refléter l'intérêt sur ces obligations au moyen de la méthode basée sur notre taux d'emprunt marginal. Pour un unique contrat de location, l'application de ces deux méthodes fera en sorte que des charges d'exploitation supérieures seront comptabilisées aux résultats nets au début de la durée du contrat et que ces charges diminueront au cours des années subséquentes.

Par conséquent, l'adoption d'IFRS 16 se traduira par une augmentation des actifs totaux, des passifs totaux, de l'amortissement, des frais financiers, tout en réduisant les Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux. Nous évaluerons les actifs au titre du droit d'utilisation pour la majeure partie de nos contrats de location au montant des obligations locatives, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer relativement à chacun des contrats ainsi que des autres soldes afférant à ces contrats. Nous aurons aussi recours aux exemptions pour les contrats de location à court terme et les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur.

Nous avons choisi d'inclure dans les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives des montants fixes ne relevant pas d'un contrat de location ce qui comprend, sans s'y limiter, les charges de services publics et les charges liées à l'entretien des aires communes. Les autres charges relevant d'un contrat de location qui n'entrent pas dans le champ d'application d'IFRS 16 continueront d'être comptabilisées à mesure qu'elles sont engagées dans les Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux.

L'adoption d'IFRS 16 aura une incidence sur la présentation des flux de trésorerie liés aux contrats de location dans nos états des flux de trésorerie consolidés, même si la nouvelle norme n'aura pas d'incidence sur le montant de trésorerie transféré entre les parties à un contrat de location. La charge totale comptabilisée sur la durée du contrat de location correspond à la trésorerie totale versée au cours de la durée du contrat de location.

La durée des contrats de location, pour la majorité des contrats en Amérique du nord, varie entre 5 et 20 ans et inclut le terme de base ainsi qu'une ou plusieurs options de renouvellement lorsqu'applicable. En Europe, la durée des contrats de location varie entre moins d'un an jusqu'à plus de 50 ans et inclut également des options de renouvellement au prix du marché, lorsqu'applicable.

#### Systèmes informatiques

Nous avons analysé la nécessité d'apporter des changements à nos systèmes informatiques afin d'optimiser la gestion de plus de 9 000 contrats de location qui entreront dans le champ d'application de la nouvelle norme. Nous avons évalué différentes solutions informatiques aux fins de la comptabilisation et de l'évaluation éventuelles des contrats de location. Des solutions informatiques ont été choisies et leur implantation est presque complétée.

#### Environnement de contrôle

Nous avons réalisé une analyse et évalué l'impact qu'aura l'adoption d'IFRS 16 sur notre environnement de contrôle et mis en place des processus pour permettre l'application de la nouvelle norme comptable pour l'exercice 2020.

#### Parties prenantes

Nous avons réalisé une analyse de l'incidence qu'aura l'adoption d'IFRS 16 sur la communication de l'information à nos parties prenantes. Nous avons discuté de l'incidence d'IFRS 16 avec nos parties prenantes internes et externes et nous maintiendrons la discussion ouverte durant l'exercice 2020.

## Facteurs de risque

Le contrôle et l'amélioration des opérations sont des préoccupations constantes pour nous. Dans cette perspective, l'identification et la gestion des risques sont des facteurs importants. Nous avons identifié et évalué les principaux risques d'entreprise qui pourraient avoir des conséquences négatives sur l'atteinte de nos objectifs et du rendement qui en découle.

Nous gérons les risques de façon continue et mettons en place de nombreuses mesures, dont l'objectif est d'atténuer les risques principaux qui sont mentionnés dans la présente section et d'en amoindrir les impacts financiers.

*Changements dans le comportement de la clientèle.* Dans le secteur du carburant pour le transport routier et des activités d'accommmodation, l'achalandage est généralement déterminé par les préférences des consommateurs et les tendances en matière de dépenses de consommation, les taux de croissance du trafic routier et les tendances de consommation dans le secteur des déplacements et du tourisme. Une baisse de la clientèle potentielle de nos stations-service et de nos magasins d'accommmodation en raison de changements dans les préférences des consommateurs, dans les dépenses discrétionnaires des consommateurs ou dans les modes de transport pourrait nuire à nos activités, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation. Par ailleurs, les développements en matière de changements climatiques et les impacts climatiques et environnementaux des gaz à effet de serre pourraient entraîner une diminution de la demande pour un de nos produits les plus importants, soit le carburant à base de pétrole. La perception péjorative de ce produit, en relation avec les impacts environnementaux, et le « mouvement vert » pourraient affecter négativement nos ventes et notre habileté à commercialiser ce produit. De nouvelles technologies incitant le public à se prévaloir de sources de transport qui ne dépendent pas d'hydrocarbures pourraient nourrir une perception négative envers les hydrocarbures, ce qui affecterait l'attitude du public par rapport à notre carburant, et pourrait donc potentiellement affecter défavorablement notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. De plus, de nouvelles technologies visant à améliorer le rendement énergétique, ou encore des mandats gouvernementaux visant à atteindre un meilleur rendement énergétique pourraient voir décroître la demande pour les hydrocarbures, ce qui pourrait nuire à notre entreprise, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

*Carburant pour le transport routier.* Nos résultats sont sensibles à l'évolution du prix et de la marge brute sur le carburant pour le transport routier. Des facteurs hors de notre contrôle, tels que les changements des conditions d'approvisionnement dictés par le marché, les fluctuations du coût du carburant pour le transport routier, liées notamment à la conjoncture politique et économique générale, ainsi que la capacité limitée du marché à absorber les fluctuations du prix du carburant, sont des facteurs susceptibles de faire varier les prix de vente du carburant pour le transport routier ainsi que la marge brute afférente. Ainsi, au cours de l'exercice 2019, les ventes de carburant pour le transport routier ont représenté environ 73,0 % de notre chiffre d'affaires total, mais notre marge brute sur le carburant pour le transport routier ne représentait qu'environ 43,0 % de notre marge brute totale.

*Produits du tabac.* Les ventes de produits du tabac constituent la principale catégorie de nos revenus tirés des marchandises et des services. Pour l'exercice 2019, les produits du tabac représentaient environ 39,0 % et 11,0 % du chiffre d'affaires et de la marge brute provenant des marchandises et des services, respectivement. Des augmentations importantes du prix de gros des cigarettes, des hausses ou des changements structurels importants en matière de taxes sur les produits du tabac, le durcissement législatif et les campagnes dissuasives ou de prévention de l'usage du tabac, nationales et locales, actuelles ou futures, de même que la concurrence du commerce illicite et l'arrivée de produits alternatifs au tabac pourraient réduire la demande de produits du tabac et, par conséquent, notre chiffre d'affaires et notre bénéfice en raison de la concurrence dans nos marchés et de la sensibilité des consommateurs au prix de ces produits.

De plus, puisque nous vendons des marques de cigarettes fabriquées à des fins de vente exclusive par Couche-Tard, nous pourrions faire l'objet de poursuites liées à des problèmes de santé découlant de l'usage du tabac. En effet, diverses actions en justice, poursuites et réclamations liées à des problèmes de santé découlant de la vente, de la distribution, de la fabrication, de la conception, de la promotion et de la commercialisation de cigarettes ont fait l'objet d'un jugement défavorable à l'endroit de marchands de produits du tabac. Tout jugement défavorable pour nous dans des poursuites liées à des problèmes de santé pourrait nuire à nos activités, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation. Conformément avec les normes comptables, nous n'avons pas constitué de réserves pour des dépenses ou des résultats défavorables résultant de poursuites éventuelles liées à des problèmes de santé.

*Exigences législatives et réglementaires.* Nos activités sont assujetties à un grand nombre de règlements, dont les règlements relatifs à la vente d'alcool, de produits du tabac, de produits contenant du cannabis (via un magasin sous licence) et de produits contenant du cannabidiol (CBD), à de nombreuses exigences sur la salubrité des aliments et la qualité des produits, aux lois sur le salaire minimum ainsi qu'à la législation et à la réglementation fiscales. Les règlements portant sur la rémunération des employés, les avantages sociaux et autres programmes, y compris les augmentations du salaire minimum, pourraient avoir une incidence négative sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. De plus, comme il en est discuté à la rubrique « Lois et règlements environnementaux », les activités de nos magasins d'accommmodation sont assujetties à un grand nombre de lois et de règlements en matière environnementale.

Nous engageons actuellement d'importants coûts d'exploitation et d'importantes dépenses en immobilisations afin de respecter les lois et les règlements actuels applicables à nos activités, notamment ceux afférents à la santé, à la sécurité et à l'environnement. Si nous ne parvenons pas à nous conformer aux lois et aux règlements ou aux restrictions ou autres conditions imposées par nos permis, ou si nous ne parvenons pas à obtenir les permis ou les enregistrements nécessaires ou à les prolonger ou les renouveler à leur échéance, nous pourrions notamment être soumis à des sanctions civiles et pénales et, dans certaines circonstances, nous voir suspendre temporairement ou de façon permanente une partie de nos activités. En outre, les lois et les règlements applicables à nos activités peuvent changer. Il est en effet prévu que, compte tenu de la nature de nos activités, nous continuerons à être soumis à des lois et des règlements de plus en plus rigoureux, notamment en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ce qui pourrait entraîner une augmentation de nos coûts d'exploitation au-delà des niveaux actuellement prévus et nécessiter à l'avenir d'importantes dépenses en immobilisations et autres. En conséquence, rien ne garantit que les lois et les règlements futurs ou des modifications de ceux-ci, ou des changements par rapport à leur interprétation actuelle, n'entraîneront pas d'effet significatif sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

En outre, la vente de produits contenant du cannabidiol (CBD) aux États-Unis s'appuie sur notre opinion qu'avec l'adoption du « U.S. Agricultural Improvement Act of 2018 » (aussi connu sous le nom de « 2018 Farm Bill »), le chanvre et les produits à base de chanvre ont été retirés de façon permanente de la liste du « U.S. Controlled Substances Act » et retirés de l'autorité du « U.S. Drug Enforcement Administration » (DEA). Il existe un risque que notre interprétation de cette loi américaine soit inexacte ou que cette loi soit contestée avec succès par les autorités américaines fédérales ou d'États. Une contestation par un État ou par le gouvernement fédéral américain pourrait avoir un effet négatif sur nos opérations et nos résultats, incluant des sanctions civiles et criminelles, des dommages et amendes, la réduction d'une partie de nos activités ou la saisie de nos actifs et le refus de demandes d'approbation réglementaire, ainsi que sur notre réputation.

*Systèmes de technologie de l'information.* Nous dépendons de systèmes de technologies de l'information (« systèmes TI ») pour la gestion de nombreux aspects de nos transactions d'affaires et pour l'acheminement de renseignements exhaustifs et fiables à la direction. Ces systèmes TI sont une composante essentielle de notre entreprise et de nos stratégies de croissance. Ainsi, une importante perturbation dans nos systèmes TI, ou la désuétude de ces derniers, pourraient limiter notre capacité à gérer et exploiter notre entreprise de manière efficace. Ces systèmes sont notamment sensibles aux dommages et à l'interruption par suite d'une panne de courant, aux désastres naturels, aux pannes informatiques ou de réseaux, à la perte de services de télécommunications, à la perte physique ou électronique de données, aux brèches de sécurité, aux cyberattaques, aux virus informatiques ainsi qu'aux lois et règlements qui nécessitent des améliorations obligatoires devant être faites dans un certain laps de temps et auxquelles nous ne pourrons pas nécessairement nous conformer. N'importe laquelle de ces perturbations pourrait avoir un effet défavorable sur nos activités, notre positionnement concurrentiel et/ou notre réputation et pourrait mener à des réclamations qui seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable sur notre profitabilité.

*Information sensible et protection des données.* Dans le cours normal de nos activités en tant que détaillant de carburant et de marchandises, nous obtenons un nombre important de données personnelles de nos consommateurs ainsi que d'autres informations de nature délicate concernant nos employés, nos partenaires d'affaires et nos fournisseurs. Bien que nous ayons considérablement investi dans la protection de l'information, et bien que nous maintenons des contrôles sécuritaires envers les données que nous recevons de chaque consommateur, employé ou vendeur identifiable, une faille ou une panne de système pourrait voir délivrer sans autorisation des données sur ces personnes, ou toute autre information sensible, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur notre réputation, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. De telles brèches ou pannes pourraient également entraîner une augmentation des dépenses allouées à la protection contre de tels risques. Un manquement important de notre part quant à nos obligations réglementaires de protection des informations sensibles et de la vie privée de nos consommateurs, employés et autres, pourrait nous voir soumis à une amende ou à toute autre sanction ou poursuite.

*Lois et règlements environnementaux.* Nos activités, particulièrement celles relatives à l'entreposage, au transport et à la vente de carburant, sont assujetties à un grand nombre de lois et de règlements en matière environnementale dans les pays où nous exerçons nos activités, y compris des lois et des règlements régissant la qualité du carburant, la pollution du sol, les émissions atmosphériques, les rejets de substances dans l'eau, la mise en œuvre d'objectifs concernant l'utilisation de certains biocombustibles ou de l'énergie renouvelable, la manipulation et l'élimination des substances dangereuses, l'utilisation de systèmes de réduction de vapeur pour récupérer la vapeur de carburant et la réhabilitation des sites contaminés. Les exigences environnementales, de même que l'interprétation et l'application de ces dernières, changent continuellement et ont tendance à devenir de plus en plus strictes avec le temps. En vertu des lois et des règlements fédéraux, provinciaux, étatiques ou municipaux, nous pouvons, à titre de propriétaire ou d'exploitant, être tenus responsables des coûts de nettoyage ou de décontamination de nos sites actuels ou antérieurs, que nous ayons été informés ou non de la contamination en question ou que nous en soyons responsables ou non. De plus, nous pourrions nous exposer à des frais de litige, des amendes et d'autres sanctions en raison de notre incapacité à respecter ces exigences.

Notre entreprise peut également être touchée par les lois et les règlements sur le changement climatique et le rôle qu'y jouent la combustion des carburants fossiles et les émissions de carbone qui en résultent. Certains territoires où nous exerçons des activités ont adopté des mesures visant à limiter les émissions de carbone, mesures qui augmentent le coût des carburants à base de pétrole et qui peuvent avoir un effet négatif sur la demande de carburant pour le transport routier. Par ailleurs, l'adoption d'autres mesures de protection de l'environnement qui touchent la chaîne d'approvisionnement du pétrole, comme des exigences plus rigoureuses quant à l'exploration, au forage et au transport du pétrole brut ainsi qu'au raffinage et au transport des produits à base de pétrole, peut aussi augmenter le coût du carburant à base de pétrole et avoir des effets semblables sur le carburant pour le transport routier. L'impact de ces changements, individuels ou combinés, pourrait nuire à nos ventes de carburant pour le transport routier et à la marge brute associée.

Les différentes régions dans lesquelles nous exerçons nos activités prévoient des incitatifs fiscaux et d'autres subventions qui ont également rendu les secteurs des carburants renouvelables et des véhicules écoénergétiques, et à propulsion alternative, plus concurrentiels qu'ils ne le seraient autrement, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

**Modes de paiements électroniques.** Nous sommes exposés à des fluctuations considérables des frais afférents aux modes de paiements électroniques résultant de variations importantes des prix de détail du carburant pour le transport routier, puisque les frais afférents aux modes de paiements électroniques sont basés en grande partie sur un pourcentage du prix de détail du carburant. Pour l'exercice 2019, une variation de 10,0 % des frais afférents aux modes de paiements électroniques aurait eu un impact d'environ 0,08 \$ sur le résultat net par action sur une base diluée.

**Concurrence.** Les industries et les zones géographiques dans lesquelles nous exerçons nos activités sont très concurrentielles et marquées par des fluctuations constantes du nombre et du type de détaillants qui offrent les mêmes produits et services que nos magasins. Nous sommes en concurrence avec les autres chaînes de magasins d'accommodation, les magasins d'accommodation indépendants, les exploitants de stations-service, les petits et gros détaillants en alimentation, les entreprises de restauration rapide, les pharmacies locales, les chaînes de pharmacies et les magasins à un dollar. Rien ne garantit que nous serons en mesure de rivaliser avec succès avec nos concurrents. Notre entreprise pourrait également souffrir si nous ne maintenons pas notre capacité à répondre aux exigences des clients en matière de prix, de qualité et de service à la clientèle.

**Lois et passifs fiscaux.** Nous sommes assujettis à des obligations fiscales importantes dans de nombreux territoires, notamment les impôts directs et indirects, les retenues salariales, les impôts de franchises, les retenues d'impôts étrangers et les taxes foncières. L'adoption de nouveaux règlements et lois régissant l'impôt ou la modification de ceux déjà en vigueur pourrait entraîner une hausse de la charge d'impôts ou de l'assujettissement à l'impôt, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie. En outre, de nombreuses obligations fiscales font l'objet de vérifications périodiques par les différentes administrations fiscales, ce qui peut donner lieu à des pénalités et des paiements d'intérêts.

**Acquisitions.** Les acquisitions ont été une partie importante de notre stratégie de croissance et devraient continuer de l'être. Notre capacité à identifier des occasions d'acquisitions stratégiques et à les réaliser à l'avenir pourrait être limitée par différents facteurs, notamment le nombre de possibilités d'acquisitions intéressantes et de vendeurs motivés, par l'étendue de l'utilisation à l'interne de nos ressources et, dans la mesure où cela est nécessaire, par notre capacité à obtenir les approbations réglementaires et du financement à des conditions satisfaisantes pour des acquisitions importantes, s'il y a lieu.

La réalisation des avantages et des synergies escomptés d'une acquisition dépendra en partie de la possibilité d'intégrer de façon efficiente et efficace les activités, les systèmes, la gestion et les cultures de notre société et de l'entreprise acquise ainsi que de la réalisation des avantages que nous comptions tirer des bases ou des sources présumées de synergies. Nous pourrions ne pas être en mesure d'obtenir les synergies et les économies de coûts prévues d'une acquisition pour de nombreuses raisons, telles que les contraintes contractuelles, une incapacité à profiter des économies synergiques attendues et de l'augmentation des efficiencies opérationnelles prévues, la perte d'employés clés ou des changements dans les lois et les règlements fiscaux. Le processus d'acquisition et d'intégration d'une entreprise peut entraîner des coûts d'exploitation plus élevés que prévus, des radiations ou charges de restructuration non récurrentes importantes, la perte de la clientèle et des perturbations de l'exploitation (telles que des difficultés à maintenir les relations avec les employés, les clients ou les fournisseurs). Le défaut de réussir à intégrer une entreprise acquise peut avoir un effet défavorable important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Bien que nous effectuons une enquête diligente sur les entreprises ou les actifs que nous acquérons, il se peut que des passifs ou des dépenses liées aux entreprises ou aux actifs acquis nous échappent lors de notre enquête diligente et que nous en soyons tenus responsables, en tant que propriétaire successeur. La découverte de dettes ou d'obligations importantes liées à une acquisition peut entraîner d'importantes conséquences néfastes tant sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

**Dépendance à l'égard de fournisseurs tiers.** Nos activités de vente de carburant dépendent de l'approvisionnement en produits pétroliers raffinés auprès d'un nombre relativement limité de fournisseurs et d'un réseau de distribution desservi principalement par des camions-citernes appartenant à des tiers. Tout événement causant des perturbations de l'une des chaînes d'approvisionnement ou des raffineries de nos principaux fournisseurs pourrait avoir un impact significatif sur notre capacité à recevoir des produits pétroliers raffinés destinés à la revente et pourrait donner lieu à une augmentation du coût de ces produits.

**Poursuites.** Dans le cours normal des affaires, nous sommes partie défenderesse dans un certain nombre de procédures judiciaires et de réclamations habituelles pour une entreprise dans notre secteur d'activités. Une issue défavorable dans de telles procédures pourrait nuire à nos activités, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation. En effet, l'industrie des magasins d'accommodation, et autres commerces du secteur alimentaire, peuvent être lourdement affectés par des poursuites ou des plaintes de consommateurs ou d'agences gouvernementales quant à la qualité des produits alimentaires, maladies ou autres problématiques opérationnelles touchant la santé ou l'environnement. Le manque d'expérience au sein de nos employés en ce qui a trait à la salubrité alimentaire augmente le risque de maladie alimentaire, ce qui peut mener à des poursuites et donc entacher notre réputation. La publicité négative résultant de poursuites de cette nature, que les allégations soient véridiques ou non, pourrait décourager les consommateurs de s'approvisionner en carburant, en marchandises ou en produits alimentaires à l'un ou plusieurs de nos magasins d'accommodation. Nous pourrions finalement nous voir imposer d'importantes obligations en cas de décision défavorable à ce sujet. Par ailleurs, peu importe l'issue de ces poursuites, des frais de litige importants pourraient détourner temps et argent de nos opérations, ce qui pourrait affecter notre performance et notre capacité à continuer d'exploiter nos magasins.

**Image de marque et réputation.** Nos marques de commerce et nos autres droits de propriété intellectuelle sont importants au positionnement concurrentiel de la société et nous tirons parti d'une image de marque bien établie. Si la société ne parvient pas à protéger ses droits de propriété intellectuelle, ou si un tiers remporte un recours revendiquant des droits sur notre propriété intellectuelle, la marque pourrait perdre en valeur, semant la confusion chez les consommateurs et nuisant à nos activités et à nos résultats financiers. L'incapacité de maintenir la sécurité et la qualité des produits pourrait nuire à notre image de marque et à notre réputation, en plus de mener à des demandes d'indemnité (y compris des recours collectifs), des enquêtes par les organismes gouvernementaux et des dommages.

**Recrutement et rétention d'employés hautement qualifiés.** Nous sommes tributaires de notre capacité à attirer et à retenir les employés clés ainsi qu'une équipe de direction solide. Si, pour une raison ou une autre, nous ne parvenons pas à attirer et à fidéliser suffisamment de gens compétents, nos activités, nos résultats financiers et notre capacité à atteindre nos objectifs stratégiques pourraient en souffrir.

**Caractère saisonnier et catastrophes naturelles.** Les conditions météorologiques peuvent avoir une incidence sur notre chiffre d'affaires. En effet, les habitudes de consommation enregistrées par le passé démontrent que nos clients augmentent leurs achats et se procurent des articles offrant une marge brute plus importante lorsque les conditions météorologiques sont favorables. Nous exerçons des activités dans les régions du Sud-Est et de la Côte Ouest des États-Unis et, même si ces régions sont généralement reconnues pour leur climat tempéré, elles sont susceptibles de subir des tempêtes violentes, des ouragans, des tremblements de terre et d'autres catastrophes naturelles.

**Dangers et risques associés au carburant.** Nos activités nous exposent à certains risques, en particulier dans nos terminaux et autres installations d'entreposage, où de grandes quantités de carburant sont entreposées, et dans nos stations-service. Ces risques comprennent les défaillances de l'équipement, les accidents du travail, les incendies, les explosions, les émissions de vapeur, les déversements et les fuites dans les installations d'entreposage ou en cours de transport à destination ou encore en provenance de nos terminaux et/ou de ceux de tiers, des stations de carburant ou d'autres sites. Nous sommes également exposés à des risques d'accident des camions-citernes utilisés dans notre système de distribution de carburant. Ces types de risques et d'accidents peuvent causer des blessures ou des décès, des interruptions d'activités et/ou la contamination de biens, d'équipements et de l'environnement ainsi que des dommages à des biens, des équipements ou à l'environnement. De plus, nous pourrions faire l'objet de poursuites, de demandes d'indemnisation, d'amendes ou de sanctions gouvernementales ou engager d'autres obligations ou pertes par rapport à ces incidents et accidents et engager des coûts importants en conséquence. Ces incidents et ces accidents peuvent également toucher notre réputation ou nos marques, conduisant ainsi à une baisse des ventes de nos produits et services et peuvent nuire à notre entreprise, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

**Endettement.** À l'heure actuelle, nous avons 6,1 milliards \$ d'obligations à un taux moyen de 3,212 % arrivant à échéance au plus tard le 26 juillet 2047. Ce niveau d'endettement pourrait avoir d'importantes conséquences, comme l'affectation d'une partie des flux de trésorerie de nos activités au remboursement des intérêts sur les dettes et au paiement d'autres obligations financières, les rendant ainsi non disponibles à d'autres fins ce qui pourrait limiter la capacité de la société à obtenir du financement supplémentaire. Les conventions de crédit comportent des clauses restrictives qui pourraient limiter notre capacité à consentir, prendre en charge ou permettre l'existence d'autres dettes, garanties ou charges. Elles obligent également la société à se conformer à certains tests de ratio de couverture qui peuvent empêcher la société de poursuivre des occasions d'affaires particulières ou d'initier certaines démarches.

**Taux de change.** La monnaie fonctionnelle de notre société mère est le dollar canadien. Ainsi, nos investissements dans nos activités américaines et européennes sont exposés aux variations nettes des taux de change. Si ces variations se produisaient, le montant de notre investissement net dans nos activités américaines et européennes pourrait augmenter ou diminuer. Nous utilisons à l’occasion des swaps de devises pour couvrir une partie de ce risque.

Nous sommes également exposés au risque de change lié à une partie de notre dette à long terme libellée en dollars américains, à nos billets de premier rang non garantis libellés en couronnes norvégiennes et en euros et aux swaps de taux d’intérêt multidevises. Au 28 avril 2019, toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 5,0 % du dollar américain aurait eu un impact net de 36,0 millions \$ sur les autres éléments du résultat global, montant qui serait contrebalancé par des montants équivalents des investissements nets couverts. En ce qui concerne la trésorerie et équivalents de trésorerie, au 28 avril 2019, toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 5,0 % du dollar américain aurait eu un impact net de 8,3 millions \$ sur les autres éléments du résultat global.

Nous utilisons le dollar américain comme monnaie de présentation. Ainsi, l’évolution des taux de changes pourrait augmenter ou diminuer significativement nos actifs nets libellés en devises à la consolidation, ce qui ferait augmenter ou diminuer, selon le cas, l’avoir des actionnaires. En outre, les variations des taux de change auront une incidence sur la conversion des revenus et des charges liés à nos opérations canadiennes et européennes et se traduiront par un bénéfice net inférieur ou supérieur à celui qui aurait été constaté autrement.

Outre les risques de conversion des devises, nous courons un risque lié aux transactions en devises, chaque fois que l’une de nos filiales conclut un contrat avec un client ou un fournisseur libellé en une monnaie différente de sa monnaie fonctionnelle. Compte tenu de la volatilité des taux de change, nous pourrions ne pas être en mesure de gérer efficacement notre risque lié aux transactions en devises et/ou nos risques de conversion, et cette volatilité pourrait avoir un effet défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d’exploitation.

**Risque de crédit.** Nous sommes exposés au risque de crédit découlant d’un contrat de dépôt indexé incluant un swap sur rendement total intégré et de nos swaps de taux d’intérêt multidevises lorsque ces swaps entraînent des sommes à recevoir d’institutions financières. Nous n’utilisons actuellement pas d’instruments dérivés pour mitiger ce risque.

**Taux d’intérêt.** Nous sommes exposés aux fluctuations des taux d’intérêt associés aux variations de taux d’intérêt à court terme. Les emprunts en vertu de nos facilités de crédit portent intérêts à des taux variables et d’autres dettes que nous pouvons contracter pourraient également porter intérêts à des taux variables. En date du 28 avril 2019, notre dette à taux variable s’élevait à environ 940,0 millions \$. En se basant sur le solde de nos dettes à taux variable en date du 28 avril 2019, une augmentation d’un point de pourcentage des taux d’intérêt entraînerait une diminution de notre résultat net par action sur une base diluée d’environ 0,02 \$. Si les taux d’intérêt sur le marché augmentaient, la dette à taux variable entraînerait une augmentation de nos obligations au titre du service de la dette, ce qui pourrait nuire à nos flux de trésorerie. Nous n’utilisons actuellement pas d’instruments dérivés pour mitiger ce risque. Nous pourrions aussi être exposés au risque de variation des flux de trésorerie découlant des taux d’intérêt dont seront assorties les futures émissions de titres de créance. Pour atténuer ce risque, nous pourrions conclure des contrats sur produits dérivés afin de couvrir les taux d’intérêt des titres de créance que nous prévoyons émettre.

**Liquidité.** Il s’agit du risque que nous éprouvions des difficultés à honorer nos engagements liés à nos passifs financiers et à nos engagements locatifs. Nous sommes exposés à ce risque principalement en regard de notre dette à long terme, de nos comptes fournisseurs et charges à payer, de nos contrats de location et de nos instruments financiers dérivés lorsque leur juste valeur est défavorable pour nous. Nous tirons nos liquidités principalement des rentrées de fonds liées aux activités d’exploitation et de nos emprunts disponibles en vertu de nos facilités de crédit renouvelables.

**Débiteurs.** Nous sommes exposés à un risque lié à la solvabilité et à l’exécution des engagements de nos clients, de nos fournisseurs et des parties aux contrats que nous concluons. En date du 28 avril 2019, nous avions des comptes débiteurs impayés totalisant 1,9 milliard \$. Ce montant se compose principalement de rabais fournisseurs à recevoir, de créances sur cartes de crédit et de créances découlant de la vente de carburant et autres produits à des exploitants de stations-service indépendants, franchisés ou sous licence ainsi que de sommes à recevoir d’autres clients industriels et commerciaux. Les contrats avec des cycles de paiement plus longs ou des difficultés dans l’exécution des contrats ou la perception des comptes débiteurs pourraient entraîner des fluctuations importantes de nos flux de trésorerie et pourraient nuire à nos activités, à notre situation financière et à nos résultats d’exploitation.

**Assurance.** La plupart de nos installations sont couvertes par une assurance de responsabilité civile, une assurance contre l'incendie et une assurance de garantie supplémentaire dont les conditions particulières et les montants d'assurance sont comparables aux pratiques usuelles dans notre secteur d'activités. Rien ne garantit que nous soyons en mesure de continuer à obtenir une telle assurance ou de l'obtenir à des conditions favorables. Certains types de sinistres, comme ceux résultant des guerres, d'actes de terrorisme ou de catastrophes naturelles, ne sont généralement pas assurés parce qu'ils sont non assurables ou économiquement inapplicables.

**Conjoncture économique.** Notre chiffre d'affaires pourrait souffrir des fluctuations des variables économiques mondiales, nationales, régionales et/ou locales et de la confiance des consommateurs. L'évolution de la conjoncture économique pourrait avoir une incidence négative sur les habitudes de consommation, les déplacements et le tourisme dans certaines de nos zones de marché.

**Activités mondiales.** Nous avons des activités importantes dans de nombreux pays. Certains des risques inhérents à la portée internationale de nos activités comprennent la difficulté de faire respecter les contrats et de percevoir des créances dans certains systèmes juridiques étrangers, les droits légaux plus vastes des syndicats et de la main-d'œuvre étrangère, les fluctuations des taux de change, la possibilité de changements dans les conditions économiques locales, les inefficacités fiscales potentielles liées au rapatriement de fonds provenant de filiales étrangères, le contrôle du change et les mesures gouvernementales restrictives telles que les restrictions sur le transfert ou le rapatriement de fonds et les questions de protection commerciale, y compris des interdictions ou des restrictions visant les acquisitions ou les coentreprises. N'importe lequel de ces facteurs pourrait nuire considérablement à notre entreprise, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

**Structure corporative.** Nous sommes une société de portefeuille et la quasi-totalité de nos actifs est constituée du capital-actions de nos principales filiales. Nous menons la quasi-totalité de nos activités par l'intermédiaire de nos filiales, qui génèrent l'essentiel de nos revenus. Par conséquent, nos flux de trésorerie et notre capacité à concrétiser les possibilités d'amélioration actuelles ou souhaitables dépendent des bénéfices de nos filiales et de la distribution de ces bénéfices. La capacité de ces entités à verser des dividendes et d'autres distributions dépendra de leurs résultats d'exploitation et sera soumise aux lois et réglementations en vigueur qui exigent que les normes de solvabilité et de capital soient respectées par ces sociétés et aux restrictions contractuelles contenues dans les instruments régissant leur dette. En cas de faillite, de liquidation ou de restructuration de l'une de nos filiales importantes, les créanciers et les créanciers commerciaux pourront avoir droit au paiement de leurs réclamations à partir des actifs de ces filiales avant nous.

**Actes de guerre ou de terrorisme.** Les actes de guerre ou de terrorisme pourraient avoir une incidence sur l'économie en général ainsi que sur l'offre et le prix du pétrole brut. Ces facteurs pourraient avoir un effet défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

## Perspective

Pour l'exercice 2020, nous voulons continuer à bâtir sur notre succès et notre détermination afin d'atteindre notre ambitieux objectif de doubler encore nos activités au cours des cinq prochaines années. Nous continuons d'optimiser nos fonctions globales tout en maintenant résolument l'accent local sur nos unités d'affaires, qui comprennent bien les besoins et désirs de nos clients. Nous poursuivrons le développement et l'établissement de notre marque globale, Circle K, à l'échelle de notre réseau, en tirant parti des leçons apprises et de notre large présence, en répondant à la demande locale tout en restant fidèles à notre mission de rendre la vie de nos clients un peu plus facile chaque jour.

Comme toujours, nous chercherons à repérer et à saisir les occasions de croissance tout en nous appuyant sur notre habituelle rigueur financière – qui fait partie de notre ADN – et nous ne cesserons de mettre l'accent sur la création de valeur pour nos actionnaires et nos employés.

9 juillet 2019

## Rapport de la direction

Les états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard inc. ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité est appliquée par un choix judicieux de méthodes et principes comptables dont l'application nécessite le jugement éclairé de la direction. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et ont été approuvés par le conseil d'administration. De plus, l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec les états financiers consolidés.

Alimentation Couche-Tard inc. maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs qui, de l'avis de la direction, assurent raisonnablement l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la société.

Le conseil d'administration est responsable d'approuver les états financiers consolidés compris dans ce rapport annuel, principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité, qui tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction et les auditeurs indépendants, a révisé les états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard inc. et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018 ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société en nom collectif de comptables professionnels agréés, et leur rapport indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.

Le 9 juillet 2019

---

/s/ Brian Hannasch

Brian Hannasch  
Président et  
chef de la direction

---

/s/ Claude Tessier

Claude Tessier  
Chef de la direction financière

# Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

En vertu de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, il incombe à la direction de Alimentation Couche-Tard inc. d'instaurer et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Avec notre participation, la direction a effectué une évaluation de l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière pour l'exercice terminé le 28 avril 2019. Le cadre de cette évaluation repose sur le document intitulé *Internal Control - Integrated Framework* (2013), qui a été élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »). Cette évaluation comprend la révision des documents relatifs aux mesures de contrôle, l'évaluation de l'efficacité de la conception de telles mesures, la mise à l'essai de l'efficacité opérationnelle et la formulation de conclusions sur cette évaluation. En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de déceler certaines anomalies. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité dans des périodes futures sont exposées au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de conditions et à la détérioration du degré de conformité aux politiques et aux procédures. Au terme de l'évaluation, la direction est arrivée à la conclusion que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard inc. était efficace au 28 avril 2019.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société en nom collectif de comptables professionnels agréés, a audité l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard inc. au 28 avril 2019 et a émis une opinion sans réserve à cet égard, que vous trouverez ci-après.

Le 9 juillet 2019

*/s/ Brian Hannasch*

Brian Hannasch  
Président et  
chef de la direction

*/s/ Claude Tessier*

Claude Tessier  
Chef de la direction financière

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de  
Alimentation Couche-Tard Inc.

## Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales (collectivement, la « société ») au 28 avril 2019 et au 29 avril 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

## Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société, qui comprennent:

- Les bilans consolidés au 28 avril 2019 et au 29 avril 2018;
- Les états des résultats consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- Les états du résultat global consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- Les états de la variation des capitaux propres consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- Les états des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- Les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Indépendance

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

## Autre point – audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons également audité l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 28 avril 2019 conformément à la norme énoncée dans le Manuel de CPA Canada – Certification pour l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO ») et délivré notre rapport daté du 9 juillet 2019.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sonia Boisvert.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>*

Montréal (Québec)

Le 9 juillet 2019

---

<sup>1</sup> FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A116583

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de  
Alimentation Couche-Tard Inc.

Nous avons audité l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales au 28 avril 2019.

## Responsabilités de la direction

La direction est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de celui-ci, qui est incluse dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint.

## Responsabilités de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de notre audit, une opinion sur la question de savoir si la société maintenait un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO »).

Notre audit a été réalisé conformément à la norme énoncée dans le Manuel de CPA Canada – Certification pour l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Cette norme requiert que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu dans tous ses aspects significatifs. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière comportait l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, l'exécution de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de l'évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité comprend les politiques et les procédures qui (1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image exacte et fidèle des opérations et des cessions d'actif de l'entité; (2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées en bonne et due forme pour établir des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, et que les encaissements et les décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et (3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actif de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de déceler certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation et que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

## Opinion

À notre avis, Alimentation Couche-Tard Inc. et ses filiales ont maintenu, dans tous leurs aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 28 avril 2019, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le COSO.

Nous avons également audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, les états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales au 28 avril 2019 et au 29 avril 2018 et pour les exercices clos à ces dates et délivré notre rapport daté du 9 juillet 2019

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>*

Montréal (Québec)  
Le 9 juillet 2019

<sup>1</sup> FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A116583

# États des résultats consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018  
 (en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action)

	2019	2018 (ajusté, note 2)
<b>Chiffre d'affaires</b>	\$ 59 117,6	\$ 51 394,4
Coût des ventes (note 8)	49 922,7	43 282,9
<b>Marge brute</b>	<b>9 194,9</b>	<b>8 111,5</b>
Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux	5 646,1	5 124,8
Frais de restructuration (note 22)	10,5	56,9
Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs (note 6)	(21,3)	(17,7)
Amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et autres actifs (notes 16 et 17)	1 070,7	910,6
<b>Frais d'exploitation totaux (note 8)</b>	<b>6 706,0</b>	<b>6 074,6</b>
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>2 488,9</b>	<b>2 036,9</b>
Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence (note 7)	23,4	32,0
Frais financiers	338,7	295,8
Revenus financiers	(13,3)	(8,9)
(Gain) perte de change	(5,3)	48,4
<b>Frais financiers nets (note 10)</b>	<b>320,1</b>	<b>335,3</b>
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	2 192,2	1 733,6
Impôts sur les bénéfices (note 11)	370,9	56,1
<b>Bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>1 821,3</b>	<b>1 677,5</b>
Perte nette (bénéfice net) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (note 5)	12,6	(6,9)
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société</b>	<b>1 833,9</b>	<b>1 670,6</b>
Bénéfice net par action (note 12)		
De base	3,25	2,95
Dilué	3,25	2,95

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## États du résultat global consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018  
(en millions de dollars américains (note 2))

	2019	2018
	\$	\$
	(ajusté, note 2)	
<b>Bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>1 821,3</b>	<b>1 677,5</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Éléments qui peuvent être reclassés subséquemment aux résultats</b>		
<b>Conversion de devises</b>		
Variation des redressements cumulés de conversion des devises <sup>(1)</sup>	(207,9)	137,3
Reclassement aux résultats de redressements cumulés de conversion de devises (note 6)	(0,8)	-
Variation de la juste valeur et des intérêts nets sur des swaps de taux d'intérêt multidevises désignés comme éléments de couverture de l'investissement net de la société dans certaines de ses opérations étrangères <sup>(2)</sup> (note 21)	(84,5)	84,2
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>		
Variation de la juste valeur d'instruments financiers <sup>(2)</sup> (note 28)	3,3	(11,9)
Reclassement aux résultats de la perte réalisée sur des instruments financiers <sup>(2)</sup> (note 28)	1,9	5,0
<b>Placement disponible à la vente</b>		
Variation de la juste valeur d'un placement disponible à la vente <sup>(2)</sup>	-	1,1
Gain réalisé sur un placement disponible à la vente reclassé aux résultats <sup>(2)</sup> (note 4)	-	(8,8)
<b>Éléments qui ne seront jamais reclassés aux résultats</b>		
(Perte) gain actuariel(le) net(te) <sup>(3)</sup> (note 27)	(2,3)	25,1
Autres éléments du résultat global	(290,3)	232,0
<b>Résultat global incluant les participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>1 531,0</b>	<b>1 909,5</b>
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	12,6	(6,9)
<b>Résultat global attribuable aux actionnaires de la société</b>	<b>1 543,6</b>	<b>1 902,6</b>

- (1) Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018, ces montants incluent des pertes de 143,1 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 21,9 \$) et des gains de 70,1 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 11,1 \$), respectivement. Ces gains et ces pertes découlent de la conversion des dettes à long terme libellées en devises étrangères.
- (2) Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018, ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 1,6 \$ et 3,8 \$, respectivement.
- (3) Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018, ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 1,5 \$ et 7,6 \$, respectivement.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## États de la variation des capitaux propres consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018  
(en millions de dollars américains (note 2))

	Attribuable aux actionnaires de la société						2019
	Capital-actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 26)	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
<b>Solde au début de l'exercice</b>	\$ 704,0	\$ 17,7	\$ 7 405,0	\$ (566,3)	\$ 7 560,4	\$ 327,0	\$ 7 887,4
Adoption d'IFRS 15 (note 3)			(4,1)		(4,1)	-	(4,1)
<b>Solde ajusté au début de la période</b>	<b>704,0</b>	<b>17,7</b>	<b>7 400,9</b>	<b>(566,3)</b>	<b>7 556,3</b>	<b>327,0</b>	<b>7 883,3</b>
Résultat global :							
Bénéfice net (perte nette)			1 833,9		1 833,9	(12,6)	1 821,3
Autres éléments du résultat global				(290,3)	(290,3)	-	(290,3)
Résultat global					1 543,6	(12,6)	1 531,0
Dividendes déclarés			(181,3)			(181,3)	
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle (note 5)						(56,5)	(56,5)
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 25)		4,4			4,4		4,4
Levée d'options d'achat d'actions	2,8	(2,6)			0,2		0,2
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>706,8</b>	<b>19,5</b>	<b>9 053,5</b>	<b>(856,6)</b>	<b>8 923,2</b>	<b>257,9</b>	<b>9 181,1</b>

	Attribuable aux actionnaires de la société						2018 (ajusté, note 2)
	Capital-actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 26)	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	708,7	15,7	6 083,5	(798,3)	6 009,6	-	6 009,6
Acquisition du contrôle de CAPL (note 4)						370,6	370,6
Résultat global :							
Bénéfice net			1 670,6		1 670,6	6,9	1 677,5
Autres éléments du résultat global				232,0	232,0	-	232,0
Résultat global					1 902,6	6,9	1 909,5
Dividendes déclarés			(162,4)			(162,4)	
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle (note 5)						(50,5)	(50,5)
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 25)		3,6			3,6		3,6
Levée d'options d'achat d'actions	1,7	(1,6)			0,1		0,1
Rachat et annulation d'actions (note 24)	(6,4)		(186,7)		(193,1)		(193,1)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>704,0</b>	<b>17,7</b>	<b>7 405,0</b>	<b>(566,3)</b>	<b>7 560,4</b>	<b>327,0</b>	<b>7 887,4</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

# États des flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018  
(en millions de dollars américains (note 2))

	2019	2018 (ajusté, note 2)
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle	1 821,3	1 677,5
Ajustements afin de concilier le bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle avec les rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation		
Amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et autres actifs, et amortissement des frais de financement, déduction faite de l'amortissement des crédits reportés (notes 16 et 17)	1 039,1	883,0
Crédits reportés perçus	61,1	51,3
Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs	(21,3)	(8,9)
Impôts différés (note 11)	91,7	(209,8)
Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, déduction faite des dividendes reçus (note 7)	2,4	(11,5)
Gain réalisé sur un placement disponible à la vente reclassé aux résultats (note 4)	-	(8,8)
Autre	9,8	(3,0)
Variations du fonds de roulement hors caisse (note 13)	79,5	(206,7)
<b>Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>3 083,6</b>	<b>2 163,1</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'autres actifs	(1 145,1)	(1 169,3)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles et d'autres actifs (note 6)	215,6	132,1
Produits tirés de la cession des activités de vente de carburant pour le secteur maritime (note 6)	24,3	-
Variation de la trésorerie soumise à restrictions	(16,9)	(13,5)
Acquisitions d'entreprises (note 4)	(13,1)	(5 380,9)
Produits tirés de la cession d'actifs de CST détenus en vue de la vente (note 4)	-	895,5
Produits tirés de la vente d'un placement disponible à la vente (note 4)	-	91,6
<b>Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement</b>	<b>(935,2)</b>	<b>(5 444,5)</b>
<b>Activités de financement</b>		
(Diminution) augmentation nette du crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti (notes 13 et 20)	(1 357,4)	702,9
Augmentation nette de la facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de CAPL (notes 13 et 20)	516,0	-
(Diminution) augmentation nette de l'ancienne facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de CAPL (notes 13 et 20)	(512,1)	64,5
Diminution de la facilité d'acquisition (notes 13 et 20)	(413,5)	(3 886,5)
Augmentation de la facilité de crédit non garantie non renouvelable (notes 13 et 20)	213,5	-
Diminution de la facilité de crédit non garantie non renouvelable (notes 13 et 20)	(213,5)	-
Dividendes versés en trésorerie	(181,3)	(162,4)
Distributions de CAPL versées aux participations ne donnant pas le contrôle (note 5)	(56,5)	(50,5)
Diminution des autres dettes (notes 13 et 20)	(52,2)	(42,9)
Règlement d'instruments financiers dérivés (note 13)	3,0	(81,3)
Levée d'options d'achat d'actions	0,2	0,2
Augmentation de la facilité d'acquisition, déduction faite des frais de financement (notes 13 et 20)	-	4 298,6
Émission de billets de premier rang non garantis, déduction faite des frais de financement (notes 13 et 20)	-	3 935,9
Remboursement d'emprunts pris en charge à l'acquisition de CST (notes 4 et 13)	-	(1 075,9)
Remboursement de billets de premier rang non garantis (note 13)	-	(232,5)
Rachat d'actions	-	(193,1)
<b>(Sorties) rentrees de fonds nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(2 053,8)</b>	<b>3 277,0</b>
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(54,4)	33,0
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>40,2</b>	<b>28,6</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	666,2	637,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	706,4	666,2
<b>Informations supplémentaires :</b>		
Intérêts versés	291,1	233,5
Intérêts et dividendes reçus	57,5	36,7
Impôts sur les bénéfices versés	336,7	277,5

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Bilans consolidés

Au 28 avril 2019 et au 29 avril 2018  
(en millions de dollars américains (note 2))

	2019	2018 (ajusté, note 2)
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	706,4	666,2
Trésorerie soumise à restrictions	36,5	19,6
Débiteurs (note 14)	1 863,9	2 006,4
Stocks (note 15)	1 467,7	1 369,0
Frais payés d'avance	83,7	106,5
Actifs détenus en vue de la vente (note 6)	-	73,8
Autres actifs financiers à court terme (notes 21 et 28)	-	1,8
Impôts sur les bénéfices à recevoir	163,1	233,8
Immobilisations corporelles (note 16)	4 321,3	4 477,1
Goodwill (note 17)	11 129,9	11 285,8
Immobilisations incorporelles (note 17)	5 683,1	5 845,8
Autres actifs (note 18)	944,4	1 048,0
Participation dans des coentreprises et des entreprises associées (note 7)	306,6	303,1
Impôts différés (note 11)	136,0	139,4
	86,4	57,5
	<b>22 607,7</b>	<b>23 156,7</b>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 19)	3 917,1	3 809,2
Provisions à court terme (note 22)	160,0	179,4
Autres passifs financiers à court terme (notes 21 et 28)	123,6	-
Impôts sur les bénéfices à payer	70,6	147,1
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 6)	-	5,8
Portion à court terme de la dette à long terme (note 20)	1 310,7	44,5
Dette à long terme (note 20)	5 582,0	4 186,0
Provisions à long terme (note 22)	5 640,7	8 862,2
Passif au titre des prestations constituées (note 27)	590,1	610,7
Autres passifs financiers à long terme (notes 21 et 28)	92,6	100,0
Impôts sur les bénéfices à payer	135,1	173,5
Crédits reportés et autres éléments de passif (note 23)	349,0	351,3
Impôts différés (note 11)	1 037,1	926,7
	<b>13 426,6</b>	<b>15 269,3</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 24)	706,8	704,0
Surplus d'apport	19,5	17,7
Bénéfices non répartis	9 053,5	7 405,0
Cumul des autres éléments du résultat global (note 26)	(856,6)	(566,3)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	8 923,2	7 560,4
Participations ne donnant pas le contrôle (note 5)	257,9	327,0
	9 181,1	7 887,4
	<b>22 607,7</b>	<b>23 156,7</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

*/s/ Brian Hannasch*

**Brian Hannasch**  
Administratrice

*/s/ Alain Bouchard*

**Alain Bouchard**  
Administrateur

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018  
(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

## 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Alimentation Couche-Tard inc. (la « société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Le siège social de la société est situé à Laval, au 4204, boulevard Industriel, Québec, Canada.

Au 28 avril 2019, la société exploite un réseau de sites corporatifs et d'affiliés regroupant 12 575 magasins d'accommmodation en Amérique du Nord, en Irlande, en Scandinavie (Norvège, Suède et Danemark), en Pologne, dans les pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) et en Russie, dont 9 794 sont exploités par la société, et génère des revenus principalement de la vente de produits du tabac et d'alternatives aux produits du tabac, d'articles d'épicerie, de friandises et de grignotines, de boissons, de bières, de vin et de produits frais, y compris la restauration rapide, de services de lave-auto, d'autres services ainsi que de carburant pour le transport routier. De plus, par l'entremise de CrossAmerica Partners LP (« CAPL »), la société fournit du carburant pour le transport routier sous différentes bannières à environ 1 300 sites aux États-Unis.

Également, en vertu des contrats de licence, plus de 2 150 magasins sont exploités sous la marque Circle K dans 15 autres pays et territoires (Arabie saoudite, Cambodge, Chine, Costa Rica, Égypte, Émirats arabes unis, Guam, Honduras, Hong Kong, Indonésie, Macao, Mexique, Mongolie, Nouvelle-Zélande et Vietnam), ce qui porte à plus de 16 000 le nombre de magasins dans le réseau mondial.

## 2. PRINCIPES DE PRÉSENTATION

### Date de fin d'exercice

La date de fin d'exercice de la société correspond au dernier dimanche du mois d'avril de chaque année. Les termes « 2019 » et « 2018 » désignent les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018.

### Principes de présentation

La société prépare ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

### Monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle de la société mère est le dollar canadien. La société utilise toutefois le dollar américain à titre de monnaie de présentation afin de fournir une information plus pertinente étant donné ses opérations prédominantes aux États-Unis.

### Approbation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de la société ont été approuvés le 9 juillet 2019 par le conseil d'administration, qui a également approuvé leur publication.

### Chiffres correspondants

Au cours de l'exercice 2019, la société a apporté des ajustements et a finalisé son appréciation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge de par l'acquisition de Holiday Stationstores, LLC (note 4). En conséquence, des modifications ont été apportées aux postes suivants du bilan consolidé au 29 avril 2018 : Immobilisations corporelles a augmenté de 190,8 \$ (net d'une charge d'amortissement de 2,1 \$), Immobilisations incorporelles a augmenté de 13,7 \$ (net d'une charge d'amortissement de 2,1 \$), Participation dans des coentreprises et des entreprises associées a augmenté de 16,1 \$, Créditeurs et charges à payer a diminué de 3,6 \$, Portion à court terme de la dette à long terme a augmenté de 1,6 \$, Dette à long terme a augmenté de 18,2 \$, Provisions à long terme a augmenté de 0,3 \$, Crédits reportés et autres éléments de passif a augmenté de 3,8 \$ et Impôts différés a diminué de 1,2 \$. Conséquemment, le goodwill a diminué de 204,5 \$. Ces modifications ont fait augmenter le poste Amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et autres actifs de 4,2 \$ et diminuer l'impôt sur les bénéfices de 1,2 \$ à l'état des résultats consolidés pour l'exercice terminé le 29 avril 2018 et sont reflétées aux bénéfices non répartis aux bilans consolidés.

Au cours de l'exercice 2019, la société a apporté des ajustements et a finalisé son appréciation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour l'acquisition de Jet Pep, Inc. En conséquence, des modifications ont été apportées aux postes suivants du bilan consolidé au 29 avril 2018 : Immobilisations corporelles a augmenté de 6,4 \$ et le goodwill a diminué de 6,4 \$.

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

## 3. CONVENTIONS COMPTABLES

### Changement de conventions comptables

#### Instruments financiers

Depuis le 30 avril 2018, la société a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*, qui inclut trois exigences pour la comptabilisation et l'évaluation, la perte de valeur et la comptabilité de couverture. Ces exigences ont été appliquées comme suit :

La première exigence, qui concerne la comptabilisation et l'évaluation, a été appliquée rétrospectivement sans retraitement des chiffres correspondants et requiert un nouveau classement des actifs et passifs financiers selon IFRS 9.

Les instruments financiers de la société sont comptabilisés comme suit selon IFRS 9, par rapport à la convention précédente de la société conforme à IAS 39 :

Instrument financier	Classement – IAS 39	Classement – IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Trésorerie soumise à restrictions	Prêts et créances	Coût amorti
Débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Placements	Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (sauf si la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est retenue)
Instruments financiers dérivés	Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Instruments financiers dérivés désignés à titre de couverture	Instruments de couverture efficaces	Juste valeur par le biais du résultat net assujettie aux exigences de la comptabilité de couverture
Découvert bancaire et dette à long terme	Autres passifs financiers	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût amorti

Puisque IFRS 9 conserve en grande partie les exigences d'IAS 39, l'adoption de cette exigence n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la société et aucun ajustement d'évaluation n'a été requis au 30 avril 2018.

La deuxième exigence, qui a trait à la perte de valeur, remplace le modèle reposant sur « les pertes encourues » d'IAS 39 par un modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues ». Le nouveau modèle de perte de valeur s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti et aux instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Cette exigence n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

La troisième exigence, qui concerne la comptabilité de couverture, oblige la société à veiller à ce que les relations de comptabilité de couverture soient en ligne avec ses objectifs et ses stratégies en matière de gestion du risque et à appliquer une approche plus qualitative et prospective dans l'évaluation de l'efficacité de sa couverture. La société a choisi de ne pas adopter cette dernière exigence et, tel que permis par IFRS 9, de continuer à appliquer les exigences générales de comptabilité de couverture d'IAS 39 jusqu'à nouvel ordre.

#### Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Depuis le 30 avril 2018, la société a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* de façon rétrospective sans retraitement des chiffres correspondants. La société a analysé l'incidence de cette norme en comparant les conventions comptables actuelles aux nouvelles directives et a relevé les différences découlant de l'application des nouvelles exigences à l'égard de ses différentes sources de revenus. Aux termes des conventions comptables précédentes, la société constatait les frais de franchise initiaux lorsqu'elle avait fourni l'essentiel des services initiaux prévus par le contrat de franchise, lorsqu'aucune condition importante non remplie n'était susceptible d'affecter la création de la franchise et lorsqu'elle n'avait plus ni l'intention de rembourser des fonds reçus, soit généralement à l'ouverture du magasin franchisé. Conformément à la nouvelle convention comptable, la société constate une portion des frais de franchise initiaux à l'ouverture du magasin franchisé et reporte les revenus restants sur la durée estimée du contrat de franchise en question. En conséquence, la société a constaté un ajustement sur les revenus tirés des frais de franchise initiaux de 4,1 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 1,3 \$) aux bénéfices non répartis, et a compensé l'ajustement aux postes Crédits reportés et autres éléments de passif, Créditeurs et charges à payer et Impôts sur les bénéfices à payer.

#### Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Depuis le 30 avril 2018, la société applique les modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, qui précise comment comptabiliser certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions, comme l'incidence des conditions d'acquisition de droits et des conditions accessoires à l'acquisition de droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. Ces modifications ont été appliquées de façon prospective et n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

## Estimations comptables et principaux jugements

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction de la société effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires afférentes. La direction révise périodiquement ses estimations. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les jugements et estimations comptables les plus importants établis par la société aux fins de la préparation des états financiers consolidés sont présentés avec les conventions pertinentes, le cas échéant, et concernent principalement les sujets suivants : les rabais fournisseurs, les durées de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles, les impôts sur les bénéfices, les contrats de location, les avantages sociaux futurs, les provisions, les pertes de valeur et les regroupements d'entreprises.

La société est assujettie à l'impôt sur les bénéfices dans de nombreuses juridictions. Un jugement important est nécessaire pour déterminer la charge mondiale d'impôts sur les bénéfices. Il existe plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt est incertaine. La société comptabilise un passif pour des questions d'audits fiscaux lorsqu'elle estime que des impôts supplémentaires seront dus. Lorsque le résultat final de ces questions est différent des montants initialement comptabilisés, ces différences auront une incidence sur les actifs et passifs d'impôts exigibles et différés dans la période au cours de laquelle cette différence est déterminée.

## Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la société et ceux de ses filiales, lesquelles sont généralement détenues en propriété exclusive. Ils comprennent également la quote-part des résultats de ses coentreprises et de ses entreprises associées qui est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation. Voir la note 5 pour plus de détails au sujet de la consolidation de CAPL.

Les filiales sont des entités sur lesquelles la société exerce le contrôle, soit le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. La société possède généralement, directement ou indirectement, 100 % des droits de vote dans ses filiales. Ces critères sont analysés de façon régulière et les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où leur contrôle est acquis par la société et cessent d'être consolidées dès que le contrôle n'est plus exercé.

La société détient des contrats avec des franchisés et des opérateurs indépendants. Ceux-ci assument la gestion de leur établissement, en plus de veiller au marchandisage et au financement de leurs stocks. Leurs états financiers ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés de la société.

## Conversion de devises

### Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle est la principale monnaie de l'environnement économique au sein duquel l'entité exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle de la société mère et de ses filiales canadiennes est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle de ses filiales étrangères est généralement la monnaie locale, principalement le dollar américain pour les opérations aux États-Unis, et diverses autres monnaies européennes pour les opérations en Europe.

### Opérations en devises étrangères

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle pertinente de la façon suivante : les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé alors que les revenus et les charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis aux taux historiques ou au taux en vigueur à la date où ils ont été évalués à la juste valeur. Le cas échéant, les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont portés aux résultats sauf pour les actifs et passifs désignés à titre d'instruments de couverture.

### Consolidation et opérations étrangères

Les états financiers consolidés sont consolidés en dollars canadiens en utilisant la méthode suivante : les éléments d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les revenus et les charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les transactions individuelles ayant une incidence significative sur les états des résultats consolidés, du résultat global consolidé ou des flux de trésorerie consolidés sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les gains et les pertes de change résultant de cette conversion sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. L'écart de conversion provenant de chaque filiale étrangère, société associée ou coentreprise est reclassé aux états des résultats consolidés en même temps que le gain ou la perte résultant de la cession ou de la liquidation d'une telle entité étrangère lorsqu'il y a une perte de contrôle ou un changement à la participation dans la société associée ou la coentreprise, respectivement.

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

## Monnaie de présentation

La société a adopté le dollar américain comme monnaie de présentation. Les états financiers consolidés en dollars canadiens sont convertis dans la monnaie de présentation selon la méthode décrite précédemment. Le capital-actions, le surplus d'apport et les bénéfices non répartis sont convertis aux taux historiques. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

## Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux détenteurs d'actions des catégories A et B par le nombre moyen pondéré d'actions des catégories A et B en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net par action dilué est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les options potentielles dilutives.

## Constatation des produits

*Pour l'exercice terminé le 28 avril 2019, conformément à IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

Pour ses trois principales catégories de produits, soit les marchandises et services, le carburant pour le transport routier et les autres revenus, la société comptabilise les revenus lorsque le contrôle des biens ou services est transféré au client.

Pour ce qui est des opérations de détail, les ventes de marchandises comprennent principalement la vente de produits du tabac et d'alternatives aux produits du tabac, d'articles d'épicerie, de friandises et de grignotines, de boissons, de bières, de vin et de produits frais, y compris les produits de la restauration rapide. Les revenus provenant des services comprennent des commissions sur la vente de billets de loterie et sur l'émission de mandats-poste, les frais attribuables aux guichets automatiques, les ventes de cartes d'appel et de cartes cadeaux, les frais d'encaissement de chèques, les ventes de timbres-poste et de billets d'autobus ainsi que les revenus tirés des lave-autos. Les ventes de carburant pour le transport routier comprennent la vente de différents types de carburant pour le transport routier au moyen de pompes situées dans les magasins d'accès ou les stations de carburant automatisées de la société. Ces revenus sont comptabilisés au moment de la transaction, puisque le contrôle des biens et services est considéré comme étant transféré lorsque le client effectue le paiement et prend possession de l'article vendu.

Les revenus provenant des services comprennent aussi les redevances provenant des franchises et des licences, lesquelles sont constatées à titre de produits sur la durée de l'entente, les frais de franchise initiaux, dont une portion est constatée à l'ouverture du magasin franchisé et reporté les revenus restants sur la durée estimée du contrat de franchise en question, ainsi que les commissions des agents, et les royaumes des franchisés et des détenteurs de licences, lesquelles sont constatées périodiquement sur la base des ventes déclarées par les agents, ainsi que les franchisés et les détenteurs de licences. À compter de l'exercice 2020, la société effectuera également la vente de cannabis par l'entremise de son magasin sous licence en Ontario, au Canada.

Pour les activités de vente en gros, la société reconnaît généralement les ventes de marchandises et de biens à certains exploitants indépendants et franchisés effectuées à partir des centres de distribution de la société et les ventes de carburant pour le transport routier lors de la livraison à ses clients.

Les autres revenus comprennent les ventes de carburant pour le secteur de l'aviation, d'énergie pour les moteurs stationnaires et de carburant pour le secteur maritime (jusqu'au 30 novembre 2018), lesquelles sont généralement constatées lors de la livraison au client. Les autres revenus comprennent également les loyers tirés de certains contrats de location-simple, qui sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du bail.

Dans les marchés où le prix des produits pétroliers raffinés achetés exclut les droits d'accise, les revenus provenant de la vente aux clients sont comptabilisés déduction faite des droits d'accise. Dans les marchés où le prix des produits pétroliers raffinés achetés inclut les droits d'accise, les revenus et les coûts des ventes sont présentés en incluant ces droits.

*Pour l'exercice terminé le 29 avril 2018, conformément à IAS 18, Produits des activités ordinaires*

Pour ses trois principales catégories de produits, soit les marchandises et services, le carburant pour le transport routier et les autres revenus, la société comptabilise généralement le produit au point de vente pour les activités d'accès. Pour les activités de vente en gros, la société reconnaît généralement les ventes de carburant pour le transport routier lors de la livraison à ses clients. Les ventes de marchandises comprennent principalement la vente de produits du tabac et d'alternatives aux produits du tabac, d'articles d'épicerie, de friandises et de grignotines, de boissons, de bières, de vin et de produits frais, y compris les produits de la restauration rapide. Les ventes de marchandises comprennent aussi les ventes en gros de marchandises à certains exploitants indépendants et franchisés faites à partir des centres de distribution de la société, lesquelles sont généralement constatées à la prise de possession des produits et lorsque le transfert des risques associés est effectué.

Les revenus provenant des services comprennent des commissions sur la vente de billets de loterie et l'émission de mandats-poste, les frais attribuables aux guichets automatiques, les ventes de cartes d'appel et de cartes cadeaux, les frais

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

d'encaissement de chèques, les ventes de timbres-poste et de billets d'autobus ainsi que les revenus tirés des lave-autos. Ces produits sont constatés au moment de la transaction. Les revenus provenant des services comprennent aussi les redevances provenant des franchises et des licences, lesquelles sont constatées à titre de produits sur la durée de l'entente, ainsi que les commissions des agents, et les royalties des franchisés et des détenteurs de licences, lesquelles sont constatées périodiquement sur la base des ventes déclarées par les agents, ainsi que les franchisés et les détenteurs de licences.

Dans les marchés où le prix des produits pétroliers raffinés achetés exclut les droits d'accise, les revenus provenant de la vente aux clients sont comptabilisés déduction faite des droits d'accise. Dans les marchés où le prix des produits pétroliers raffinés achetés inclut les droits d'accise, les revenus et les coûts des ventes sont présentés en incluant ces droits.

Les autres revenus comprennent les ventes d'énergie pour les moteurs stationnaires, de carburant pour le secteur maritime et de carburant pour l'aviation, qui sont généralement reconnus à la prise de possession des produits et lorsque le transfert des risques associés est effectué. Les autres revenus comprennent également les loyers tirés de certains contrats de location-simple, qui sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du bail.

### Coût des ventes et rabais fournisseurs

Le coût des ventes comprend principalement le coût des produits finis, des intrants et des coûts de transport lorsqu'ils sont engagés pour acheminer les produits au point de vente.

La société constate les montants reçus en vertu d'ententes avec des fournisseurs comme une réduction du prix des produits des fournisseurs et les présente en réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes aux états des résultats et aux bilans consolidés lorsqu'il est probable que ces remises seront reçues. La société estime la probabilité en prenant en compte une variété de facteurs, y compris les quantités d'articles vendus ou achetés, les parts de marché et d'autres conditions stipulées dans les contrats. L'exactitude des estimations de la société peut être affectée par de nombreux facteurs, dont certains échappent à son contrôle, y compris les changements dans les conditions économiques et les tendances d'achat des consommateurs. Historiquement, la société n'a pas connu de différences significatives dans ses prévisions par rapport aux résultats réels. Les montants reçus mais non constatés dans les résultats sont présentés aux Crédits reportés.

### Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux

Les principaux éléments constituant les frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux sont la main-d'œuvre, les frais d'occupation nets, les frais liés aux modes de paiements électroniques, les commissions aux exploitants et aux agents et les frais généraux.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements très liquides qui peuvent être facilement convertis en argent pour un montant déterminé et qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition.

### Trésorerie soumise à restrictions

La trésorerie soumise à restrictions comprend, lorsqu'appllicable, des dépôts en fidéicommis détenus par le dépositaire indépendant pour financer des acquisitions à venir ainsi que de futures dépenses en immobilisations, mais ceux-ci sont assujettis à certaines conditions de retrait.

### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des marchandises est généralement évalué selon la méthode du prix de détail moins une marge bénéficiaire normale. Le coût des stocks de carburant pour le transport routier est généralement déterminé selon la méthode du coût moyen.

### Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts constatée dans les résultats correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

La société utilise l'approche bilan de la méthode du report variable pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en appliquant, à la date des états financiers consolidés, selon le cas, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les différences temporelles devraient se résorber. Les actifs d'impôts différés sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal leur étant relié se matérialisera.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et les coentreprises, sauf si la société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et s'il est probable que la différence temporelle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôts

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

différés découlant des différences temporelles déductibles générées par de telles participations sont comptabilisés seulement s'il est probable que le bénéfice imposable sera suffisant pour permettre d'utiliser les avantages de la différence temporelle et que la différence temporelle se résorbera dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsque la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et des passifs d'impôts exigibles, qu'ils concernent des impôts sur les bénéfices prélevés par la même autorité fiscale et que la société a l'intention de régler simultanément le montant net de ses actifs et passifs d'impôts exigibles.

### Immobilisations corporelles, amortissements et perte de valeur

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé, et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, basé sur les périodes suivantes :

Immeubles et composantes de bâtisse	3 à 40 ans
Équipements	3 à 40 ans
Immeubles et équipements loués en vertu de contrats de location-financement et améliorations locatives	Moindre de la durée du bail et de la durée d'utilité

Les composantes des bâtisses comprennent les systèmes de climatisation et de chauffage, la plomberie et les installations électriques.

Les équipements comprennent l'affichage, les équipements pétroliers et les équipements en magasins.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de perte de valeur lorsque des événements ou des situations indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant leur valeur comptable nette à leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Dans le cas où la valeur comptable des actifs excéderait leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant équivalent à l'excédent serait comptabilisée.

La société effectue une évaluation annuelle des soldes résiduels, des durées de vie utile estimatives et des méthodes d'amortissement utilisées pour les immobilisations corporelles et tout changement découlant de l'évaluation est appliqué prospectivement par la société.

### Goodwill

Les montants de goodwill représentent l'excédent du coût d'une entreprise acquise par rapport à la juste valeur des actifs identifiables nets sous-jacents acquis de l'entreprise à la date d'acquisition. Le goodwill n'est pas amorti. Il est plutôt soumis à un test annuel de perte de valeur, lors du premier trimestre de la société, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur ou si nécessaire en raison des dates des acquisitions. Dans le cas où la valeur comptable du goodwill d'une UGT excéderait sa valeur recouvrable, une perte de valeur serait comptabilisée.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées principalement de marques de commerce, de contrats de franchises, de contrats d'approvisionnement en carburant, de logiciels, de contrats de location favorables et de licences. Les licences et les marques de commerce qui ont des durées de vie indéterminées puisqu'elles ne font pas l'objet d'expiration sont comptabilisées au coût, ne sont pas amorties et sont soumises à un test annuel de perte de valeur lors du premier trimestre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles pourraient avoir subi une perte de valeur ou si nécessaire en raison des dates des acquisitions. Les contrats d'approvisionnement en carburant, les contrats de franchise et les marques de commerce qui ont des durées de vie déterminées sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de leurs contrats respectifs. Les contrats de location favorables représentent des contrats de location dont les termes sont favorables en comparaison aux termes disponibles sur le marché et ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Les logiciels et les autres immobilisations incorporelles sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 à 15 ans.

### Contrats de location

#### Déterminer si un accord contient un contrat de location

Au commencement de l'accord, la société évalue si un accord est ou contient un contrat de location en déterminant si :

- L'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiés; et
- L'accord confère le droit d'utiliser l'actif ou les actifs.

La société a déterminé que certains accords avec des franchisés contiennent des accords de location implicites et, par conséquent, comptabilise une partie de ces accords comme des contrats de location.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

La société établit une distinction entre un contrat de location et un contrat de capacité. Un contrat de location prévoit le droit d'utiliser un actif spécifique pour une période de temps. Un contrat de capacité confère le droit et l'obligation de payer pour la disponibilité de certains volumes de capacité liés principalement au transport. Les contrats de capacité qui n'impliquent pas d'actifs spécifiques uniques ou qui ne confèrent pas la quasi-totalité de la capacité d'un actif spécifique ne sont pas considérés comme des contrats de location à des fins comptables. Les paiements de capacité sont constatés dans les états des résultats consolidés dans les frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux.

### *Contrats de location dans lesquels la société est locataire*

La société comptabilise les contrats de location-financement lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué lui ont été transférés. Dans certains cas, la détermination de la nature d'un contrat de location n'est pas évidente et la direction doit faire preuve de jugement pour déterminer si un contrat de location est un contrat de location-financement qui transfère la quasi-totalité des risques et avantages se rattachant à la propriété à la société. Le jugement est nécessaire sur différents aspects qui comprennent, mais ne sont pas limités à, la juste valeur de l'actif loué, la durée de vie économique de l'actif loué, le fait d'inclure ou non des options de renouvellement dans la durée du bail ainsi que la détermination d'un taux d'actualisation approprié pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux. Les activités de la société impliquent un nombre considérable de contrats de location, dont la plupart sont jugés comme étant des contrats de location-simple. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-financement représente le moindre de la valeur actualisée des paiements minimaux exigibles en vertu du bail et de la juste valeur de la propriété louée et est amorti linéairement sur le moindre de la durée de vie utile de l'actif et de la durée du bail. Les biens loués en vertu de contrats de location-financement sont présentés dans les immobilisations corporelles aux bilans consolidés.

Les contrats de location qui ne prévoient pas le transfert de la quasi-totalité des avantages et risques afférents à la propriété sont comptabilisés comme des contrats de location-simple. Lorsque les baux contiennent des clauses d'augmentations prédéterminées du loyer minimal, la société constate la charge locative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Conséquemment, la société comptabilise à titre de dépense de loyer reportée l'excédent de la charge sur le montant exigible.

La société reçoit également des incitatifs relatifs aux baux qui sont amortis selon la méthode linéaire sur le moindre de la durée du bail et de la durée de vie utile de l'actif.

Les gains et pertes découlant de transactions de cession-bail sont constatés dans les résultats consolidés au moment de la transaction sauf si :

- Le prix de vente est inférieur à la juste valeur et la perte est compensée par des paiements futurs inférieurs au prix du marché, auquel cas la perte est reportée et amortie proportionnellement aux paiements au titre de la location sur la période pendant laquelle il est prévu d'utiliser l'actif; ou
- Le prix de vente est supérieur à la juste valeur, auquel cas l'excédent est reporté et amorti sur la durée d'utilisation attendue de l'actif.

### *Contrats de location pour lesquels la société est le bailleur*

Les contrats de location pour lesquels la société transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif à une tierce partie sont classés en tant que contrats de location-financement. La société comptabilise les paiements de loyer à recevoir dans les bilans consolidés et les présente comme des débiteurs. Les loyers reçus au titre des contrats de location-financement sont ventilés entre les revenus financiers et la réduction de la créance.

Les contrats de location qui ne prévoient pas le transfert de la quasi-totalité des avantages et risques afférents à la propriété à une tierce partie sont comptabilisés comme des contrats de location-simple. Lorsque les baux contiennent des clauses d'augmentations prédéterminées du loyer minimal, la société constate le revenu locatif selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Conséquemment, la société comptabilise la différence entre le revenu locatif et le montant reçu selon le contrat comme loyer à recevoir.

### **Frais de financement**

Les frais de financement liés aux emprunts à terme et aux titres de créance sont inclus dans la valeur comptable initiale de la dette correspondante et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif qui est basée sur les flux de trésorerie estimés sur la durée de vie prévue du passif. Les frais de financement liés aux emprunts renouvelables sont inclus dans les autres actifs et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie prévue de l'entente sous-jacente.

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

## Régime de rémunération et autres paiements fondés sur des actions

Les coûts de rémunération fondée sur des actions sont évalués à la date de l'octroi en fonction de la méthode fondée sur la juste valeur.

La juste valeur des options d'achat d'actions est constatée sur la période d'acquisition de chaque tranche d'acquisition à titre de coût de rémunération avec une augmentation correspondante au surplus d'apport, compte tenu du nombre d'octrois qui devraient ultimement être acquis. À la levée des options d'achat d'actions, le surplus d'apport correspondant est transféré au capital-actions.

Le coût de rémunération des actions fictives (les « AF ») et le passif y afférent sont comptabilisés linéairement sur la période d'acquisition correspondante sur la base de la juste valeur de marché des actions de catégorie B de la société et de la meilleure estimation du nombre d'AF qui seront ultimement payables. Le passif ainsi enregistré est ajusté à chaque période pour refléter toute variation de la juste valeur des actions de catégorie B et tout ajustement des extinctions prévues.

## Avantages sociaux futurs

La société comptabilise ses obligations découlant des régimes de retraite de ses employés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Pour les régimes à prestations définies, la société a retenu les conventions comptables suivantes :

- Les obligations au titre des prestations et le coût des prestations de retraite constituées par les salariés actifs sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des services et les charges de retraite sont constatées dans les résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par les employés actifs. Les calculs tiennent compte des hypothèses considérées par la direction comme étant les plus probables concernant la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés;
- Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur;
- Les gains actuariels et les pertes actuarielles s'expliquent par les augmentations ou les diminutions de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies découlant des changements aux hypothèses actuarielles et des ajustements liés à l'expérience. Les gains actuariels et les pertes actuarielles sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global sans incidence sur le bénéfice net;
- Les coûts des services passés sont enregistrés dans les résultats à la première des dates suivantes :
  - La date de modification ou de réduction du régime;
  - La date à laquelle la société comptabilise les frais de restructuration ou d'indemnité de cessation d'emploi correspondants; et
- Les intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies correspondent au passif (à l'actif) net au titre des prestations définies multiplié par le taux d'actualisation et sont inclus dans les frais financiers.

Pour les régimes à cotisations déterminées, la charge de retraite inscrite aux résultats correspond aux cotisations que la société est tenue de verser en échange des services rendus par les salariés.

La valeur actualisée des obligations de retraite dépend d'un certain nombre de facteurs qui sont déterminés sur une base actuarielle en utilisant un certain nombre d'hypothèses. Toute modification de ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations de retraite. La société détermine le taux d'actualisation approprié à la fin de chaque exercice. Il s'agit du taux utilisé pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs qui devraient être nécessaires pour régler les obligations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la société considère les taux d'intérêt d'obligations de sociétés de haute qualité qui sont libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et qui ont une échéance se rapprochant de celle de l'obligation de retraite concernée.

## Provisions

Les provisions sont comptabilisées si la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable que la société sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et des incertitudes liés à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

La valeur actuelle des provisions dépend d'un certain nombre de facteurs qui sont évalués sur une base régulière en utilisant un certain nombre d'hypothèses, y compris le taux d'actualisation, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation et le nombre d'années jusqu'au règlement de la provision. Toute modification de ces hypothèses ou des réglementations gouvernementales aura une incidence sur la valeur comptable des provisions. Lorsque les flux de trésorerie réels sont différents des montants initialement comptabilisés, ces différences ont une incidence sur les résultats de la période au cours de laquelle le paiement est effectué. Historiquement, la société n'a pas connu de différences significatives dans ses prévisions par rapport aux résultats réels.

### Coûts environnementaux

La société constate une provision pour les frais de réhabilitation de sites estimatifs futurs afin de satisfaire aux normes gouvernementales pour ses sites connus comme étant contaminés lorsque ces coûts peuvent être estimés raisonnablement. Les estimations des coûts futurs prévus pour les activités de remise en état de ces sites sont fondées sur l'expérience antérieure de la société en matière de réhabilitation de sites ainsi que sur d'autres facteurs, tels que l'état de la contamination des sites, l'emplacement des sites et l'expérience des entrepreneurs qui effectuent les évaluations environnementales et les travaux de réhabilitation. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se rapportent principalement aux coûts futurs estimatifs d'enlèvement des réservoirs souterrains de carburant et sont fondées sur l'expérience antérieure de la société dans ce domaine, la durée de vie utile estimative du réservoir, la durée restante des baux pour les réservoirs installés sur des propriétés louées, les estimations externes et les exigences réglementaires des gouvernements. Lorsqu'un réservoir de carburant est installé, un passif actualisé est comptabilisé à la valeur actuelle de l'obligation liée à la mise hors service de l'immobilisation et la valeur de l'immobilisation correspondante est augmentée du même montant. Afin de déterminer le passif initial à comptabiliser, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

À la suite de la constatation initiale de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la valeur comptable du passif est accrue de manière à tenir compte de l'écoulement du temps, puis ajustée selon les variations du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou de l'échéancier des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires pour régler l'obligation.

### Obligations relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents de travail

Aux États-Unis et en Irlande, la société a recours à l'autoassurance pour couvrir certaines pertes relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents de travail. Le coût ultime attendu actualisé de réclamations engagées à la date du bilan consolidé est reconnu à titre de passif. Ce coût est estimé sur la base des données historiques de la société et d'évaluations actuarielles. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

### Restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée seulement lorsqu'un plan formel et détaillé de restructuration existe et que le plan a débuté ou que les principales caractéristiques du plan ont été communiquées aux personnes concernées. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs a été calculée en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Un plan formel et détaillé inclut habituellement :

- L'identification de l'entreprise ou la partie de l'entreprise concernée;
- Les principaux sites affectés;
- Les détails relatifs aux salariés affectés;
- L'échéancier de la restructuration; et
- Les charges qui devront être engagées.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

*Pour l'exercice terminé le 28 avril 2019, conformément à IFRS 9, Instruments financiers*

La société a effectué les classements suivants de ses actifs et passifs financiers :

Actifs et passifs financiers	Classement	Évaluation subséquente <sup>(1)</sup>	Classement des gains et pertes
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Trésorerie soumise à restrictions	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Débiteurs	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Placements	Juste valeur par le biais du résultat net (sauf si la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est retenue)	Juste valeur	Bénéfice net (Autres éléments du résultat global non sujets à reclassement au bénéfice net si ce choix est effectué)
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur	Bénéfice net
Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures d'investissement net	Juste valeur par le biais du résultat net assujettie aux exigences de la comptabilité de couverture	Juste valeur	Autres éléments du résultat global sujets à reclassement au bénéfice net
Instruments financiers dérivés désignés à titre de couvertures de la juste valeur	Juste valeur par le biais du résultat net assujettie aux exigences de la comptabilité de couverture	Juste valeur	Bénéfice net, avec ajustement compensatoire constaté à l'élément couvert
Découvert bancaire et dette à long terme	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net

(1) L'évaluation initiale de tous les actifs et passifs financiers est faite à la juste valeur.

*Pour l'exercice terminé le 29 avril 2018, conformément à IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*

La société a effectué les classements suivants de ses actifs et passifs financiers :

Actifs et passifs financiers	Classement	Évaluation subséquente <sup>(1)</sup>	Classement des gains et pertes
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti	Bénéfice net
Trésorerie soumise à restrictions	Prêts et créances	Coût amorti	Bénéfice net
Débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti	Bénéfice net
Placements	Placements disponibles à la vente	Juste valeur	Autres éléments du résultat global sujets à reclassement au bénéfice net
Instruments financiers dérivés	Actifs financiers ou passifs à la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur	Bénéfice net
Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures d'investissement net	Instruments de couverture efficaces	Juste valeur	Autres éléments du résultat global sujets à reclassement au bénéfice net
Instruments financiers dérivés désignés à titre de couvertures de la juste valeur	Instruments de couverture efficaces	Juste valeur	Bénéfice net
Dette bancaire et dette à long terme	Autres passifs financiers	Coût amorti	Bénéfice net
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût amorti	Bénéfice net

(1) L'évaluation initiale de tous les actifs et passifs financiers est faite à la juste valeur.

### Couverture et instruments financiers dérivés

#### Swap sur rendement total intégré

Afin de gérer les risques actuels et prévus liés aux variations de la juste valeur de marché des AF et des unités d'actions différées (« UAD ») octroyées par la société, cette dernière est partie à un contrat de dépôt indexé qui inclut un swap sur rendement total intégré. Depuis le 30 avril 2018, le contrat de dépôt indexé est comptabilisé à la juste valeur dans les débiteurs et autres actifs aux bilans consolidés et classé à la juste valeur par le biais du résultat net.

La société a documenté et désigné le contrat de dépôt indexé comme élément de couverture de flux de trésorerie de la transaction de règlement en espèces prévue des AF et des UAD octroyées. La société a déterminé que le contrat de dépôt indexé représente une couverture efficace lors de la mise en place de la couverture et pendant la durée du contrat de dépôt indexé. Les variations de la juste valeur sont initialement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et sont subséquemment reclassées au bénéfice net consolidé au même moment où la variation de la juste valeur des AF et des UAD est comptabilisée dans le bénéfice net consolidé. Lorsque l'entité s'attend à ce que la transaction prévue ne se réalise pas, les gains, pertes, produits ou charges rattachés à l'élément de couverture qui avaient été comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global par suite de l'application de la comptabilité de couverture sont comptabilisés dans le bénéfice net de la période visée par les états financiers consolidés dans les frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### **Swaps sur carburant**

La société a recours à des swaps sur carburant pour gérer le risque lié aux prix du carburant pour le transport routier. La variation de la juste valeur de ces swaps est comptabilisée dans les états des résultats consolidés.

De plus, la société emploie de temps à autre des swaps sur carburant pour gérer le risque de prix associé à une transaction de règlement en espèces prévue liée à la vente d'un important volume de carburant. La société documente et désigne les swaps sur carburant comme éléments de couverture de flux de trésorerie de la transaction de règlement en espèces prévue liée à la vente de carburant. Ainsi, les variations de la juste valeur des éléments de couverture, soit les swaps sur carburant, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les gains réalisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont ensuite reclassés dans les revenus sur la même période que la réalisation de la transaction couverte.

### **Dette à long terme libellée en devises étrangères désignée**

La société désigne une portion de sa dette à long terme libellée en dollars américains et en couronnes norvégiennes à titre d'instrument de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations aux États-Unis et en Norvège, respectivement. La société désigne également une portion de sa dette à long terme libellée en euros à titre d'instrument de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations en zone euro et au Danemark. Ainsi, les gains et les pertes liés à la conversion des dettes désignées, qui sont considérés comme une couverture efficace, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global afin de contrebalancer les écarts de conversion sur devise provenant de la conversion de son investissement net dans ses opérations aux États-Unis, en Norvège, en zone euro et au Danemark.

### **Swaps de taux d'intérêt multidevises**

La société désigne des swaps multidevises à titre d'instruments de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations étrangères. Ainsi, les gains et les pertes liés à la conversion de ces swaps de taux d'intérêt multidevises, qui sont considérés comme une couverture efficace, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global afin de contrebalancer les écarts de conversion sur devise provenant de la conversion de l'investissement net de la société dans ses opérations étrangères.

### **Swaps de taux d'intérêt multidevises à court terme**

Occasionnellement, la société utilise des swaps de taux d'intérêt multidevises à court terme pour gérer le risque de change lié aux déboursés prévus dans une devise étrangère. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion de ces swaps de taux d'intérêt multidevises à court terme sont constatés dans les états des résultats consolidés à titre de gain ou perte de change.

### **Swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable**

La société utilise des swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable pour gérer le risque de variation de juste valeur créée par les variations de taux d'intérêt associé aux dettes à taux d'intérêt fixe. La société a désigné ces swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable à titre d'instruments de couverture de la juste valeur de la dette à taux d'intérêt fixe émise (« l'élément couvert »). Ainsi, l'élément couvert est réévalué afin de refléter les changements de la juste valeur découlant des changements du risque couvert, et ces réévaluations sont comptabilisées dans les états des résultats consolidés à titre de frais financiers. Ceci est contrebalancé par les gains et les pertes découlant de la réévaluation de la valeur du swap, qui sont également comptabilisés dans les états des résultats consolidés à titre de frais financiers.

### **Accords de fixation de taux d'intérêt**

De temps à autre, la société utilise des accords de fixation de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux titres de créance qu'elle prévoit émettre. Elle considère ces accords de fixation de taux d'intérêt comme des éléments de couverture des flux de trésorerie liés aux taux d'intérêt prévus relativement à l'émission de titres de créance. Ainsi, les variations de la juste valeur des éléments de couverture, soit les accords de fixation de taux d'intérêt, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les gains et les pertes réalisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans la charge d'intérêts sur les mêmes périodes, à mesure que la charge d'intérêts sur la dette sera imputée aux résultats.

### **Garanties**

Une garantie s'entend d'un contrat ou d'une convention d'indemnisation qui peut éventuellement obliger la société à faire des paiements à un tiers en fonction d'événements futurs. Ces paiements dépendent soit des changements dans un élément sous-jacent ou autres variables liés à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie, soit de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une tierce partie. Il peut aussi s'agir d'une garantie indirecte des dettes

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

d'une autre partie. Les garanties sont initialement constatées à la juste valeur et sont ultérieurement réévaluées lorsqu'une perte devient probable.

### Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'un regroupement d'entreprises correspond au total des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs engagés ou pris en charge et des instruments de capitaux propres émis par la société en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les frais d'acquisition directs sont constatés dans les résultats au moment où ils sont engagés.

Le goodwill découlant du regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif et initialement évalué au coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. Si, après réévaluation, la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent (« goodwill négatif ») est immédiatement comptabilisé en résultats.

Déterminer la juste valeur des actifs acquis et passifs pris en charge exige du jugement et l'utilisation d'hypothèses qui, si elles sont modifiées, peuvent affecter les états des résultats consolidés et les bilans consolidés.

Les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont alloués aux UGT aux fins de l'allocation du prix d'achat et du test de dépréciation en fonction du niveau le plus bas où la direction examine les résultats, niveau qui n'est pas plus élevé que le secteur d'exploitation. La répartition est faite à ces UGT, qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises dans lesquelles le goodwill et les autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont pris naissance.

Les résultats des entreprises acquises sont inclus aux états des résultats consolidés à compter de leur date respective d'acquisition.

### Nouvelles normes comptables publiées récemment, mais non encore appliquées

#### *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplacera IAS 17, *Contrats de location*. La société appliquera la nouvelle norme à compter du 29 avril 2019 de façon rétrospective sans retraitement des chiffres comparatifs. La nouvelle norme exige que le preneur comptabilise une obligation locative correspondant aux paiements locatifs futurs et un actif lié au droit d'utilisation relativement à la quasi-totalité des contrats de location, et les inscrire au bilan, sauf en ce qui concerne les contrats de location qui répondent à des critères d'exception limités.

Compte tenu des importantes obligations contractuelles classifiées en tant que contrats de location simple conformément à IAS 17, l'adoption d'IFRS 16 donnera lieu à une hausse significative des actifs et des passifs et à des changements significatifs touchant la présentation des charges associées aux contrats de location, et, dans une moindre mesure, à des changements dans le moment de la comptabilisation des charges d'exploitation.

La section suivante décrit les principaux domaines sur lesquels l'adoption de la norme IFRS 16 aura une incidence, un résumé de l'analyse que la société a effectuée et les incidences attendues de l'adoption de la nouvelle norme sur ces domaines clés :

#### Présentation de l'information financière

L'analyse vise à déterminer les contrats qui entreront dans le champ d'application de la nouvelle norme ainsi que les options offertes par celle-ci, telles que l'adoption anticipée, les deux exemptions de comptabilisation et d'évaluation et la nécessité de l'appliquer de manière rétrospective intégrale conformément à IAS 8 ou de façon rétrospective sans retraitement des chiffres comparatifs.

L'évaluation préliminaire indique que la hausse à la fois des actifs totaux et des passifs totaux au bilan consolidé de la société au 29 avril 2019 se situera entre 2 400,0 \$ et 2 800,0 \$. La société est dans les dernières étapes relatives à la validation de la valeur de l'impact final sur son bilan consolidé, impact qui sera divulgué dans les états financiers intermédiaires résumés non audités de la société pour le premier trimestre de l'exercice 2020. Par conséquent, les montants spécifiés ci-dessus pourraient être modifiés.

Les charges d'exploitation relatives aux contrats de location précédemment inscrites au poste Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux seront comptabilisées à titre de dépenses d'amortissement au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire pour les actifs au titre du droit d'utilisation et la valeur comptable des obligations locatives sera augmentée

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

pour refléter l'intérêt sur ces obligations au moyen de la méthode basée sur le taux d'emprunt marginal de la société. Pour un unique contrat de location, l'application de ces deux méthodes fera en sorte que des charges d'exploitations supérieures seront comptabilisées aux résultats nets au début de la durée du contrat et que ces charges diminueront au cours des années subséquentes.

Par conséquent, l'adoption d'IFRS 16 se traduira par une augmentation des actifs totaux, des passifs totaux, de l'amortissement, des frais financiers, tout en réduisant les Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux. La société évaluera les actifs au titre du droit d'utilisation pour la majeure partie de ses contrats de location au montant des obligations locatives, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer relativement à chacun de ces contrats ainsi que des autres soldes afférent à ces contrats. La société aura aussi recours aux exemptions pour les contrats de location à court terme et les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur.

La société a choisi d'inclure dans les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives des montants fixes ne relevant pas d'un contrat de location ce qui comprend, sans s'y limiter, les charges de services publics et les charges liées à l'entretien des aires communes. Les autres charges relevant d'un contrat de location qui n'entrent pas dans le champ d'application d'IFRS 16 continueront d'être comptabilisées à mesure qu'elles sont engagées dans les Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux.

L'adoption d'IFRS 16 aura une incidence sur la présentation des flux de trésorerie liés aux contrats de location dans les états des flux de trésorerie consolidés de la société, même si la nouvelle norme n'aura pas d'incidence sur le montant de trésorerie transféré entre les parties à un contrat de location. La charge totale comptabilisée sur la durée du contrat de location correspond à la trésorerie totale versée au cours de la durée du contrat de location.

La durée des contrats de location, pour la majorité des contrats en Amérique du nord, varie entre 5 et 20 ans et inclut le terme de base ainsi qu'une ou plusieurs options de renouvellement, lorsqu'applicable. En Europe, la durée des contrats de location varie entre moins d'un an jusqu'à plus de 50 ans et inclut également des options de renouvellement au prix du marché, lorsqu'applicable.

### Systèmes informatiques

La société a analysé la nécessité d'apporter des changements à ses systèmes informatiques afin d'optimiser la gestion de plus de 9 000 contrats de location qui entreront dans le champ d'application de la nouvelle norme. La société a évalué différentes solutions informatiques aux fins de la comptabilisation et de l'évaluation éventuelles des contrats de location. Des solutions informatiques ont été choisies et leur implantation est presque complétée.

### Environnement de contrôle

La société a réalisé une analyse et évalué l'impact qu'aura l'adoption d'IFRS 16 sur son environnement de contrôle et a mis en place des processus pour permettre l'application de la nouvelle norme comptable pour l'exercice 2020.

### Parties prenantes

La société a réalisé une analyse de l'incidence qu'aura l'adoption d'IFRS 16 sur la communication de l'information à ses parties prenantes. La société a discuté de l'incidence d'IFRS 16 avec ses parties prenantes internes et externes et maintiendra la discussion ouverte durant l'exercice 2020.

## 4. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

La société a effectué les acquisitions d'entreprises suivantes :

### **2019**

Au cours de l'exercice terminé le 28 avril 2019, la société a fait l'acquisition de six magasins corporatifs et de deux sites exploités à commission par l'entremise de transactions distinctes. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour trois sites et loue le terrain et la bâtisse pour les trois autres sites. Ces transactions ont été effectuées pour une contrepartie totale de 13,1 \$ financée à même les liquidités disponibles et les facilités de crédit existantes et ont généré du goodwill pour un montant de 2,2 \$. Des frais d'acquisition de 2,2 \$ ont été comptabilisés au poste Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux relativement à ces acquisitions et à d'autres acquisitions non réalisées et en cours pour l'exercice terminé le 28 avril 2019.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### 2018

#### Acquisition de CST Brands, Inc.

Le 28 juin 2017, la société a conclu l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de CST Brands, Inc. (« CST ») dans le cadre d'une transaction en espèces évaluée à 48,53 \$ par action, représentant une valeur d'entreprise totale approximative de 4 400,0 \$, incluant la dette nette prise en charge. CST est basée à San Antonio, au Texas et, avant la clôture de l'acquisition, employait plus de 14 000 personnes dans plus de 2 000 emplacements dans le sud-ouest des États-Unis, dont une présence importante au Texas, dans le sud-est des États-Unis, dans l'État de New York et dans l'est du Canada.

Par l'entremise de l'acquisition de CST, la société a aussi acquis le commandité de CAPL, possède 100 % des droits de distribution incitatifs de CAPL et détient 21,4 % de son capital au 29 avril 2018 (20,5 % au 28 juin 2017). Les participations ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition ont été mesurées en fonction des actions proportionnelles. CAPL fournit du carburant pour le transport routier sous différentes bannières à environ 1 300 sites aux États-Unis (voir la note 5 pour plus de détails).

Le même jour, la société a vendu à Parkland Fuel Corporation une large portion des actifs canadiens de CST pour un montant d'environ 986,0 \$ CA (752,5 \$). Les actifs cédés se composaient principalement du réseau de détaillants indépendants et d'agents à commission de CST, de ses activités de vente de mazout, de 159 sites corporatifs ainsi que de son siège social montréalais. Conséquemment, la société a conservé 157 sites corporatifs de CST au Canada. De plus, le 6 septembre 2017, conformément aux exigences de la Federal Trade Commission des États-Unis, la société a vendu 70 sites corporatifs de CST U.S. à Empire Petroleum Partners, LLC pour une contrepartie totale de 143,0 \$. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé à l'égard de ces transactions de vente. Les actifs cédés et les passifs associés sont présentés comme étant détenus en vue de la vente dans la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge et ils sont comptabilisés à leur juste valeur respective diminuée des frais de vente.

Pour l'exercice terminé le 29 avril 2018, des frais d'acquisition de 5,8 \$ ont été comptabilisés au poste Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux relativement à cette acquisition.

Le tableau qui suit présente les appréciations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour l'acquisition de CST :

	Appréciation finale \$
<b>Actif</b>	
Actif à court terme	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	215,8
Débiteurs <sup>(a)</sup>	120,8
Stocks	180,3
Frais payés d'avance	13,1
Actifs détenus en vue de la vente	<u>1 111,3</u>
	1 641,3
Immobilisations corporelles	2 445,5
Immobilisations incorporelles identifiables	345,7
Autres actifs	30,2
	<u>4 462,7</u>
<b>Passif</b>	
Passif à court terme	
Créditeurs et charges à payer	402,9
Provisions à court terme	8,6
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	215,8
Impôts sur les bénéfices à payer	20,5
Portion à court terme de la dette à long terme	76,4
	724,2
Dette à long terme	1 483,4
Provisions à long terme	80,5
Crédits reportés et autres éléments de passif	100,6
Impôts différés	358,6
	<u>2 747,3</u>
Actif net identifiable	1 715,4
Participations ne donnant pas le contrôle	(370,6)
Goodwill	2 340,4
Contrepartie totale payée en trésorerie	3 685,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	215,8
Flux de trésorerie nets à l'acquisition	3 469,4

(a) La juste valeur des débiteurs acquis représente le montant contractuel brut à recevoir de 121,2 \$, déduction faite d'un montant non recouvrable estimé à 0,4 \$.

Aucun goodwill n'était déductible aux fins fiscales au regard de cette transaction.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

Le 28 juin 2017, la société a remboursé la totalité des emprunts de CST en vertu de ses facilités de crédit renouvelables pour un montant de 498,8 \$. De plus, le 28 juillet 2017, la société a remboursé la totalité des billets de premier rang en circulation de CST pour un montant de 577,1 \$ au moyen de sa facilité d'acquisition.

Avant l'acquisition de CST, la société détenait un placement disponible à la vente dans CST et les gains et pertes qui en découlent ont été reconnus au cumul des autres éléments du résultat global. Le 28 juin 2017, la société a cédé ce placement pour un produit de disposition total de 91,6 \$. En conséquence, un gain de 8,8 \$ a été réalisé et transféré du poste Cumul des autres éléments du résultat global aux résultats pour l'exercice terminé le 29 avril 2018.

La société a effectué l'acquisition de CST avec l'objectif d'accroître ses parts de marché, de pénétrer de nouveaux marchés et d'augmenter les économies d'échelle dont elle profite, et elle a financé l'acquisition de CST à même ses liquidités disponibles, ses facilités de crédit existantes et sa facilité d'acquisition (note 20). Cette acquisition a généré un goodwill dû principalement à une présence importante dans le sud-ouest des États-Unis.

### Acquisition de Holiday Stationstores, LLC

Le 22 décembre 2017, la société a acquis la totalité de la participation de Holiday Stationstores, LLC et de certaines sociétés affiliées (« Holiday ») pour une contrepartie en espèces totale d'environ 1 600,0 \$. La juste valeur de la contrepartie éventuelle, qui est fondée sur des résultats spécifiques atteints sur une période de trois ans, a été estimée à 25,0 \$, selon la meilleure évaluation de la société à la date d'acquisition. Holiday est un important joueur dans le commerce de l'accommodation et du carburant dans la région du Midwest américain. À la clôture de la transaction, son réseau comptait 516 magasins, dont 373 étaient exploités par Holiday et 143 étaient exploités par des franchisés, en plus de 27 contrats d'approvisionnement. Holiday exploite également un solide réseau de lave-autos avec 234 sites, 2 installations de préparation alimentaire et un terminal de carburant situé à Newport, au Minnesota. Les magasins sont situés au Minnesota, au Wisconsin, dans l'État de Washington, en Idaho, au Montana, au Wyoming, au Dakota du Nord, au Dakota du Sud, au Michigan et en Alaska.

Pour l'exercice terminé le 29 avril 2018, des frais d'acquisition de 4,1 \$ ont été comptabilisés au poste Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux relativement à cette acquisition.

Le tableau qui suit présente les appréciations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour l'acquisition de Holiday :

	Appréciation initiale	Ajustements	Appréciation finale
<b>Actif</b>			
Actif à court terme			\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13,6	-	13,6
Débiteurs <sup>(a)</sup>	64,3	-	64,3
Stocks	69,5	-	69,5
Frais payés d'avance	4,2	-	4,2
	151,6	-	151,6
Immobilisations corporelles	459,2	192,9	652,1
Immobilisations incorporelles identifiables	60,8	15,8	76,6
Autres actifs	15,4	-	15,4
Participation dans des coentreprises et des entreprises associées	2,9	16,1	19,0
	689,9	224,8	914,7
<b>Passif</b>			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer	194,9	(3,6)	191,3
Provisions à court terme	5,0	-	5,0
Portion à court terme de la dette à long terme	0,5	1,6	2,1
	200,4	(2,0)	198,4
Dette à long terme	2,7	18,2	20,9
Provisions à long terme	23,5	0,3	23,8
Crédits reportés et autres éléments de passif	1,0	3,8	4,8
	227,6	20,3	247,9
Actif net identifiable	462,3	204,5	666,8
Goodwill	1 195,9	(204,5)	991,4
Contrepartie totale	1 658,2	-	1 658,2
Contrepartie à recevoir	4,4	-	4,4
Contrepartie conditionnelle à payable	(25,0)	-	(25,0)
Trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	(13,6)	-	(13,6)
Flux de trésorerie nets à l'acquisition	1 624,0	-	1 624,0

(a) La juste valeur des débiteurs acquis représente le montant contractuel brut à recevoir de 65,3 \$, déduction faite d'un montant non recouvrable estimé à 1,0 \$.

Tout le goodwill relatif à cette transaction était déductible aux fins fiscales.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

La société a effectué l'acquisition de Holiday avec l'objectif d'accroître ses parts de marché, de pénétrer de nouveaux marchés et d'augmenter les économies d'échelle dont elle profite, et elle a financé l'acquisition à même ses liquidités disponibles et ses facilités de crédit existantes. Cette acquisition a généré un goodwill du principalement à la présence importante de Holiday dans la région du Midwest des États-Unis ainsi qu'à la haute profitabilité de son réseau de magasins.

### Autres acquisitions

- Le 30 mai 2017, la société a acquis 53 sites corporatifs situés en Louisiane, aux États-Unis, auprès d'American General Investments, LLC et de North American Financial Group, LLC. Les magasins sont présentement exploités sous la bannière *Cracker Barrel*. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour 47 sites et assume les baux pour les 6 autres sites. À la même date, la société a fermé sept sites parmi ceux-ci.
- Le 7 juillet 2017, la société a acquis, auprès d'Empire Petroleum Partners, LLC, 53 contrats d'approvisionnement en carburant avec des exploitants indépendants situés dans la région métropolitaine d'Atlanta en Géorgie. Dans le cadre de cette transaction, la société a également acquis les biens immobiliers pour deux sites.
- Le 28 novembre 2017, la société a procédé à l'acquisition de certains actifs de Jet Pep, Inc., y compris un terminal de carburant, l'équipement de camionnage connexe ainsi que 18 magasins corporatifs situés en Alabama. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour 17 sites et assume le bail pour le site restant.

De plus, dans le cadre d'une transaction distincte, CAPL a acheté d'autres actifs de Jet Pep, Inc., soit 101 sites exploités à commission, y compris 92 sites détenus, 5 sites loués et 4 comptes indépendants à commission.

- Au cours de l'exercice 2018, la société a également fait l'acquisition de 11 magasins corporatifs par l'entremise de transactions distinctes. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour huit sites, loue le terrain et est propriétaire de la bâtisse pour deux sites et loue le terrain et la bâtisse pour le site restant.

Ces transactions ont été effectuées pour une contrepartie totale de 289,7 \$ financée à même les liquidités disponibles et les facilités de crédit existantes. Pour l'exercice terminé le 29 avril 2018, des frais d'acquisition de 1,9 \$ ont été comptabilisés au poste Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux relativement à ces acquisitions et à d'autres acquisitions non réalisées et en cours.

Le tableau qui suit présente les appréciations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour les autres acquisitions :

	Appréciation initiale	Ajustements	Appréciation finale
Actifs corporels acquis			\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,2	-	2,2
Débiteurs	0,8	-	0,8
Stocks	25,6	-	25,6
Frais payés d'avance	0,2	-	0,2
Impôts sur les bénéfices à recevoir	0,3	-	0,3
Immobilisations corporelles	185,7	6,4	192,1
Autres actifs	0,3	-	0,3
Actifs détenus en vue de la vente	2,0	-	2,0
<b>Total de l'actif corporel</b>	<b>217,1</b>	<b>6,4</b>	<b>223,5</b>
Passifs pris en charge			
Créditeurs et charges à payer	6,8	-	6,8
Provisions	4,8	-	4,8
Dette à long terme	0,8	-	0,8
Crédits reportés et autres éléments de passif		-	
Impôts différés	3,9	-	3,9
Impôts différés	7,7	-	7,7
<b>Passifs totaux</b>	<b>24,0</b>	<b>-</b>	<b>24,0</b>
<b>Actifs corporels nets acquis</b>	<b>193,1</b>	<b>6,4</b>	<b>199,5</b>
Immobilisations incorporelles	30,1	-	30,1
Goodwill	69,3	(6,4)	62,9
Goodwill négatif	(2,8)	-	(2,8)
Contrepartie totale payée en trésorerie	289,7	-	289,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	2,2	-	2,2
<b>Flux de trésorerie nets à l'acquisition</b>	<b>287,5</b>	<b>-</b>	<b>287,5</b>

Presque tout le goodwill relatif à ces transactions était déductible aux fins fiscales.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

La société a effectué ces acquisitions avec l'objectif d'accroître ses parts de marché, de pénétrer de nouveaux marchés et d'augmenter les économies d'échelle dont elle profite. Ces acquisitions ont généré un goodwill du principalement à l'emplacement stratégique des magasins acquis.

### 5. CROSSAMERICA PARTNERS LP

Au 28 avril 2019, la société détient 100 % des titres de participation de l'unique membre du commandité, 100 % de ses droits de distribution incitatifs et 21,7 % des parts ordinaires en circulation de CAPL. À la suite de l'évaluation par la société de sa relation avec CAPL, la société a conclu qu'elle contrôle les opérations et les activités de la société en commandite même si elle ne détient pas la majorité des parts en circulation de CAPL. Par conséquent, la société consolide pleinement CAPL dans ses états financiers consolidés.

Les périodes comptables de CAPL ne coïncident pas avec celles de la société. Les états des résultats consolidés, du résultat global consolidé, de la variation des capitaux propres consolidés et des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé le 28 avril 2019 comprennent ceux de CAPL pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019 (28 juin 2017 au 31 mars 2018 pour l'exercice terminé le 29 avril 2018), ajustés pour tenir compte des transactions importantes, le cas échéant. Le bilan consolidé au 28 avril 2019 inclut le bilan de CAPL au 31 mars 2019 (31 mars 2018 pour le bilan consolidé au 29 avril 2018), ajusté des transactions importantes, le cas échéant.

Toutes les transactions entre la société et CAPL sont éliminées dans les états financiers consolidés de la société. Ces transactions comprennent l'achat et la vente de carburant entre la société et CAPL, la charge de loyer facturée à la société par CAPL, les bénéfices découlant de la participation de CAPL au capital-actions de CST Fuel Supply, une filiale de la société, la quote-part de la société dans les distributions de parts ordinaires de CAPL et la quote-part de la société des revenus des droits de distribution incitatifs de CAPL. De plus, la société fournit à CAPL des services de gestion et des services de support corporatif et facture à CAPL des frais de gestion conformément aux modalités de l'« Amended and Restated Omnibus Agreement », en plus d'une allocation de certains éléments de rémunération incitative. Environ 78,3 % des résultats d'exploitation de CAPL sont attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle pour l'exercice terminé le 28 avril 2019 (78,3 % pour l'exercice 2018). Par conséquent, les actionnaires de la société n'ont pas les droits sur une partie importante des résultats d'exploitation de CAPL. Le bénéfice attribuable aux autres détenteurs de parts de CAPL est présenté à titre de participation ne donnant pas le contrôle.

CAPL est une société en commandite du Delaware cotée en bourse et ses parts ordinaires sont inscrites à la Bourse de New York sous le symbole « CAPL ». Par conséquent, CAPL doit déposer ses rapports auprès de la « Securities and Exchange Commission » (« SEC ») des États-Unis, où l'on peut trouver des renseignements supplémentaires sur ses résultats d'exploitation préparés selon les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis, lesquels devraient être lus conjointement avec le tableau ci-dessous, qui résume les résultats d'exploitation et certaines données financières depuis le 28 juin 2017, lesquels sont conformes aux IFRS :

États des résultats pour la période du <sup>(1)</sup>		1 <sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019	28 juin 2017 au 31 mars 2018
		\$	\$
Chiffre d'affaires		2 368,8	1 671,8
Marge brute		188,1	135,8
Frais d'exploitation totaux (excluant l'amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et autres actifs)		89,3	75,1
Amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et autres actifs (notes 16 et 17)		143,5	61,1
Frais financiers nets		29,3	19,4
Perte avant impôts sur les bénéfices		(74,0)	(19,8)
Recouvrement d'impôt sur les bénéfices		(2,8)	(28,6)
(Perte nette) bénéfice net		(71,2)	8,8
États des flux de trésorerie pour la période du <sup>(1)</sup>		1 <sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019	28 juin 2017 au 31 mars 2018
		\$	\$
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation		86,8	30,4
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement		(14,9)	(52,8)
(Sorties) rentrées de fonds nettes liées aux activités de financement, incluant 15,7 \$ et 13,3 \$ pour des distributions à la société, respectivement		(67,3)	13,5
Bilans au <sup>(1)</sup>		31 mars 2019	31 mars 2018
		\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie		6,3	1,7
Actif à court terme (excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie)		49,5	68,0
Actif à long terme		1 089,6	1 224,9
Passif à court terme		64,7	64,9
Passif à long terme		676,0	665,2

(1) Ajusté en fonction des transactions importantes, le cas échéant.

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

## Entente visant l'échange d'actifs

Le 17 décembre 2018, la société a conclu une entente visant l'échange d'actifs avec CAPL en vertu de laquelle 192 magasins corporatifs Circle K aux États-Unis seront échangés contre les biens immobiliers actuellement détenus par CAPL pour 56 magasins corporatifs américains qui sont actuellement loués et exploités par la société aux termes d'un bail principal que CAPL a acheté antérieurement conjointement avec, ou de, CST, et 17 magasins corporatifs qui sont actuellement détenus et exploités par CAPL et établis dans le nord du Midwest des États-Unis. La valeur totale de cette entente s'élève à environ 185,0 \$. La société consolide pleinement les données de CAPL dans ses états financiers consolidés; par conséquent, la société prévoit qu'aucun gain ni perte ne découlera de ces transactions.

Au 28 avril 2019, aucun actif n'avait été échangé sous l'entente visant l'échange d'actifs.

Le 22 mai 2019, subséquemment à la fin de l'exercice terminé le 28 avril 2019, la première transaction a été conclue pour une valeur approximative de 58,0 \$. Il est attendu que les transactions restantes seront complétées d'ici la fin du premier trimestre de l'année civile 2020.

## 6. CESSION D'ACTIVITÉS

### Cession de sites de commerces de détail

Le 5 février 2019, la société a vendu 19 sites de commerces de détail en Oregon et dans l'ouest de Washington pour une contrepartie en espèces d'environ 30,0 \$. La transaction a généré un gain de 17,3 \$ pour l'exercice terminé le 28 avril 2019.

Le 3 juillet 2018, la société a vendu à Irving Oil Ltd. 13 sites dans les provinces canadiennes de l'Atlantique pour une contrepartie en espèces d'environ 30,0 \$. La transaction a généré un gain de 4,5 \$ pour l'exercice terminé le 28 avril 2019. Ces magasins, qui continueront d'être exploités par la société, avaient précédemment été acquis par le biais de l'acquisition de CST.

### Statoil Fuel & Retail Marine AS

Le 27 novembre 2017, la société a conclu une entente pour la vente de 100 % de ses actions de Statoil Fuel & Retail Marine AS à St1 Norge AS. La transaction a été assujettie aux approbations réglementaires et conditions de clôture usuelles. Par conséquent, au 29 avril 2018, les critères de sa classification à titre d'actifs détenus en vue de la vente avaient été atteints. La contribution des activités de vente de carburant pour le secteur maritime de la société à chacun des postes de son bilan consolidé au 29 avril 2018 a été regroupée aux postes Actifs détenus en vue de la vente et Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente et correspond au montant le moins élevé entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2018, la société a finalisé la cession de ses activités de vente de carburant pour le secteur maritime par l'entremise d'une convention d'achat d'actions en vertu de laquelle St1 Norge AS a acquis 100 % des actions émises et en circulation de Statoil Fuel & Retail Marine AS. Le produit total de la cession s'est élevé à 24,3 \$. La société a reconnu un gain sur disposition de 3,2 \$ en lien avec cette transaction. La cession a aussi généré le transfert aux résultats d'un gain sur redressements cumulés de conversion de devises de 0,8 \$. Ces gains sont inclus dans la section Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs dans l'état des résultats consolidés pour l'exercice terminé le 28 avril 2019.

## 7. PARTICIPATION DANS DES COENTREPRISES ET DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

	2019	2018
	(ajusté, note 2)	\$
Participation dans des coentreprises	\$ 134,5	138,0
Participation dans des entreprises associées	1,5	1,4
	<b>136,0</b>	<b>139,4</b>

Le placement de la société dans ses coentreprises et entreprises associées, dont aucune n'est individuellement significative pour la société, est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants suivants représentent la quote-part de la société dans le bénéfice net et le résultat global de ses coentreprises et entreprises associées :

	2019	2018
	\$	\$
Bénéfice net et résultat global des coentreprises	23,2	31,9
Bénéfice net et résultat global des entreprises associées	0,2	0,1
	<b>23,4</b>	<b>32,0</b>

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### 8. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES DÉPENSES

	2019	2018 (ajusté, note 2)
	\$	\$
Coût des ventes	49 922,7	43 282,9
Frais de vente	5 852,6	5 160,3
Frais d'administration	758,4	805,4
Autres frais d'exploitation	95,0	108,9
Frais d'exploitation totaux	<u>6 706,0</u>	<u>6 074,6</u>

Les dépenses présentées ci-dessus comprennent des frais de location de 416,8 \$ (412,8 \$ en 2018), déduction faite des revenus de sous-location de 28,7 \$ (25,8 \$ en 2018).

	2019	2018
	\$	\$
Dépenses au titre des avantages du personnel		
Salaires	2 373,4	1 991,7
Avantages sociaux et autres contributions relatives aux employeurs	280,1	260,6
Avantages sociaux futurs (note 27)	126,0	107,1
Primes de départ	10,0	4,9
Rémunération et autres paiements fondés sur des actions (note 25)	15,4	8,5
	<u>2 804,9</u>	<u>2 372,8</u>

### 9. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

	2019	2018
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	\$	\$
Régime de rémunération et autres paiements fondés sur des actions	14,5	12,7
Avantages sociaux futurs (note 27)	9,5	7,0
	<u>2,9</u>	<u>2,8</u>
	<u>26,9</u>	<u>22,5</u>

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et de la haute direction.

### 10. FRAIS FINANCIERS NETS

	2019	2018
	\$	\$
Frais financiers		
Dépenses d'intérêts		
Intérêts sur la dette à long terme	259,0	214,9
Intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-financement	28,5	28,2
Charge de désactualisation des provisions (note 22)	20,4	17,2
Intérêts sur les découverts et les emprunts bancaires	3,2	19,1
Intérêts nets sur les régimes à prestations définies (note 27)	1,8	2,4
Autres charges financières	25,8	14,0
	<u>338,7</u>	<u>295,8</u>
Revenus financiers		
Intérêts sur les dépôts bancaires	(5,0)	(5,0)
Autres revenus financiers	(8,3)	(3,9)
	<u>(13,3)</u>	<u>(8,9)</u>
(Gain) perte de change	(5,3)	48,4
Frais financiers nets	<u>320,1</u>	<u>335,3</u>

### 11. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	2019	2018 (ajusté, note 2)
	\$	\$
Charge d'impôt sur les bénéfices exigible	279,2	265,9
Charge (recouvrement) d'impôt différé	91,7	(209,8)
	<u>370,9</u>	<u>56,1</u>

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

Les principaux éléments ayant eu pour effet de produire des écarts entre les taux d'imposition effectifs et statutaires combinés au Canada se détaillent comme suit :

	2019	2018 (ajusté, note 2)
	%	%
Taux d'imposition statutaire combiné au Canada <sup>(a)</sup>	26,67	26,77
Incidence des taux d'imposition d'autres juridictions	(4,59)	0,31
Incidence des variations des taux d'imposition	(0,23)	(22,73)
Autres écarts permanents	(4,93)	(1,11)
Taux d'imposition effectif	<b>16,92</b>	3,24

(a) Le taux d'imposition statutaire combiné de la société au Canada comprend les taux d'imposition sur les bénéfices provinciaux pertinents.

Les composantes des actifs et passifs d'impôts différés sont les suivantes :

	Solde au 29 avril 2018	Comptabilisé aux résultats	Comptabilisé directement aux autres éléments du résultat global ou aux capitaux propres	Comptabilisé par le biais d'acquisitions et dispositions d'entreprises (note 4)	Solde au 28 avril 2019
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs d'impôts différés</b>					
Immobilisations corporelles	1,2	(7,9)	(1,8)	0,5	(8,0)
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(2,0)	(0,1)	(0,3)	-	(2,4)
Immobilisations incorporelles	25,0	(5,0)	0,3	-	20,3
Goodwill	-	(0,1)	-	-	(0,1)
Frais reportés	18,9	7,8	(1,2)	-	25,5
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	3,4	16,5	(5,3)	-	14,6
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1,2	6,8	(0,4)	-	7,6
Crédits reportés	(4,6)	(1,1)	(1,1)	-	(6,8)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	-	3,2	(0,2)	-	3,0
Perte de change non réalisée	14,4	2,6	15,7	-	32,7
	<b>57,5</b>	<b>22,7</b>	<b>5,7</b>	<b>0,5</b>	<b>86,4</b>
<b>Passifs d'impôts différés</b>					
Immobilisations corporelles	841,8	126,3	(16,7)	-	951,4
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(14,2)	(52,1)	(6,7)	-	(73,0)
Immobilisations incorporelles	53,8	(7,4)	(2,4)	-	44,0
Goodwill	174,4	62,9	(1,6)	-	235,7
Frais reportés	(56,3)	(16,8)	(1,1)	-	(74,2)
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	(51,0)	77,8	23,1	-	49,9
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(58,2)	(28,4)	3,0	-	(83,6)
Crédits reportés	(46,8)	(4,8)	0,4	-	(51,2)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	-	28,8	(2,0)	-	26,8
(Perte) gain de change non réalisée	37,2	(49,2)	-	-	(12,0)
Placement	38,0	(14,2)	-	-	23,8
Autres	8,0	(8,5)	-	-	(0,5)
	<b>926,7</b>	<b>114,4</b>	<b>(4,0)</b>	<b>-</b>	<b>1 037,1</b>

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

	Solde au 30 avril 2017	Comptabilisé aux résultats	Comptabilisé directement aux autres éléments du résultat global ou aux capitaux propres	Comptabilisé par le biais d'acquisitions et dispositions d'entreprises (note 4)	2018 (ajusté, note 2)
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs d'impôts différés</b>					
Immobilisations corporelles	21,1	(19,9)	-	-	1,2
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	16,5	(18,5)	-	-	(2,0)
Immobilisations incorporelles	-	25,0	-	-	25,0
Goodwill	(4,0)	4,0	-	-	-
Frais reportés	3,7	14,9	0,3	-	18,9
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	-	1,4	2,0	-	3,4
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1,8	(0,6)	-	-	1,2
Crédits reportés	(7,3)	2,7	-	-	(4,6)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	-	0,2	(0,2)	-	-
Perte (gain) de change non réalisé(e)	1,8	14,6	(2,0)	-	14,4
Autres	6,1	(22,9)	16,8	-	-
	<b>39,7</b>	<b>0,9</b>	<b>16,9</b>	<b>-</b>	<b>57,5</b>
<b>Passifs d'impôts différés</b>					
Immobilisations corporelles	742,1	(167,0)	8,4	258,3	841,8
Goodwill	94,2	79,8	-	0,4	174,4
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(130,2)	109,7	(0,1)	6,4	(14,2)
Immobilisations incorporelles	81,7	(39,6)	2,5	9,2	53,8
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(63,5)	15,8	(0,3)	(10,2)	(58,2)
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	(34,0)	(13,6)	5,7	(9,1)	(51,0)
Frais reportés	(2,7)	(125,4)	0,1	71,7	(56,3)
Crédits reportés	(17,7)	(12,4)	0,1	(16,8)	(46,8)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	69,0	(69,0)	-	-	-
Placement	-	(20,9)	(1,4)	60,3	38,0
Gain de change non réalisée	15,8	18,4	3,0	-	37,2
Autres	(6,6)	15,3	3,2	(3,9)	8,0
	<b>748,1</b>	<b>(208,9)</b>	<b>21,2</b>	<b>366,3</b>	<b>926,7</b>

Le 22 décembre 2017, les États-Unis ont adopté la loi intitulée « U.S. Tax Cuts and Jobs Act », mieux connue comme la réforme fiscale des États-Unis, qui a fait réduire le taux d'imposition fédéral à 21,0 % par rapport au taux précédent de 35,0 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La société a comptabilisé une réduction d'impôts nette de 288,3 \$ pour l'exercice terminé le 29 avril 2018, découlant principalement de la réévaluation des soldes d'impôts différés de la société résultant du nouveau taux d'imposition statutaire fédéral américain, en partie compensée par la « Deemed Repatriation Transition Tax » (« impôt de transition »).

Les pertes reportées prospectivement et les différences temporaires déductibles à l'égard desquelles des actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés s'établissaient à 1 272,5 \$ au 28 avril 2019 (783,3 \$ au 29 avril 2018), dont une tranche de 554,2 \$ qui sera reprise par le biais des autres éléments du résultat global (321,0 \$ au 29 avril 2018).

De ces montants, une tranche d'environ 705,6 \$ n'avait pas de date d'échéance au 28 avril 2019 (479,3 \$ au 29 avril 2018). Les pertes en capital nettes peuvent être reportées prospectivement indéfiniment et ne peuvent être utilisées qu'à l'égard de gains en capital imposables futurs. Les autres pertes reportées prospectivement et les différences temporaires déductibles viendront à échéance comme suit :

	\$
Moins de un an	-
Un à deux ans	9,5
Deux à trois ans	6,4
Trois à quatre ans	26,5
Quatre à cinq ans	231,8
Cinq à dix ans	15,9
Dix à vingt ans	276,8
	<b>566,9</b>

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

Les passifs d'impôts différés relatifs aux impôts qui seraient payables avant un rapatriement des bénéfices non répartis de certaines filiales étrangères n'ont pas été comptabilisés puisque ces montants ne devraient pas se matérialiser dans un avenir prévisible. Les différences temporelles liées à ces participations s'élèvent à 2 685,1 \$ (2 177,7 \$ en 2018).

### 12. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le tableau suivant présente les informations sur le calcul du bénéfice net par action de base et dilué :

	2019	2018 (ajusté, note 2)
	\$	\$
Bénéfice net disponible aux détenteurs d'actions des catégories A et B	<u>1 833,9</u>	<u>1 670,6</u>
Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)	564 289	566 090
Effet dilutif des options d'achat d'actions (en milliers)	766	788
Nombre moyen pondéré d'actions dilué (en milliers)	<u>565 055</u>	<u>566 878</u>
Bénéfice net de base par action disponible aux détenteurs d'actions des catégories A et B	<u>3,25</u>	<u>2,95</u>
Bénéfice net dilué par action disponible aux détenteurs d'actions des catégories A et B	<u>3,25</u>	<u>2,95</u>

Aux fins du calcul du bénéfice net dilué par action de 2019, 161 768 options d'achat d'actions ont été exclues compte tenu de leur effet antidilutif (315 938 options d'achat d'actions exclues en 2018).

Pour l'exercice 2019, le conseil a déclaré des dividendes totalisant 45,00 ¢ CA par action (37,00 ¢ CA par action en 2018).

### 13. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

#### Variations du fonds de roulement hors caisse

	2019	2018
	\$	\$
Débiteurs	40,2	(299,7)
Stocks	(126,3)	(204,5)
Frais payés d'avance	14,8	(14,4)
Créditeurs et charges à payer	205,9	343,9
Impôts sur les bénéfices à payer	(55,1)	(32,0)
	<u>79,5</u>	<u>(206,7)</u>

#### Changement en lien avec la dette découlant des activités de financement

	2019	2018 (ajusté, note 2)
	\$	\$
<b>Obligations en vertu de contrats de location-financement et autres dettes</b>	<b>Dette à long terme, excluant les obligations en vertu de contrats de location-financement et les autres dettes</b>	<b>Dette à long terme, excluant les obligations en vertu de contrats de location-financement et les autres dettes</b>
Solde au début de l'exercice	372,2	8 534,5
<b>Flux de trésorerie</b>		
(Diminution) augmentation nette des dettes à long terme	(52,2)	(1 767,0)
Remboursement d'emprunts pris en charge à l'acquisition de CST (note 4)	-	-
<b>Variations des éléments hors trésorerie</b>		
Nouvelles obligations en vertu de contrats de location-financement, déduction faite des cessions	29,6	-
Acquisitions d'entreprises	-	63,2
Variation de la juste valeur de swaps connexes	-	2,9
Amortissement des frais de financement	-	8,3
Reclassements à titre d'actifs détenus en vue de la vente	-	(0,7)
Effet des fluctuations du taux de change	(16,0)	18,7
Solde à la fin de l'exercice	<u>333,6</u>	<u>6 617,8</u>
	372,2	156,8
	8 534,5	

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018  
 (en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### Variation des autres passifs financiers nets découlant des activités de financement

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	171,7	304,1
<b>Flux de trésorerie</b>		
Règlement d'instruments financiers dérivés	3,0	(81,3)
<b>Variations des éléments hors trésorerie</b>		
Variation de la juste valeur	84,0	(51,1)
Solde à la fin de l'exercice	<b>258,7</b>	<b>171,7</b>

### 14. DÉBITEURS

	2019	2018
	\$	\$
Comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir <sup>(a)</sup>	846,9	989,7
Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit <sup>(a)</sup>	801,8	784,4
Provision pour pertes sur créances	(30,8)	(31,0)
Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir – nets	<b>1 617,9</b>	1 743,1
Autres débiteurs	246,0	264,0
Provision pour pertes sur créances	-	(0,7)
	<b>1 863,9</b>	<b>2 006,4</b>

(a) Ces montants sont présentés déduction faite d'un montant de 338,1 \$ présenté en réduction des comptes fournisseurs et charges à payer en raison d'accords de compensation (313,4 \$ au 29 avril 2018).

Le tableau qui suit présente l'âge des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir sur une base brute de même que l'âge des provisions pour pertes sur créances attendues en fonction du taux de perte attendu pour l'exercice terminé le 28 avril 2019 :

	Valeur comptable brute	Taux de perte attendu	Provision pour perte
	\$	%	\$
Courants	1 460,1	0,1	1,6
En souffrance depuis 1-30 jours	94,6	0,5	0,5
En souffrance depuis 31-60 jours	17,9	1,7	0,3
En souffrance depuis 61-90 jours	15,1	8,6	1,3
En souffrance depuis 91 jours et plus	61,0	44,4	27,1
	<b>1 648,7</b>	<b>30,8</b>	

Le tableau qui suit présente l'âge des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir non dépréciés pour l'exercice terminé le 29 avril 2018 :

	2018
	\$
Courants	1 554,6
En souffrance depuis 1-30 jours	128,8
En souffrance depuis 31-60 jours	16,0
En souffrance depuis 61-90 jours	21,2
En souffrance depuis 91 jours et plus	22,5
	<b>1 743,1</b>

Le mouvement de la provision pour perte sur créances s'établit comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	31,7	27,4
Provision pour perte sur créances, déduction faite du solde de début inutilisé	11,3	9,7
Créances radiées au cours de l'exercice	(10,0)	(7,7)
Effet des fluctuations du taux de change	(2,2)	2,3
Solde à la fin de l'exercice	<b>30,8</b>	<b>31,7</b>

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### 15. STOCKS

	2019	2018
	\$	\$
Marchandises	782,7	762,0
Carburant pour le transport routier	665,2	594,3
Autres	19,8	12,7
	<b>1 467,7</b>	<b>1 369,0</b>

Les montants des coûts des ventes présentés dans les états consolidés des résultats sont presque entièrement composés des stocks comptabilisés à titre de frais.

### 16. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Immeubles et composantes de bâtiſſe	Équipements <sup>(b)</sup>	Améliorations locatives	Total
	Terrains	\$	\$	
<b>Exercice terminé le 28 avril 2019</b>				
Valeur comptable nette au début	3 917,2	3 306,6	3 768,7	293,3
Ajouts	23,6	98,0	1 060,6	36,0
Acquisitions d'entreprises (note 4)	2,1	4,8	3,2	-
Dispositions	(52,1)	(47,6)	(87,7)	(4,0)
Dépense d'amortissement et de perte de valeur	(12,7)	(273,7)	(553,3)	(69,6)
Reclassements	47,7	96,1	(245,3)	101,5
Effet des fluctuations du taux de change	(97,6)	(88,8)	(93,3)	(3,8)
<b>Valeur comptable nette à la fin<sup>(a)</sup></b>	<b>3 828,2</b>	<b>3 095,4</b>	<b>3 852,9</b>	<b>353,4</b>
				<b>11 129,9</b>
<b>Au 28 avril 2019</b>				
Coût	3 866,4	4 382,2	6 368,2	828,6
Amortissement et perte de valeur cumulés	(38,2)	(1 286,8)	(2 515,3)	(475,2)
<b>Valeur comptable nette<sup>(a)</sup></b>	<b>3 828,2</b>	<b>3 095,4</b>	<b>3 852,9</b>	<b>353,4</b>
Portion relative aux contrats de location-financement	<b>143,2</b>	<b>105,2</b>	<b>58,1</b>	<b>-</b>
				<b>306,5</b>
<b>Exercice terminé le 29 avril 2018 (ajusté, note 2)</b>				
Valeur comptable nette au début	2 619,5	2 060,8	2 574,3	256,8
Ajouts	33,9	141,0	1 024,6	9,0
Acquisitions d'entreprises (note 4)	1 215,0	1 208,2	821,0	45,5
Dispositions	(41,1)	(53,5)	(59,9)	(1,4)
Dépense d'amortissement	(9,8)	(278,5)	(446,6)	(57,6)
Reclassements	5,7	157,7	(199,8)	36,4
Reclassements à titre d'actifs détenus en vue de la vente	-	(2,9)	(17,5)	-
Effet des fluctuations du taux de change	94,0	73,8	72,6	4,6
<b>Valeur comptable nette à la fin<sup>(a)</sup></b>	<b>3 917,2</b>	<b>3 306,6</b>	<b>3 768,7</b>	<b>293,3</b>
				<b>11 285,8</b>
<b>Au 29 avril 2018 (ajusté, note 2)</b>				
Coût	3 944,6	4 391,4	5 994,1	724,9
Amortissement et perte de valeur cumulés	(27,4)	(1 084,8)	(2 225,4)	(431,6)
<b>Valeur comptable nette<sup>(a)</sup></b>	<b>3 917,2</b>	<b>3 306,6</b>	<b>3 768,7</b>	<b>293,3</b>
Portion relative aux contrats de location-financement	<b>147,4</b>	<b>122,8</b>	<b>60,1</b>	<b>-</b>
				<b>330,3</b>

(a) La valeur comptable nette au 28 avril 2019 inclut un montant de 818,2 \$ relatif aux constructions en cours (677,5 \$ au 29 avril 2018).

(b) Pour l'exercice terminé le 28 avril 2019, une dépense de perte de valeur de 13,0 \$ a été constatée pour cette catégorie au poste Amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et des autres actifs à l'état des résultats consolidés (néant pour l'exercice terminé le 29 avril 2018).

### 17. GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### Goodwill

	2019	2018 (ajusté, note 2)
	\$	\$
Coût au début de l'exercice	5 845,8	2 370,2
Perte de valeur relative au goodwill de CAPL	(55,0)	-
Cession d'activités (note 6)	(25,5)	-
Acquisitions d'entreprises (note 4)	2,2	3 394,7
Reclassements à titre d'actifs détenus en vue de la vente	-	(4,4)
Effet des fluctuations du taux de change	(84,4)	85,3
<b>Coût à la fin de la période</b>	<b>5 683,1</b>	<b>5 845,8</b>

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### Immobilisations incorporelles

	Marques de commerce	Contrats de franchise	Logiciels <sup>(a)</sup>	Contrats d'approvisionnement en carburant	Contrats de location favorables	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Exercice terminé le 28 avril 2019</b>							
Valeur comptable nette au début	275,3	75,2	177,7	297,9	129,7	92,2	1 048,0
Ajouts	-	0,2	41,6	-	-	4,9	46,7
Acquisitions d'entreprises (note 4)	-	-	-	-	-	0,3	0,3
Dispositions	(0,8)	-	(0,5)	(1,2)	(1,5)	(0,8)	(4,8)
Loyer et dépense d'amortissement	(10,9)	(12,3)	(37,4)	(28,9)	(19,4)	(8,2)	(117,1)
Reclassements	-	-	(0,9)	0,1	(0,1)	0,9	-
Effet des fluctuations du taux de change	(8,0)	(2,1)	(10,1)	-	(4,2)	(4,3)	(28,7)
<b>Valeur comptable nette à la fin</b>	<b>255,6</b>	<b>61,0</b>	<b>170,4</b>	<b>267,9</b>	<b>104,5</b>	<b>85,0</b>	<b>944,4</b>
<b>Au 28 avril 2019</b>							
Cout	295,3	149,7	335,6	360,7	152,0	199,2	1 492,5
Amortissement cumulé	(39,7)	(88,7)	(165,2)	(92,8)	(47,5)	(114,2)	(548,1)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>255,6</b>	<b>61,0</b>	<b>170,4</b>	<b>267,9</b>	<b>104,5</b>	<b>85,0</b>	<b>944,4</b>
<b>Exercice terminé le 29 avril 2018 (ajusté, note 2)</b>							
Valeur comptable nette au début	284,4	38,8	160,4	9,4	93,8	83,3	670,1
Ajouts	-	0,1	31,4	-	-	0,4	31,9
Acquisitions d'entreprises (note 4)	25,3	45,0	11,0	315,2	47,8	8,1	452,4
Dispositions	(1,5)	-	(0,5)	(2,8)	(1,6)	(0,1)	(6,5)
Loyer et dépense d'amortissement	(41,5)	(10,8)	(33,1)	(23,9)	(15,8)	(7,9)	(133,0)
Effet des fluctuations du taux de change	8,6	2,1	8,5	-	5,5	8,4	33,1
<b>Valeur comptable nette à la fin</b>	<b>275,3</b>	<b>75,2</b>	<b>177,7</b>	<b>297,9</b>	<b>129,7</b>	<b>92,2</b>	<b>1 048,0</b>
<b>Au 29 avril 2018 (ajusté, note 2)</b>							
Cout	305,2	158,4	315,6	364,4	162,9	208,0	1 514,5
Amortissement cumulé	(29,9)	(83,2)	(137,9)	(66,5)	(33,2)	(115,8)	(466,5)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>275,3</b>	<b>75,2</b>	<b>177,7</b>	<b>297,9</b>	<b>129,7</b>	<b>92,2</b>	<b>1 048,0</b>

(a) La valeur comptable nette au 28 avril 2019 comprend 14,5 \$ relatif aux logiciels en cours (13,7 \$ au 29 avril 2018).

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont répartis aux UGT en fonction de la localisation géographique des magasins acquis. La répartition au 28 avril 2019 et au 29 avril 2018 est la suivante :

UGT	Immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée	2019		2018	
		\$	\$	\$	\$
Canada	-	773,8	-	-	829,1
États-Unis	185,4	4 313,1	185,2	4 320,7	
CAPL <sup>(a)</sup>	-	73,2	-	-	128,5
Scandinavie	59,5	444,6	64,7	482,4	
Europe centrale et Europe de l'Est	26,0	11,7	28,4	12,6	
Irlande	-	66,7	-	-	72,5
	<b>270,9</b>	<b>5 683,1</b>	<b>278,3</b>	<b>5 845,8</b>	

(a) Ce montant est présenté déduction faite d'une perte de valeur cumulée de 55,0 \$ au 28 avril 2019 (néant au 29 avril 2018).

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée pour l'UGT des États-Unis sont la marque de commerce Circle K et les licences, qui devraient procurer des avantages économiques à la société indéfiniment. L'immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité indéterminée pour les UGT de la Scandinavie et de l'Europe centrale et Europe de l'Est est le logo de la gouttelette, qui devrait procurer des avantages économiques à la société indéfiniment. L'UGT de la Scandinavie regroupe les activités de la Norvège, de la Suède et du Danemark tandis que l'UGT de l'Europe centrale et Europe de l'Est regroupe les activités de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Pologne et de la Russie.

Pour le test annuel de dépréciation, la valeur recouvrable des UGT est déterminée sur la base de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. La société utilise une approche basée sur les multiples du bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements (« BAIIA », une mesure non conforme aux IFRS) de sociétés comparables (niveau 3) allant de 8,7 x à 11,3 x pour établir ces valeurs. Pour CAPL, la société a employé une approche fondée sur sa capitalisation boursière (niveau 1) et les flux de trésorerie actualisés de ses droits de distribution incitatifs (niveau 3).

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, la société a procédé à son test de dépréciation annuel du goodwill. En raison de la diminution de la capitalisation boursière de l'UGT de CAPL, qui est entièrement incluse dans la zone géographique des États-Unis, ainsi que de la diminution de la juste valeur des droits de distribution incitatifs, une perte de valeur sur le goodwill de 55,0 \$ a été enregistrée au poste Amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et autres actifs à l'état des résultats consolidés.

Au moment où le test de dépréciation du goodwill a été effectué, la valeur recouvrable de la part de la société dans l'UGT de CAPL s'établissait à 157,3 \$ et la perte de valeur enregistrée a réduit à 73,2 \$ la valeur comptable du goodwill lié à l'UGT CAPL. Cette valeur recouvrable de l'UGT CAPL a été déterminée sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, qui inclut la participation de la société dans la capitalisation boursière de CAPL (niveau 1) ainsi que la valeur actualisée des flux de trésorerie de ses droits de distribution incitatifs (niveau 3).

La juste valeur diminuée des coûts de sortie de la participation de la société dans la capitalisation boursière de CAPL a été déterminée en utilisant les données observables suivantes :

Valeur de clôture des parts ordinaires de CAPL au 23 juillet 2018, date du test de dépréciation annuel du goodwill.	17,41 \$
Nombre de parts ordinaires en circulation au 22 juillet 2018	34 433 574
% de détention par la société des parts ordinaires de CAPL au 22 juillet 2018	21,7 %

Toutes les autres hypothèses étant égales par ailleurs, chaque tranche de 1,00 \$ de diminution dans la valeur des parts ordinaires de CAPL aurait généré une augmentation de 7,5 \$ sur la perte de valeur enregistrée.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie des droits de distribution incitatifs a été déterminée en utilisant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs basés sur le plan stratégique de CAPL qui a été élaboré par sa direction et qui est fondé sur l'expérience passée. Les hypothèses clés qui suivent ont été utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des droits de distribution incitatifs et aucun changement n'a été apporté à la technique d'évaluation utilisée :

Ratio annuel de Flux de trésorerie distribuables/Distributions totales <sup>(a)</sup>	1,1 x à 1,2 x
Ratio de financement Dette/Capitaux propres lié aux acquisitions d'entreprises <sup>(b)</sup>	57/43
Taux d'actualisation <sup>(c)</sup>	12,5 %
Période de projection des flux de trésorerie	4 ans

### (a) Ratio annuel de Flux de trésorerie distribuables/Distributions totales

Basé sur l'expérience passée ainsi que les attentes de la direction pour le futur. Toutes les autres hypothèses étant égales par ailleurs, une augmentation de 0,01 x pour chacune des années aurait augmenté de 1,8 \$ la perte de valeur enregistrée.

### (b) Ratio de financement Dette/Capitaux propres lié aux acquisitions d'entreprises

Basé sur l'expérience passée ainsi que les attentes de la direction pour le futur. Toutes les autres hypothèses étant égales par ailleurs, une diminution de 5,00 % dans le financement par émission de Dette (augmentation de 5,00 % dans le financement par émission de Capitaux propres) aurait augmenté de 2,0 \$ la perte de valeur enregistrée.

### (c) Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation utilisé reflète les risques spécifiques relatifs à l'UGT CAPL ainsi qu'à sa zone géographique. Toutes les autres hypothèses étant égales par ailleurs, une augmentation de 1,00 % du taux d'actualisation aurait augmenté de 2,4 \$ la perte de valeur enregistrée.

### Taux de croissance annuel du BAIIA de CAPL

En plus des hypothèses clés ci-dessus, en établissant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs des droits de distribution incitatifs, la société a considéré un taux de croissance annuel du BAIIA de CAPL qui a été déterminé en prenant en considération la croissance organique, la croissance générée par les acquisitions d'entreprises ainsi que des synergies.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### 18. AUTRES ACTIFS

	2019	2018
	\$	\$
Montants à recevoir pour réclamations environnementales (note 22)	75,5	77,9
Actifs de rémunération différée	49,1	40,9
Actifs au titre des prestations définies (note 27)	36,6	46,1
Contrat de dépôt indexé (incluant un swap sur rendement total intégré en 2018) (note 28)	39,7	29,9
Paiements incitatifs différés	38,2	34,5
Dépôts	14,9	18,3
Autres	52,6	55,5
	<b>306,6</b>	<b>303,1</b>

### 19. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2019	2018 (ajusté, note 2)
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer <sup>(a)</sup>	<b>2 550,1</b>	2 461,6
Taxes à payer	767,0	748,4
Salaires et avantages afférents	275,8	259,8
Autres	324,2	339,4
	<b>3 917,1</b>	<b>3 809,2</b>

(a) Ce montant est présenté déduction faite d'un montant de 261,6 \$ de montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et de 76,5 \$ de comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir en raison d'accords de compensation (229,8 \$ et 83,6 \$, respectivement, au 29 avril 2018).

### 20. DETTE À LONG TERME

	2019	2018 (ajusté, note 2)
	\$	\$
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains <sup>(a)</sup>	3 379,9	3 373,6
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens <sup>(a)</sup>	1 774,5	1 857,3
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros, échéant en mai 2026 <sup>(b)</sup>	831,2	900,7
Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains de CAPL, sans recours contre la société, échéant en avril 2024 <sup>(c)</sup>	514,8	-
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes, échéant en février 2026 <sup>(d)</sup>	77,4	83,9
Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti, libellé en dollars américains, échéant en décembre 2023 <sup>(e)</sup>	40,0	1 397,4
Facilité d'acquisition <sup>(f)</sup>	-	412,1
Ancienne facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains de CAPL <sup>(c)</sup>	-	509,5
Obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location financement, au taux moyen de 8,689 %, remboursables à différentes dates jusqu'en 2070, et autres dettes	333,6	372,2
Portion à court terme de la dette à long terme	<b>6 951,4</b>	<b>8 906,7</b>
	<b>1 310,7</b>	<b>44,5</b>
	<b>5 640,7</b>	<b>8 862,2</b>

#### (a) Billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens et en dollars américains

Au 28 avril 2019, la société avait des billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens totalisant 2 400,0 \$ CA ainsi que des billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains totalisant 3 400,0 \$, répartis comme suit :

	Montant nominal	Échéance	Taux du coupon	Taux effectif au 28 avril 2019	Dates de paiement des intérêts
Tranche 2 – Émission du 1 <sup>er</sup> novembre 2012	450,0 \$ CA	1 <sup>er</sup> novembre 2019	3,319 %	3,404 %	1 <sup>er</sup> mai et 1 <sup>er</sup> novembre
Tranche 3 – Émission du 1 <sup>er</sup> novembre 2012	250,0 \$ CA	1 <sup>er</sup> novembre 2022	3,899 %	3,963 %	1 <sup>er</sup> mai et 1 <sup>er</sup> novembre
Tranche 4 – Émission du 21 août 2013	300,0 \$ CA	21 août 2020	4,214 %	4,317 %	21 août et 21 février
Tranche 5 – Émission du 2 juin 2015	700,0 \$ CA	2 juin 2025	3,600 %	3,649 %	2 juin et 2 décembre
Tranche 6 – Émission du 26 juillet 2017	1 000,0 \$	26 juillet 2022	2,700 %	2,819 %	26 juillet et 26 janvier
Tranche 7 – Émission du 26 juillet 2017	700,0 \$ CA	26 juillet 2024	3,056 %	3,133 %	26 juillet et 26 janvier
Tranche 8 – Émission du 26 juillet 2017	1 000,0 \$	26 juillet 2027	3,550 %	3,642 %	26 juillet et 26 janvier
Tranche 9 – Émission du 26 juillet 2017	500,0 \$	26 juillet 2047	4,500 %	4,576 %	26 juillet et 26 janvier
Tranche 10 – Émission du 14 décembre 2017	600,0 \$	13 décembre 2019	2,350 %	2,557 %	13 juin et 13 décembre
Tranche 11 – Émission du 14 décembre 2017	300,0 \$	13 décembre 2019	Taux LIBOR trois mois majoré de 0,500 %	3,358 %	13 juin, 13 septembre, 13 décembre et 13 mars

Les billets libellés en dollars canadiens émis le 1<sup>er</sup> novembre 2012, le 2 juin 2015 et le 26 juillet 2017 sont liés à des swaps de taux d'intérêt multidevises, et les billets à taux d'intérêt fixe de premier rang non garantis libellés en dollars américains émis le 14 décembre 2017 sont assujettis à des swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable (note 21).

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

En outre, une partie des billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains émis le 26 juillet 2017 étaient assujettis à des accords de fixation de taux en prévision de leur émission. Le règlement des accords de fixation de taux d'intérêt le 20 juillet 2017 a donné lieu à une perte qui a été comptabilisée au cumul des autres éléments du résultat global et est amortie sur la durée des billets correspondants de premier rang non garantis libellés en dollars américains émis le 26 juillet 2017 comme un ajustement des dépenses d'intérêts connexes.

Le 28 mai 2019, subséquemment à la fin de l'exercice terminé le 28 avril 2019, la société a remboursé 150,0 \$ de la tranche 11 de ses billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains.

### (b) Billets de premier rang non garantis, libellés en euros

Au 28 avril 2019, la société avait des billets de premier rang non garantis, libellés en euros, pour un montant total de 750,0 €, dont le taux de coupon est de 1,875 % et échéant le 6 mai 2026. L'intérêt est payable annuellement le 6 mai et le taux effectif est de 1,944 %.

### (c) Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains de CAPL, sans recours contre la société

Le 1<sup>er</sup> avril 2019, CAPL a entièrement remboursé une convention de crédit sous la forme d'une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains d'un montant maximal de 650,0 \$ en vertu de laquelle des crédits de sécurité pouvaient faire l'objet de prélèvements pouvant atteindre 25,0 \$ et des lettres de garantie pouvaient être émises jusqu'à un montant total de 45,0 \$ (l'*« ancienne facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains de CAPL »*). La même journée, CAPL a conclu une nouvelle convention de crédit sous la forme d'une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains d'un montant maximal de 750,0 \$ venant à échéance le 25 avril 2024 en vertu de laquelle des crédits de sécurité peuvent faire l'objet de prélèvements pouvant atteindre 35,0 \$ et des lettres de garantie peuvent être émises jusqu'à un montant total de 65,0 \$ (*« facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains de CAPL »*). Cette facilité a remplacé l'ancienne facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains de CAPL et elle est sans recours contre la société.

Au 28 avril 2019, le taux d'intérêt effectif était de 4,730 % (4,740 % au 29 avril 2018) et CAPL était en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par la convention de crédit.

### (d) Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes

Au 28 avril 2019, la société avait des billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes, pour un montant total de 675,0 NOK, dont le taux de coupon est de 3,850 % et échéant le 18 février 2026. L'intérêt est payable semestriellement les 20 avril et 20 octobre de chaque année et le taux effectif est de 3,927 %.

### (e) Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti

Au 28 avril 2019, la société avait une convention de crédit consistant en une facilité de crédit renouvelable non garantie d'un montant maximal de 2 525,0 \$. La facilité de crédit était disponible sous les formes suivantes :

- Un crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti, disponible i) en dollars canadiens, ii) en dollars américains, iii) en euros et iv) sous forme de lettres de garantie n'excédant pas 150,0 \$ ou l'équivalent en dollars canadiens, moyennant des frais. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base bancaire américain, le taux LIBOR ou le taux EURIBOR, plus une marge variable; et
- Une ligne de crédit non garantie d'un montant maximal de 115,0 \$, disponible en dollars canadiens ou américains, portant intérêts à des taux variables fondés, selon la forme et la devise d'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux préférentiel américain ou le taux de base bancaire américain plus une marge variable.

Des frais d'attente, variant selon la cote de crédit de la société, étaient appliqués sur la partie inutilisée de la facilité de crédit. Les frais sur lettres de garantie et la marge variable servant à déterminer le taux d'intérêt sur les sommes empruntées étaient établis en fonction de la cote de crédit de la société également. En vertu de cette convention de crédit, la société doit maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives.

Le 9 novembre 2018, l'échéance de ce crédit d'exploitation a été prolongée jusqu'en décembre 2023 et le montant maximum disponible sur la ligne de crédit non garantie a été augmenté de 50,0 \$ à 115,0 \$.

Au 28 avril 2019, le crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti était inutilisé (1 370,4 \$ d'emprunt à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 3,236 % au 29 avril 2018) et la société avait 40,0 \$ d'emprunt sur la ligne de crédit non garantie (27,0 \$ au 29 avril 2018) portant intérêts à 5,625 %. La société était en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par la convention de crédit.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### (f) Facilité d'acquisition

La société a remboursé la totalité de la tranche C de la facilité d'acquisition au cours de l'exercice 2019.

#### Facilité de crédit non renouvelable non garantie libellée en dollars américains

Le 28 novembre 2018, la société a conclu une nouvelle convention de crédit consistant en une facilité de crédit non garantie non renouvelable d'un montant maximal total de 213,5 \$, venant à échéance le 27 juin 2020.

La facilité de crédit non renouvelable non garantie était disponible uniquement pour le remboursement d'une tranche des sommes impayées pour le capital, les intérêts et les frais liés à la facilité d'acquisition. La facilité de crédit non renouvelable non garantie était disponible en dollars américains par le biais de prêts portant intérêt au taux de base américain ou au taux LIBOR majoré de 0,850 %.

La société a remboursé en totalité la facilité de crédit non garantie non renouvelable le 26 avril 2019.

#### Crédit d'exploitation F à terme renouvelable non garanti

Au cours de l'exercice terminé le 28 avril 2019, la société a annulé son crédit d'exploitation F à terme renouvelable non garanti, lequel était non utilisé au 29 avril 2018.

#### Facilités de découvert bancaire

La société avait accès à des facilités de découvert bancaire totalisant approximativement 65,2 \$ au 28 avril 2019 (165,4 \$ au 29 avril 2018). Au 28 avril 2019 et au 29 avril 2018, elles étaient inutilisées.

#### Lettres de garantie

Au 28 avril 2019, la société disposait de lettres de garantie en circulation liées à ses propres activités de 81,0 \$ (97,9 \$ au 29 avril 2018), dont 12,6 \$ (16,1 \$ au 29 avril 2018) se portaient en réduction des fonds disponibles en vertu du crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti.

## 21. SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT ET MULTIDEVISSES

La société a conclu des ententes de swaps de taux d'intérêt multidevises lui permettant ainsi de synthétiquement convertir en dollars américains une portion de ses billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens.

Reçoit – Nominal	Reçoit – Taux	Paie – Nominal	Paie – Taux	Échéance	Juste valeur au (note 28)	
					28 avril 2019	29 avril 2018
2 100,0 \$ CA	De 3,056 % à 3,899 %	1 829,3 \$ US	De 2,733 % à 3,870 %	Du 1 <sup>er</sup> novembre 2019 au 2 juin 2025	\$  250,1	\$ 166,7
				Portion à court terme des passifs financiers	<u>115,0</u>	-
				Autres passifs financiers à long terme	<u>135,1</u>	166,7

Ces ententes sont désignées à titre d'instruments de couverture du risque de change lié à l'investissement net de la société dans ses opérations aux États-Unis.

En plus des ententes présentées dans le tableau ci-dessus, la société conclut à l'occasion des swaps de taux d'intérêt multidevises à court terme. Au 28 avril 2019, la société ne prenait part à aucune de ces ententes. Au 29 avril 2018, ces ententes avaient une juste valeur de 1,8 \$, constatée dans les Autres actifs financiers à court terme.

En outre, la société a conclu des ententes de swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable afin de convertir synthétiquement la tranche 10 de ses billets de premier rang non garantis à taux d'intérêt fixe libellés en dollars américains en billets à taux d'intérêt variable. Ces ententes sont entrées en vigueur le 14 décembre 2017 et elles viennent toutes à échéance le 13 décembre 2019.

Montant nominal	Reçoit – Taux	Paie – Taux	Juste valeur au (note 28)	
			29 avril 2018	29 avril 2018
\$ 600,0	2,350 %	Taux LIBOR trois mois majoré de taux se situant entre 0,350 % et 0,355 %	\$ 3,9	\$ 6,8

Ces ententes sont désignées à titre d'instrument de couverture de la juste valeur des billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains de la société émis le 14 décembre 2017, ayant une valeur comptable de 595,4 \$ et étant présenté à la Portion à court terme de la dette à long terme au bilan consolidé au 28 avril 2019. Cette valeur comptable inclut un montant cumulé d'ajustement de couverture de la juste valeur de 3,9 \$ et aucune inefficacité n'a été reconnue durant l'exercice terminé le 28 avril 2019 en lien avec cette désignation de couverture de la juste valeur.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### 22. PROVISIONS

Le rapprochement des principales provisions de la société est présenté ci-dessous :

	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations <sup>(a)</sup> \$	Provision pour coûts environnementaux <sup>(b)</sup> \$	Provision pour restructuration <sup>(c)</sup> \$	Provision pour indemnités d'accidents de travail <sup>(d)</sup> \$	Obligation relative à la responsabilité civile <sup>(d)</sup> \$	Autres \$	Total \$
<b>2019</b>							
Solde au début de l'exercice	465,9	180,1	20,4	44,1	36,0	43,6	790,1
Acquisitions d'entreprises (note 4)	0,2	-	-	-	-	-	0,2
Passifs engagés	2,7	14,4	10,5	23,5	27,5	4,2	82,8
Passifs réglés	(5,4)	(19,8)	(14,2)	(25,6)	(24,5)	(11,0)	(100,5)
Charge de désactualisation	18,2	1,6	-	0,5	0,1	-	20,4
Renversement de provisions	(4,9)	(6,8)	(1,0)	(0,1)	(0,1)	(2,8)	(15,7)
Révision d'estimations	(5,8)	1,4	-	(1,4)	3,3	-	(2,5)
Effet des fluctuations du taux de change	(18,7)	(4,2)	(0,8)	(0,3)	-	(0,7)	(24,7)
Solde à la fin de l'exercice	452,2	166,7	14,9	40,7	42,3	33,3	750,1
Portion à court terme	72,1	47,4	14,3	12,5	8,7	5,0	160,0
Portion à long terme	380,1	119,3	0,6	28,2	33,6	28,3	590,1
<b>2018 (ajusté, note 2)</b>							
Solde au début de l'exercice	368,1	159,2	12,5	35,3	35,4	9,4	619,9
Acquisitions d'entreprises (note 4)	75,8	29,9	-	4,9	3,3	33,8	147,7
Passifs engagés	3,1	9,1	56,9	26,0	19,5	4,6	119,2
Passifs réglés	(7,3)	(10,1)	(49,7)	(21,7)	(18,0)	(4,4)	(111,2)
Charge de désactualisation	15,8	0,8	-	0,5	0,1	-	17,2
Renversement de provisions	(6,0)	(7,7)	-	-	(0,1)	(0,6)	(14,4)
Révision d'estimations	3,3	(4,3)	-	(1,2)	(4,2)	-	(6,4)
Reclassements à titre d'actifs détenus en vue de la vente	(0,6)	-	-	-	-	-	(0,6)
Effet des fluctuations du taux de change	13,7	3,2	0,7	0,3	-	0,8	18,7
Solde à la fin de l'exercice	465,9	180,1	20,4	44,1	36,0	43,6	790,1
Portion à court terme	80,9	45,5	17,6	20,1	12,1	3,2	179,4
Portion à long terme	385,0	134,6	2,8	24,0	23,9	40,4	610,7

(a) Le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs nécessaire pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est d'approximativement 826,6 \$ et devrait être encouru au cours des 40 prochaines années. Si des changements devaient survenir dans les coûts d'enlèvement futurs estimatifs, les durées de vie utile des réservoirs, les termes des baux ou les exigences réglementaires des gouvernements, le passif pourrait faire l'objet d'une révision.

(b) Les coûts environnementaux devraient être déboursés au cours des 20 prochaines années.

(c) Les frais de restructuration devraient être déboursés au cours des deux prochaines années.

(d) Les indemnités pour accidents de travail et les obligations relatives à la responsabilité civile devraient être déboursées au cours des cinq prochaines années.

#### Coûts environnementaux

La société est assujettie aux diverses lois canadiennes, américaines et européennes portant sur l'entreposage, la manutention et la vente de carburant pour le transport routier et d'autres produits à base de pétrole. La société estime qu'elle respecte, à tous les égards importants, la législation actuelle portant sur l'environnement.

La société a un programme continu de formation de ses employés en matière environnementale et effectue des tests préventifs et de réhabilitation des sites en collaboration avec les autorités de réglementation. La société procède également à une évaluation annuelle de ses équipements pétroliers.

Dans la plupart des États américains où la société exerce ses activités, à l'exception de l'Alaska, de la Californie, de la Floride, de l'Iowa, du Maryland, de New York, de l'Oregon, du Texas, de Washington, de la Virginie-Occidentale et du Wisconsin, la société a recours à un fonds en fiducie pour couvrir les frais de certaines mesures de réhabilitation environnementale, déduction faite de la franchise applicable du fonds en fiducie, laquelle varie selon les États. Ces fonds en fiducie fournissent aux exploitants d'installations pétrolières une assurance pour couvrir une partie des frais de nettoyage de certains dégâts environnementaux causés par l'utilisation d'équipements pétroliers. Ces fonds en fiducie sont financés par les frais d'enregistrement des réservoirs de carburant et/ou par des taxes de vente de chacun des États sur la vente de carburant. La société paie les frais d'enregistrement annuel et remet les taxes de vente aux États participants. La couverture d'assurance des fonds en fiducie varie selon les États.

Afin de pourvoir aux coûts environnementaux mentionnés plus haut, la société a comptabilisé une provision pour frais de réhabilitation de sites de 166,7 \$ au 28 avril 2019 (180,1 \$ au 29 avril 2018). De plus, la société a comptabilisé un montant à recevoir de fonds en fiducie pour réclamations environnementales de 87,3 \$ au 28 avril 2019 (87,0 \$ au 29 avril 2018), dont un montant de 11,8 \$ (9,1 \$ au 29 avril 2018) est inclus dans les débiteurs et 75,5 \$ est inclus dans les autres actifs.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018  
 (en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### 23. CRÉDITS REPORTÉS ET AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2019	2018 (ajusté, note 2)
Contrats de location défavorables	\$ 102,7	130,9
Passifs de rémunération différée	75,2	63,7
Dépense de location reportée	55,6	60,3
Dépôts	39,4	36,9
Crédits reportés	29,5	19,2
Crédits reportés relatifs aux coûts de changements de marques	22,9	16,1
Autres passifs	23,7	24,2
	<b>349,0</b>	<b>351,3</b>

### 24. CAPITAL-ACTIONS

#### Autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale

- Actions privilégiées de premier et de deuxième rang, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, ayant priorité sur les autres catégories d'actions en ce qui concerne les dividendes et le remboursement du capital au moment de la dissolution. Le conseil d'administration est autorisé à déterminer avant l'émission la désignation, les droits, les priviléges, les conditions et les restrictions se rattachant aux actions de chaque série.
- Actions à droit de vote multiple de catégorie A, participantes, avec droit de vote à raison de dix votes par action, sauf à l'égard de certaines situations où les actions ne comportent qu'un vote par action, convertibles au gré du détenteur en une action à droit de vote subalterne de catégorie B pour chaque action à droit de vote multiple de catégorie A. En vertu des statuts de modification, aucune nouvelle action à droit de vote multiple de catégorie A ne peut être émise.
- Actions à droit de vote subalterne de catégorie B, participantes, convertibles automatiquement en une action à droit de vote multiple de catégorie A pour chaque action à droit de vote subalterne de catégorie B selon la première des éventualités suivantes :
  - Lorsque les 4 co-fondateurs de la société auront atteint l'âge de 65 ans; ou
  - Lorsque les 4 co-fondateurs de la société détiendront, directement ou indirectement, moins de 50% des droits de vote attachés à la totalité des actions en circulation à droit de vote multiple de catégorie A et à droit de vote subalterne de catégorie B de la société.

Lors du paiement de dividendes, l'ordre de priorité des actions s'établit comme suit :

- Actions privilégiées de premier rang;
- Actions privilégiées de deuxième rang;
- Actions à droit de vote subalterne de catégorie B et actions à droit de vote multiple de catégorie A, de rang égal.

#### Émis et payé

Les modifications survenues quant au nombre d'actions en circulation sont les suivantes :

	2019	2018
<b>Actions à droit de vote multiple de catégorie A</b>		
Solde au début de l'exercice	132 023 873	147 766 540
Conversion en actions de catégorie B	(5 114 923)	(15 742 667)
Solde à la fin de l'exercice	<b>126 908 950</b>	<b>132 023 873</b>
<b>Actions à droit de vote subalterne de catégorie B</b>		
Solde au début de l'exercice	432 194 025	420 683 538
Émission résultant de la conversion d'actions de catégorie A	5 114 923	15 742 667
Actions rachetées et annulées <sup>(a) (b)</sup>	-	(4 372 923)
Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions	192 962	140 743
Solde à la fin de l'exercice	<b>437 501 910</b>	<b>432 194 025</b>

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### (a) Régime de rachat d'actions

Le 8 avril 2019, la Bourse de Toronto a approuvé la mise en place d'un nouveau régime de rachat d'actions, lequel est entré en vigueur le 10 avril 2019. Ce régime permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 16 977 576 actions à droit de vote subalterne de catégorie B, soit 4,00 % des 424 439 404 actions à droit de vote subalterne de catégorie B de la flotte publique, émises et en circulation au 5 avril 2019 (3,88 % des 437 425 103 actions à droit de vote subalterne de catégorie B émises et en circulation au 5 avril 2019). Conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, la société a le droit d'acheter, tout jour de Bourse, jusqu'à concurrence de 245 374 actions à droit de vote subalterne de catégorie B, ce qui représente 25,00 % du volume transactionnel quotidien moyen des actions à droit de vote subalterne de catégorie B pour la période de six mois précédant le 1<sup>er</sup> avril 2019. Lorsque des rachats ont lieu, le nombre d'actions à droit de vote subalterne de catégorie B en circulation est réduit et la participation proportionnelle de tous les actionnaires restants dans le capital-actions de la société est augmentée au pro rata. Toutes les actions rachetées en vertu du régime de rachat d'actions seront annulées lors du rachat. La période de rachat d'actions se terminera au plus tard le 9 avril 2020.

Au 28 avril 2019, la société n'avait pas racheté d'actions à droit de vote subalterne de catégorie B dans le cadre du régime de rachat d'actions.

Au cours du mois de mai 2019, subséquemment à la fin de l'exercice terminé le 28 avril 2019, la société a racheté 245 274 actions à droit de vote subalterne de catégorie B en vertu de son régime de rachat d'actions, pour un montant net de 14,4 \$. Toutes les actions rachetées ont été annulées.

### (b) Rachat et conversion d'actions

Le 11 octobre 2017, la société a racheté 4 372 923 actions à droit de vote subalterne de catégorie B détenues par Les Placements Metro Canada inc., une filiale à part entière de Metro inc., pour un montant net de 193,1 \$. Les actions de catégorie A détenues par Les Placements Metro Canada inc. ont été converties en un nombre équivalent d'actions de catégorie B préalablement au rachat. La transaction a été conclue le 17 octobre 2017 et toutes les actions rachetées ont été annulées. Le dividende réputé avoir été payé à Les Placements Metro Canada inc. à la suite de ce rachat était un dividende déterminé au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* ainsi que de la *Loi sur les impôts* du Québec.

## 25. RÉGIME DE RÉMUNÉRATION ET AUTRES PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

### Régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions

La société possède un régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions (le « régime ») en vertu duquel elle a autorisé l'octroi de jusqu'à 50 676 000 options d'achat d'actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne de catégorie B de la société.

Les options d'achat d'actions d'une durée maximale de 10 ans sont acquises à 20,0 % à la date de l'octroi et cumulativement par la suite à chaque date anniversaire de l'octroi et peuvent être levées au prix de marché désigné à la date de l'octroi. Le prix d'octroi de chaque option d'achat d'actions ne peut être établi en dessous du prix de clôture moyen pondéré par un lot régulier des actions de catégorie B à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant la date de l'octroi. Chaque option d'achat d'actions peut être exercée en contrepartie d'une action de catégorie B de la société au prix précisé dans les conditions des options d'achat d'actions. Afin de permettre aux détenteurs de lever leurs options sans décaissement, le régime leur permet de recevoir un nombre d'actions à droit de vote subalterne égal à la différence entre le nombre total d'actions à droit de vote subalterne sous-jacentes aux options levées et le nombre d'actions à droit de vote subalterne suffisant pour régler le prix de levée des options.

Un sommaire de la situation au 28 avril 2019 et au 29 avril 2018 du régime de la société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous :

		2019		2018
	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$ CA		\$ CA
En circulation au début de l'exercice	1 726 482	33,36	1 715 070	28,27
Émises	163 593	61,86	161 682	61,43
Levées	(224 982)	10,03	(150 270)	5,43
Annulées	(12 297)	54,29	-	-
En circulation à la fin de l'exercice	<u>1 652 796</u>	<u>39,20</u>	<u>1 726 482</u>	<u>33,36</u>
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	<u>1 333 419</u>	<u>34,07</u>	<u>1 290 792</u>	<u>27,08</u>

Pour les options levées au cours de l'exercice 2019, le prix moyen pondéré à la date d'exercice est de 71,87 \$ CA (62,86 \$ CA en 2018).

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation et pouvant être levées au 28 avril 2019 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être levées		
	Nombre d'options d'achat d'actions en circulation au 28 avril 2019	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions pouvant être levées au 28 avril 2019	Prix d'exercice moyen pondéré	
\$ CA			\$ CA		\$ CA	
4 – 16	345 270	1,54	8,74	345 270	8,74	
16 – 35	648 891	5,41	34,44	648 891	34,44	
35 – 65	658 635	7,72	59,88	339 258	59,12	
	<u>1 652 796</u>			<u>1 333 419</u>		

La juste valeur des options octroyées a été estimée à la date d'octroi au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de l'exercice :

	2019	2018
Dividendes prévus (par action)	0,40 \$ CA	0,36 \$ CA
Volatilité prévue	24 %	25 %
Taux d'intérêt sans risque	2,12 %	1,77 %
Durée prévue	8 ans	8 ans

La juste valeur des options octroyées était de 17,67 \$ CA en 2019 (juste valeur moyenne pondérée de 17,55 \$ CA en 2018).

Pour 2019, le coût de rémunération comptabilisé aux résultats consolidés s'élève à 2,4 \$ (2,2 \$ en 2018).

### Régime d'unités d'actions différées

La société a un régime d'UAD à l'intention de ses administrateurs externes leur permettant, à leur choix, de toucher la totalité ou une partie de leur rémunération annuelle et jetons de présence sous forme d'UAD. Une UAD est une unité nominale, d'une valeur équivalente à celle de l'action de catégorie B de la société. Lorsqu'ils cessent d'être membres du conseil d'administration, les participants ont le droit de recevoir le versement de leurs UAD cumulées, soit a) sous forme d'espèces basées sur le prix de l'action de catégorie B de la société, négociée sur le marché ouvert à la date du versement, ou b) sous forme d'actions de catégorie B achetées par la société sur le marché ouvert au nom du participant.

La charge liée aux UAD et le passif correspondant sont comptabilisés à la date de l'octroi. Le passif est rajusté périodiquement pour tenir compte de toute variation de la valeur de marché de l'action de catégorie B. Au 28 avril 2019, la société avait un total de 176 982 UAD en circulation (260 374 au 29 avril 2018) et un passif lié à ce régime de 10,4 \$ (11,5 \$ au 29 avril 2018) était comptabilisé dans les crédits reportés et autres passifs. L'exposition au risque de prix des actions de la société est gérée au moyen d'un swap sur rendement total intégré (note 28). Pour 2019, le coût de rémunération net a été de 0,9 \$ (recouvrement net de la rémunération de 0,5 \$ en 2018).

### Régime d'attribution d'actions fictives

La société a un régime d'AF permettant au conseil d'administration, par le biais de son comité de ressources humaines et de régie d'entreprise, d'octroyer des AF aux dirigeants et à certains employés clés de la société (les « participants »). Une AF est une unité nominale, ayant une valeur basée sur le prix de fermeture moyen pondéré pour un lot régulier d'actions à droit de vote subalterne de catégorie B de la société (« actions de catégorie B ») à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'octroi. Les AF donnent l'opportunité aux participants de recevoir une rémunération en espèces. Chaque AF octroyée initialement est acquise au plus tard une journée avant la troisième date anniversaire de la date d'octroi en fonction, notamment, de l'atteinte d'objectifs de performance de la société, sur une période de trois ans, basés sur des points de références internes et externes. Les AF sont antidilitutives puisqu'elles sont payables uniquement en espèces.

Un sommaire de la situation au 28 avril 2019 et au 29 avril 2018 du régime d'AF de la société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous en nombre d'unités :

	2019	2018
En circulation au début de l'exercice	725 652	727 331
Émises	296 996	311 541
Payées	(162 534)	(297 712)
Annulées	(109 722)	(15 508)
En circulation à la fin de l'exercice	<u>750 392</u>	<u>725 652</u>

Au 28 avril 2019, un passif relié à ce régime d'attribution d'AF de 9,2 \$ a été comptabilisé dans les créateurs et charges à payer (4,1 \$ au 29 avril 2018) et un passif de 12,4 \$ a été comptabilisé dans les crédits reportés et autres passifs (7,3 \$ au 29 avril 2018). Le risque de prix de ce passif est également géré à l'aide du swap sur rendement total intégré (note 28). Pour 2019, le coût de rémunération a été de 12,1 \$ (6,8 \$ pour 2018).

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018  
 (en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### 26. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Au 28 avril 2019

	Attribuable aux actionnaires de la société				
	Éléments qui peuvent être reclassés aux résultats			Ne sera jamais reclassé aux résultats	
	Redressements cumulés des conversions de devises	Couverture de l'investissement net	Couverture de flux de trésorerie	Cumul des pertes actuarielles nettes	Cumul des autres éléments du résultat global
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde, avant impôts sur les bénéfices	(496,1)	(354,3)	(7,0)	(6,9)	(864,3)
Moins : Impôts sur les bénéfices	-	(6,1)	1,3	(2,9)	(7,7)
<b>Solde, déduction faite des impôts sur les bénéfices</b>	<b>(496,1)</b>	<b>(348,2)</b>	<b>(8,3)</b>	<b>(4,0)</b>	<b>(856,6)</b>

Au 29 avril 2018

	Attribuable aux actionnaires de la société				
	Éléments qui peuvent être reclassés aux résultats			Ne sera jamais reclassé aux résultats	
	Redressements cumulés des conversions de devises	Couverture de l'investissement net	Couverture de flux de trésorerie	Cumul des pertes actuarielles nettes	Cumul des autres éléments du résultat global
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde, avant impôts sur les bénéfices	(287,4)	(266,4)	(14,0)	(3,1)	(570,9)
Moins : Impôts sur les bénéfices	-	(2,7)	(0,5)	(1,4)	(4,6)
<b>Solde, déduction faite des impôts sur les bénéfices</b>	<b>(287,4)</b>	<b>(263,7)</b>	<b>(13,5)</b>	<b>(1,7)</b>	<b>(566,3)</b>

### 27. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La société a des régimes capitalisés et non capitalisés à prestations définies et à cotisations déterminées qui prévoient des prestations de retraite à certains employés.

#### Régime à prestations définies

La société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes aux fins comptables le dernier dimanche d'avril de chaque année.

La société a des régimes à prestations définies au Canada, aux États-Unis, en Norvège, en Suède et en Irlande. Ces régimes prévoient des prestations sur la base des salaires moyens de fin de carrière, ou en considération des années où le salaire a été le plus élevé, et du nombre d'années de service. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a eu lieu le 31 décembre 2018 et la prochaine évaluation requise aura lieu le 31 décembre 2019.

Certains régimes prévoient une indexation des rentes en fonction de l'indice des prix à la consommation alors que la majorité ne prévoit pas de tels ajustements. La majorité des paiements sont effectués par les administrateurs des régimes qui gèrent les fonds des régimes capitalisés. Toutefois, la société effectue les paiements de prestations pour les régimes non capitalisés lorsque les conditions donnant droit aux prestations sont atteintes. Les actifs détenus par les administrateurs des régimes ainsi que les relations entre ces derniers et la société sont régis par les règles et pratiques de chaque pays. La responsabilité de la gouvernance des régimes, des décisions d'investissement et des paiements de cotisations incombe aux comités de retraite et à la société.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes de retraite par rapport aux montants comptabilisés aux états financiers consolidés :

	2019	2018
	\$	\$
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes capitalisés	(125,9)	(124,9)
Juste valeur des actifs des régimes	165,9	172,2
Situation de capitalisation nette de régimes capitalisés – surplus net	40,0	47,3
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes non capitalisés	(96,0)	(101,2)
Passif net au titre des prestations définies	(56,0)	(53,9)

L'actif au titre des prestations définies de 36,6 \$ (46,1 \$ au 29 avril 2018) est inclus dans les autres actifs et le passif au titre des prestations définies de 92,6 \$ (100,0 \$ au 29 avril 2018) est présenté séparément dans les bilans consolidés.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

L'obligation au titre des prestations définies et les actifs des régimes sont répartis de la façon suivante dans les différents pays :

	Canada	États-Unis	Norvège	Suède	Irlande	Total
2019	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	(57,6)	(14,5)	(34,9)	(106,3)	(8,6)	(221,9)
Juste valeur des actifs des régimes	21,4	-	1,8	142,7	-	165,9
Situation de capitalisation – (déficit) surplus	(36,2)	(14,5)	(33,1)	36,4	(8,6)	(56,0)

	Canada	États-Unis	Norvège	Suède	Irlande	Total
2018	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	(59,6)	(14,1)	(40,4)	(102,7)	(9,3)	(226,1)
Juste valeur des actifs des régimes	22,0	-	2,0	148,2	-	172,2
Situation de capitalisation – (déficit) surplus	(37,6)	(14,1)	(38,4)	45,5	(9,3)	(53,9)

À la date de l'évaluation, les actifs des régimes comprenaient :

	2019				2018			
	Allocation des actifs des régimes			%	Allocation des actifs des régimes			%
	Cotés	Non cotés	Total		Cotés	Non cotés	Total	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 0,3	-	\$ 0,3	0,2	0,1	-	\$ 0,1	0,1
Instruments de capitaux propres	88,7	-	88,7	53,5	92,8	-	92,8	53,9
Titres de créance de gouvernements	66,5	-	66,5	40,1	68,2	-	68,2	39,6
de sociétés	4,0	-	4,0	2,4	4,8	-	4,8	2,8
Immobilier	-	0,9	0,9	0,5	-	0,9	0,9	0,5
Autres actifs	5,5	-	5,5	3,3	5,4	-	5,4	3,1
Total	165,0	0,9	165,9	100,0	171,3	0,9	172,2	100,0

La charge de retraite de la société pour l'exercice est déterminée comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des employés	3,7	3,6
Frais d'administration	0,1	0,1
Charge de retraite de l'exercice	3,8	3,7
Charge d'intérêts nets	1,8	2,4
Gain de compression	(2,7)	(0,6)
Montant total imputé aux résultats au cours de l'exercice	2,9	5,5

Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice est déterminé comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Pertes (gains) découlant de changements dans les hypothèses financières	16,7	(1,9)
Gains liés à l'expérience	(4,9)	(4,5)
Rendement des actifs des régimes (excluant les produits d'intérêts)	(8,0)	(26,3)
Montant comptabilisé aux autres éléments du résultat global	3,8	(32,7)

La société prévoit verser une cotisation de 5,8 \$ dans les régimes à prestations définies au cours du prochain exercice.

La moyenne pondérée des hypothèses actuarielles significatives que la direction considère comme les plus probables pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées et la charge de retraite sont les suivantes :

	2019					2018				
	Canada	États-Unis	Norvège	Suède	Irlande	Canada	États-Unis	Norvège	Suède	Irlande
%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Taux d'actualisation	3,30	4,00	2,50	2,25	1,20	3,65	4,25	2,50	2,75	1,50
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00	2,75	2,75	-	3,71	4,00	2,50	2,75	-
Taux de croissance prévu des prestations de retraite	2,00	2,00	0,80	1,75	1,30	2,00	2,00	0,10	1,75	1,60
Taux de croissance prévu du montant de sécurité sociale de base (G-amount)	-	-	2,50	2,75	-	-	-	-	2,25	2,75

La société utilise les tables de mortalité fournies par les autorités réglementaires et les regroupements d'actuaires propres à chacun des pays. Le montant de sécurité sociale de base (G-amount) est le taux de croissance prévu des rentes payables par le gouvernement. Dans certains pays européens, la société est responsable de combler la différence entre les montants que les retraités reçoivent de l'État et la pension admissible en fonction de leur salaire au moment de la retraite.

La durée moyenne prévue de l'obligation au titre des prestations définies de la société est de 20 ans.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies à un changement apporté aux hypothèses actuarielles significatives est la suivante :

	Changement d'hypothèses	Augmentation de l'hypothèse	Diminution de l'hypothèse
Taux d'actualisation	0,50 %	Réduction de 9,5 %	Augmentation de 10,6 %
Taux de croissance de la rémunération	0,50 %	Augmentation de 2,2 %	Réduction de 2,9 %
Taux de croissance prévu des prestations de retraite	0,50 %	Augmentation de 7,7 %	Réduction de 7,7 %
Augmentation de l'espérance de vie	1 an	Augmentation de 4,1 %	-

La précédente analyse de sensibilité a été effectuée en prenant pour hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes. Cela n'est pas représentatif de la réalité, puisque certaines hypothèses pourraient être corrélées entre elles. La méthode de calcul utilisée dans la précédente analyse de sensibilité est la même que la méthode utilisée pour calculer le passif au titre des prestations définies enregistré aux bilans consolidés.

Par l'intermédiaire de ses régimes de retraite à prestations définies, la société est exposée aux risques suivants :

**Rendement des actifs** : La valeur de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en utilisant un taux d'actualisation basé sur les taux des obligations de sociétés. Dans l'éventualité où le rendement des actifs serait inférieur au rendement des obligations de sociétés, les régimes devraient assumer un déficit. Pour tous les régimes capitalisés, une portion significative des actifs est investie dans des instruments de capitaux propres. Ces instruments ont généralement des rendements plus élevés que les obligations de sociétés sur un horizon à long terme. De plus, un suivi rigoureux de la rentabilité des actifs est effectué afin de s'assurer que le rendement des actifs respecte les attentes. Afin de contrer les risques liés au rendement des actifs, les politiques de placement prévoient une diversification qui répartit le risque à travers divers types d'instruments.

**Variation des taux des obligations de sociétés** : Une baisse des taux des obligations de sociétés entraînerait une hausse de l'obligation au titre des prestations définies. Toutefois, cette même baisse entraînerait une augmentation de la valeur des obligations détenues par les différents régimes.

**Variation des hypothèses démographiques** : Une variation des hypothèses démographiques (croissance de la rémunération et des prestations de retraite, changement dans les taux de mortalité prévus) entraînerait une augmentation ou une diminution de l'obligation.

Pour les régimes capitalisés, les différents régimes ont des politiques d'investissement qui prévoient que la durée moyenne des investissements s'apparie à la durée moyenne prévue de l'obligation et les paiements prévus de prestations. La société et les gestionnaires des régimes s'assurent constamment que les durées et les rendements prévus coïncident avec les sorties de fonds prévues pour le paiement des prestations. De plus, afin de gérer les risques, les investissements sont diversifiés, tel que démontré plus haut. La société n'utilise pas de dérivé afin de contrer ce risque et n'a pas changé son processus depuis le dernier exercice financier.

En Europe, il incombe à la société de cotiser ou non à ses régimes capitalisés. La société contribue à ces régimes sauf lorsqu'ils sont surcapitalisés. Pour les régimes capitalisés qui présentent un déficit, la société effectue actuellement les paiements sur la base des recommandations des actuaires et de la réglementation applicable. La société s'est engagée à effectuer des paiements spéciaux au cours des prochaines années afin d'éliminer ce déficit. Ces contributions n'ont pas d'effet significatif sur les flux de trésorerie de la société. La société n'a aucun régime capitalisé aux États-Unis.

### Régimes à cotisations déterminées

La charge totale de la société au titre de ses régimes à cotisations déterminées et de régimes obligatoires gouvernementaux pour l'exercice 2019 s'élève à 125,0 \$ (104,1 \$ pour 2018).

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

## Régime de rémunération différée – opérations américaines

La société offre un régime de rémunération différée qui permet à certains employés de ses divisions américaines de différer jusqu'à 25,0 % de leur salaire de base et 100,0 % de leur prime en espèces pour une année donnée. L'intérêt couru sur le montant différé et sur les montants dus aux participants est généralement payable au moment de la retraite, à l'exception de certaines circonstances particulières. Les obligations à l'égard de ce régime s'élèvent à 52,4 \$ au 28 avril 2019 (44,4 \$ au 29 avril 2018) et sont incluses dans les crédits reportés et autres éléments de passif. Les actifs de ce régime sont détenus dans une fiducie et sont soumis aux réclamations des créanciers généraux de la société en vertu des lois fédérales ainsi que des lois des États en cas d'insolvabilité, la fiducie se qualifie donc à titre de fiducie de Rabbi pour les fins de l'impôt sur les bénéfices. Les actifs du régime sont composés principalement de fonds communs de placement et sont classés en tant que placements mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs à l'égard de ce régime s'élèvent à 49,1 \$ au 28 avril 2019 (40,9 \$ au 29 avril 2018) et sont inclus dans les autres actifs (note 18).

## 28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU CAPITAL

### Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les activités de la société l'exposent à une variété de risques financiers : risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité et risque de prix. La société utilise des swaps de taux d'intérêt multidevises afin de couvrir son risque de change lié à son investissement net dans ses opérations aux États-Unis, en Norvège, au Danemark, dans les pays baltes et en Irlande. La société utilise également à l'occasion des accords de fixation de taux d'intérêt afin de couvrir les taux d'intérêt des titres de créance qu'elle prévoit émettre ainsi que des swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable afin de couvrir les taux d'intérêt associés à ses titres de créance à taux d'intérêt fixe.

La gestion des risques financiers de la société est principalement contrôlée par son département de trésorerie ainsi que son groupe d'approvisionnement en carburant pour le transport routier et autres combustibles fossiles sous des politiques ayant été approuvées par le conseil d'administration. Ces groupes contrôlant la gestion des risques financiers identifient, évaluent et couvrent les risques financiers en étroite collaboration avec les unités opérationnelles de la société. Le conseil d'administration fournit des principes écrits sur la gestion du risque dans son ensemble, ainsi que des politiques couvrant des secteurs plus spécifiques, tel que le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, l'usage d'instruments financiers dérivés et d'instruments financiers non dérivés, l'investissement des surplus de liquidités ainsi que la gestion du capital.

#### Risque de change

Une grande partie des revenus et des dépenses consolidés de la société sont reçus ou libellés dans la devise fonctionnelle des marchés dans lesquels elle exerce ses activités. Par conséquent, la sensibilité de la société à l'égard de la variation des taux de change est minime sur le plan économique.

La société est aussi exposée au risque de change lié à sa trésorerie et équivalents de trésorerie, sa dette à long terme libellée en dollars américains, à ses billets de premier rang non garantis libellés en couronnes norvégiennes et en euros et aux swaps de taux d'intérêt multidevises, dont une portion est désignée comme couverture d'investissement net dans ses opérations aux États-Unis, en Norvège, au Danemark, dans les pays baltes et en Irlande. Puisque la société utilise le dollar américain comme monnaie de présentation, une partie de ces impacts est compensée par la conversion des états financiers consolidés libellés en dollars canadiens vers le dollar américain. Au 28 avril 2019, en ce qui concerne la dette à long terme libellée en dollars américains, les billets de premier rang non garantis libellés en couronnes norvégiennes et en euros et les swaps de taux d'intérêt multidevises, toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 5,0 % du dollar américain aurait eu un impact net de 36,0 \$ sur les autres éléments du résultat global, montant qui serait contrebalancé par des montants équivalents des investissements nets couverts. En ce qui concerne la trésorerie et équivalents de trésorerie, au 28 avril 2019, toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 5,0 % du dollar américain aurait eu un impact net de 8,3 \$ sur les autres éléments du résultat global.

#### Risque de taux d'intérêt

La dette à long terme à taux fixe de la société est exposée au risque de variation de leur juste valeur créée par les variations de taux d'intérêt. Pour atténuer une partie de ce risque, la société a conclu des contrats de swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable pour couvrir partiellement le risque de juste valeur des taux d'intérêt lié aux titres de créance à taux d'intérêt fixe.

Par le biais de sa dette à taux variable, la société est exposée au risque de variation de ses flux de trésorerie causée par les variations de taux d'intérêt. Au 28 avril 2019, la société ne détenait aucun instrument financier dérivé afin de mitiger ce risque. La société analyse le risque de liquidité sur une base continue. Différents scénarios sont simulés en prenant en considération les possibilités de refinancement, de renouvellement des positions actuelles, de financement alternatif ainsi que les possibilités

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

de couvertures. Selon ces scénarios, la société calcule l'impact qu'aurait une variation définie du taux d'intérêt sur ses frais financiers. Basé sur les soldes des dettes à long terme à taux variables et synthétiquement variables au 28 avril 2019, l'impact annuel sur les frais financiers nets de l'exercice d'une variation de 1,0 % des taux d'intérêt aurait été de 14,2 \$ (31,9 \$ basé sur les soldes au 29 avril 2018).

La société est aussi exposée au risque de variation des flux de trésorerie découlant des variations de taux d'intérêt des futures émissions de titres de créance. Pour atténuer ce risque, la société conclut de temps à autre des accords de fixation de taux d'intérêt pour couvrir les taux d'intérêt des titres de créance qu'elle prévoit émettre.

### Risque de crédit

La société assume un risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit, du contrat de dépôt indexé incluant un swap sur rendement total intégré et des instruments financiers dérivés lorsque leur juste valeur est favorable à la société.

Les éléments-clés de l'approche de gestion du risque de crédit de la société comprennent les politiques de risque de crédit, les mandats de crédit, un processus d'évaluation de crédit interne, les outils d'atténuation des risques de crédit et de surveillance et de gestion du risque de crédit continues. Avant de conclure des transactions avec de nouvelles contreparties, la politique de crédit de la société exige que les contreparties soient formellement identifiées, approuvées et que des cotes de crédit internes ainsi que des limites d'exposition leur soient attribuées. Une fois établies, les contreparties sont réévaluées en fonction de la politique et surveillées sur une base régulière. Les évaluations du risque des contreparties sont basées sur une analyse quantitative et qualitative d'états financiers récents, lorsque disponibles, et autres informations pertinentes. En outre, la société évalue la performance passée de paiement, la taille des contreparties et la diversification de l'entreprise et le risque inhérent de l'industrie. Les cotes de crédit internes reflètent l'évaluation du risque de crédit des contreparties de la société. La société établit des limites de crédit pour chaque contrepartie. La société surveille les soldes et les expositions individuelles en les comparant aux limites établies sur une base régulière.

Le risque de crédit lié aux comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir relié aux opérations des magasins d'accommodation est limité étant donné la nature des activités de la société et de ses contreparties. Au 28 avril 2019, aucun client unique ne comptait pour plus de 10,0 % du total des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir et l'exposition maximale au risque de crédit liée correspondait à leur valeur comptable.

La société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit en faisant affaire avec des institutions financières majeures ayant un risque de crédit très faible ou minimal. Au 28 avril 2019, l'exposition maximale au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit correspondait à leur valeur comptable en plus du risque de crédit relié aux cartes de crédit Circle K / MasterCard décrit ci-après.

Dans certains marchés européens, les clients peuvent régler leurs achats effectués aux différents points de vente de la société ou chez tout autre marchand par l'utilisation d'une carte de crédit combinée Circle K / MasterCard. La société a conclu des accords en vertu desquels les risques et avantages liés aux cartes de crédit, tels que les revenus d'honoraires, les frais d'administration et les créances douteuses, sont partagés entre la société et les banques externes. Les soldes sont facturés aux clients mensuellement. L'exposition de la société au 28 avril 2019 consiste à des créances de 147,2 \$, dont une portion de 64,5 \$ porte intérêts. Ces créances des détenteurs de cartes ne sont pas comptabilisées dans le bilan consolidé de la société. Pour l'exercice 2019, les pertes enregistrées en charges n'étaient pas significatives. À la lumière d'évaluations de crédit précises ainsi que d'une surveillance continue des soldes, la société estime que les crédits ne représentent pas un risque significatif. Les revenus et les risques liés à ces accords avec les banques sont signalés, réglés et comptabilisés sur une base mensuelle.

La société est exposée au risque de crédit provenant du contrat de dépôt indexé comprenant son swap sur rendement total intégré et des instruments financiers dérivés lorsque leur juste valeur est favorable à la société. En conformité avec sa politique de gestion des risques, afin de réduire ce risque, la société a conclu ces contrats d'instruments dérivés avec des institutions financières majeures ayant un risque de crédit très faible.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers et à des engagements de location. La société est exposée à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme, de ses comptes fournisseurs et charges à payer, de ses contrats de location et des instruments financiers dérivés lorsque leur juste valeur est défavorable pour la société. La société tire principalement ses liquidités des rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation et des emprunts disponibles en vertu de ses facilités de crédit renouvelables.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

De façon régulière, la société analyse ses réserves en liquidités prévisionnelles sur la base des flux de trésorerie attendus en prenant en compte ses besoins opérationnels, sa situation fiscale et ses besoins en capital tout en s'assurant d'avoir une flexibilité suffisante pour respecter ses obligations en vertu des sources de liquidités actuellement disponibles.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers et des intérêts qui y sont reliés au 28 avril 2019 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	Entre un et deux ans	Entre deux et cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés <sup>(1)</sup>						
Créditeurs et charges à payer <sup>(2)</sup>	3 091,5	3 091,5	3 091,5	-	-	-
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains	3 379,9	4 458,6	1 006,1	85,0	1 214,5	2 153,0
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens	1 774,5	2 041,5	395,7	268,8	303,4	1 073,6
Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti, libellé en dollars américains	40,0	40,0	40,0	-	-	-
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros	831,2	960,3	15,7	15,7	47,0	881,9
Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de CAPL, sans recours contre la société	514,8	638,0	24,4	24,4	589,2	-
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes	77,4	98,2	3,0	3,0	9,0	83,2
Obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location-financement et autres dettes <sup>(3)</sup>	333,6	488,4	64,6	80,0	133,4	210,4
Swaps de taux d'intérêt multidevises à payer <sup>(1)</sup>	250,1	2 119,3	512,6	48,9	388,6	1 169,2
Swaps de taux d'intérêt multidevises à recevoir <sup>(1)</sup>		(1 805,1)	(386,3)	(41,8)	(303,4)	(1 073,6)
Swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable à payer <sup>(1)</sup>	3,9	3,7	3,7	-	-	-
	10 296,9	12 134,4	4 771,0	484,0	2 381,7	4 497,7

(1) Basé sur les taux du marché, au 28 avril 2019, pour les soldes en dollars canadiens, en couronnes norvégiennes, en euros, et pour les soldes portant intérêts à taux variables.

(2) Exclut les crédits reportés ainsi que les créditeurs et charges à payer statutaires tels que les taxes à la consommation, les taxes d'accise et les taxes foncières.

(3) Pour ces items, la valeur actuelle des paiements minimaux exigibles au 28 avril 2019 est répartie comme suit :

Obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location-financement	Autres dettes	Total
	\$	\$
Moins de un an	40,2	1,2
Un à cinq ans	134,7	3,6
Plus de cinq ans	153,4	0,5
	328,3	5,3
		333,6

### Risque de prix

Les ventes de produits pétroliers raffinés de la société, qui incluent le carburant pour le transport routier et l'énergie pour les moteurs stationnaires, représentent une part significative de sa marge brute. En conséquence, son activité, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie sont affectés par les variations des prix de ces produits. La société cherche à transmettre toute modification des prix d'achat à ses clients en ajustant les prix de vente pour refléter les changements dans le prix de ces produits. Le délai entre un changement des prix des produits pétroliers raffinés et un changement des prix des carburants vendus par la société peut avoir un effet sur la marge brute des ventes de ces produits. À l'occasion, en fonction des calendriers d'achat ainsi que de l'évaluation des risques de prix, la société conclut des ententes visant des instruments financiers liés aux marchandises pour atténuer une partie de ce risque à l'égard de ses ventes et de ses achats de carburant pour le transport routier et autres combustibles fossiles. Au 28 avril 2019, le volume notionnel de ces instruments financiers dérivés était de 95 000 tonnes métriques de carburant pour le transport routier et autres combustibles fossiles et la comptabilité de couverture n'a été appliquée pour aucun de ces instruments financiers dérivés.

La société est exposée à une forme de risque de prix attribuable à l'obligation liée à son régime d'attribution d'AF ainsi qu'à l'obligation liée à son régime d'UAD, puisque ces passifs ont une valeur qui fluctue partiellement en fonction de la juste valeur de marché des actions de catégorie B de la société. Afin de gérer ce risque, cette dernière a conclu un contrat de dépôt indexé avec une institution financière de première qualité qui inclut un swap sur rendement total intégré avec un indice sous-jacent représentant des actions de catégorie B qui est comptabilisé à la juste valeur de marché dans les autres actifs et autres débiteurs aux bilans consolidés (pour l'exercice terminé le 29 avril 2018, l'instrument dérivé intégré a été comptabilisé à la juste valeur). Au 28 avril 2019, le contrat de dépôt indexé avait une valeur nominale de 38,3 \$. Le contrat de dépôt indexé est ajusté, au besoin, pour refléter les nouvelles attributions, les ajustements et les règlements sur les AF ou les UAD. Au 28 avril 2019, l'impact sur le bénéfice net ou les capitaux propres d'une variation de 5,0 % de la valeur du cours de l'action de la société n'aurait pas été significatif.

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

## Juste valeur

La juste valeur des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et des crédeuteurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable étant donné leur échéance rapprochée. La juste valeur des obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location-financement est comparable à leur valeur comptable puisque les taux d'intérêt implicites sont généralement comparables aux taux d'intérêt du marché pour des obligations similaires. Les valeurs comptables du crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti et de la facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de CAPL se rapprochent de leurs justes valeurs étant donné que leurs écarts de taux sont comparables à l'écart de taux que la société obtiendrait dans des conditions semblables à la date du bilan.

## Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les évaluations à la juste valeur sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et

Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La juste valeur estimative de chacune des catégories d'instruments financiers, les méthodes et les hypothèses utilisées pour les déterminer et la hiérarchie des évaluations à la juste valeur s'établissent comme suit :

### Instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

- La juste valeur du contrat de dépôt indexé est principalement fondée sur la juste valeur de marché des actions de catégorie B de la société et s'est établie à 49,5 \$ au 28 avril 2019 (36,3 \$ au 29 avril 2018) (niveau 2). Au 28 avril 2019, ils sont présentés à titre de débiteurs pour un montant de 9,8 \$ (6,4 \$ au 29 avril 2018) et d'autres actifs pour un montant de 39,7 \$ (29,9 \$ au 29 avril 2018) aux bilans consolidés; et
- La juste valeur des swaps de taux d'intérêt multidevises est basée sur des prix de marché et s'est établie à 250,1 \$ au 28 avril 2019 (164,9 \$ au 29 avril 2018) (niveau 2). Au 28 avril 2019, ils étaient présentés dans les Autres passifs financiers à court terme pour un montant de 115,0 \$ et dans les Autres passifs financiers à long terme pour un montant de 135,1 \$ au bilan consolidé. Au 29 avril 2018, ils étaient présentés dans les Autres actifs financiers à court terme pour un montant de 1,8 \$ et dans les Autres passifs financiers à long terme pour un montant de 166,7 \$ au bilan consolidé; et
- La juste valeur des swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable est basée sur des prix de marché et s'est établie à 3,9 \$ au 28 avril 2019 (6,8 \$ au 29 avril 2018) (niveau 2). Au 28 avril 2019, ils étaient présentés dans les Autres passifs financiers à court terme et au 29 avril 2018, ils étaient présentés dans les Autres passifs financiers à long terme aux bilans consolidés; et
- La juste valeur des swaps de carburant est basée sur des prix de marché et s'est établie à 4,7 \$ au 28 avril 2019 (2,0 \$ au 29 avril 2018) (niveau 2). Au 28 avril 2019, ils étaient présentés dans les Autres passifs financiers à court terme et au 29 avril 2018, ils étaient présentés dans les Créditeurs et charges à payer aux bilans consolidés.

### Instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

- Le tableau qui suit présente la juste valeur, qui est basée sur des données observables sur le marché (niveau 2), et la valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

	2019		2018	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains	\$ 3 379,9	\$ 3 347,6	\$ 3 373,6	\$ 3 279,4
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens	1 774,5	1 815,0	1 857,3	1 873,5
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros	831,2	869,2	900,7	925,9
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes	77,4	86,0	83,9	90,5

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### Gestion du capital

Les objectifs de la société, en ce qui a trait à la gestion du capital, sont d'assurer sa continuité d'exploitation en vue d'offrir un rendement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes ainsi que d'optimiser sa structure de capital afin d'en réduire le coût. Le capital de la société est constitué du total des capitaux propres et de la dette nette portant intérêts. La dette nette portant intérêt est composée de la dette à long terme et de sa portion à court terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements temporaires, s'il y a lieu.

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la société peut émettre de nouvelles actions, racheter ses actions, vendre des actifs moins performants dans le but de réduire la dette ou peut modifier le montant des dividendes payés aux actionnaires (notes 20 et 24).

Dans sa structure de capital, la société prend en considération ses régimes d'options d'achat d'actions, d'AF et d'UAD (note 25). Occasionnellement, la société utilise des régimes de rachat d'actions pour atteindre ses objectifs de gestion du capital (note 24).

La société fait le suivi de son capital basé sur le ratio de dette nette portant intérêts sur capitalisation totale et tient compte de ses cotes de crédit telles qu'elles sont établies par de tierces parties. Cette mesure est présentée comme si la participation de la société dans CAPL était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, car la société croit qu'elle permet une présentation plus pertinente du rendement sous-jacent. De plus, aux fins de ce calcul, la dette à long terme de CAPL est exclue, car il s'agit d'une dette sans recours contre la société.

En date des bilans consolidés, le ratio de dette nette à intérêt sur capitalisation totale s'est établi comme suit :

	2019	2018 (ajusté, note 2)
Portion à court terme de la dette à long terme	\$ 1 308,4	\$ 41,6
Dette à long terme	<u>5 103,8</u>	<u>8 328,3</u>
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie, incluant la trésorerie soumise à des restrictions	<u>736,6</u>	<u>684,1</u>
Dette nette portant intérêts	<u><u>5 675,6</u></u>	<u><u>7 685,8</u></u>
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	8 923,2	7 560,4
Dette nette portant intérêts	<u>5 675,6</u>	<u>7 685,8</u>
Capitalisation totale	<u><u>14 598,8</u></u>	<u><u>15 246,2</u></u>
Ratio de dette nette portant intérêts sur capitalisation totale	<u><u>38,9 %</u></u>	<u><u>50,4 %</u></u>

En vertu de ses crédits d'exploitation à terme renouvelables non garantis, la société doit respecter certains ratios financiers sur une base consolidée, ce qui exclut toutefois la situation financière et les résultats de CAPL :

- Un ratio de levier financier ajusté qui représente le ratio de la dette à long terme totale plus le produit de huit fois la dépense de loyer consolidée de la société moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie sur le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissements et loyer, qui est une mesure non conforme aux IFRS, des quatre trimestres les plus récents; et
- Un ratio de couverture des intérêts qui représente le ratio du BAIIA pour les quatre trimestres les plus récents sur le total des intérêts déboursés pour la même période.

La société fait un suivi continu de ces ratios et était en conformité avec ces clauses restrictives au 28 avril 2019 et 29 avril 2018.

La société n'est soumise à aucune exigence externe significative concernant son capital.

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

## 29. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

### Paiements minimaux exigibles

Au 28 avril 2019, la société s'est engagée d'après des contrats de location simple à verser une somme totale de 3 260,7 \$ pour la location d'espaces commerciaux, d'équipements et d'entrepôts. Plusieurs de ces contrats de location contiennent des clauses de renouvellement et certains espaces commerciaux sont sous-loués à des tierces parties. Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices incluent les paiements sous la durée actuelle de chacun des contrats de location ainsi que les paiements sous une ou plusieurs options de prolongation de ces contrats lorsque la société a la certitude raisonnable qu'elle exercera ces options. Ces paiements minimaux exigibles s'établissent comme suit:

	\$
Moins de un an	459,8
Un à cinq ans	1 382,3
Plus de cinq ans	1 418,6

Au 28 avril 2019, le montant total des paiements minimaux futurs au titre de la sous-location que la société s'attend à recevoir dans le cadre de contrats de sous-location en vertu de ces contrats de location simple est de 231,5 \$. Il est attendu que ces paiements minimaux au titre de la sous-location seront reçus comme suit :

	\$
Moins de un an	42,5
Un à cinq ans	106,6
Plus de cinq ans	82,4

### Engagements d'achats

La société a conclu diverses ententes d'achat de biens immobiliers et ententes d'achat de produits qui l'obligent à acheter annuellement des marchandises et du carburant pour des montants ou des quantités minimums. Dans le passé, la société a généralement excédé ces exigences minimales et prévoit faire de même dans l'avenir prévisible. Un manquement à ces exigences minimales pourrait entraîner une résiliation des contrats, une pénalité financière pour les volumes manquants, un changement du prix des produits, le paiement aux fournisseurs concernés d'un pourcentage prédéterminé des engagements et le remboursement d'une portion des rabais reçus.

## 30. ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

### Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation et par le biais d'acquisitions, la société fait l'objet de réclamations et de litiges. Même si l'issue est difficile à prévoir avec certitude, la société n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur sa situation financière, sur les résultats de ses activités ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

### Garanties

La société a transféré un certain nombre de contrats de location de locaux à des tiers. En vertu de certains de ces contrats, advenant un défaut de paiement de la part du sous-locataire, la société conserve la responsabilité finale envers le propriétaire du paiement des montants définis aux termes des contrats de location. Au 28 avril 2019, le total des paiements futurs au titre de location en vertu de ces contrats est d'approximativement 3,4 \$ et leur juste valeur est non significative. Jusqu'ici, la société n'a versé aucune somme importante aux termes de telles indemnisations.

La société a également émis des cautionnements envers des tiers et pour le compte de tiers visant des paiements maximums futurs non actualisés totalisant 16,7 \$. Ces cautionnements ont surtout trait à des engagements en vertu de cautionnements financiers de baux automobiles et pour le compte de détaillants en Suède. Les cautionnements pour le compte de détaillants en Suède se composent de garanties destinées aux inventaires en magasin, en plus des garanties visant l'équipement loué des magasins. La valeur comptable et la juste valeur des engagements en vertu de cautionnements comptabilisés au bilan consolidé au 28 avril 2019 étaient non significatives.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### 31. INFORMATION SECTORIELLE

La société exploite des magasins d'accommodation aux États-Unis, en Europe et au Canada. Elle exerce ses activités dans un seul secteur isolable, soit la vente de produits de consommation immédiate, de carburant pour le transport routier et d'autres produits, principalement par l'entremise de magasins corporatifs ou de franchises. L'exploitation des magasins d'accommodation se fait sous plusieurs bannières, dont Circle K, Corner Store, Couche-Tard, Holiday, Ingo, Mac's, Re.Store et Topaz. Les revenus tirés de clients externes proviennent principalement de trois catégories, soit les marchandises et les services, le carburant pour le transport routier et les autres revenus.

Le tableau suivant fournit de l'information sur les principales catégories de revenus ainsi que de l'information d'ordre géographique :

	2019				2018 (ajusté, note 2)			
	États-Unis	Europe	Canada	Total	États-Unis	Europe	Canada	Total
<b>Revenus tirés de clients externes<sup>(a)</sup></b>								
Marchandises et services	10 874,9	1 457,8	2 172,7	14 505,4	9 508,6	1 413,9	2 053,5	12 976,0
Carburant pour le transport routier	29 962,7	8 380,7	4 957,9	43 301,3	24 612,5	7 684,1	4 819,9	37 116,5
Autres	65,7	1 220,7	24,5	1 310,9	56,6	1 217,7	27,6	1 301,9
	<b>40 903,3</b>	<b>11 059,2</b>	<b>7 155,1</b>	<b>59 117,6</b>	<b>34 177,7</b>	<b>10 315,7</b>	<b>6 901,0</b>	<b>51 394,4</b>
<b>Marge brute</b>								
Marchandises et services	3 667,3	609,0	729,7	5 006,0	3 158,7	602,3	707,7	4 468,7
Carburant pour le transport routier	2 575,1	981,1	392,8	3 949,0	1 937,7	1 024,2	424,9	3 386,8
Autres	65,7	149,7	24,5	239,9	54,7	173,7	27,6	256,0
	<b>6 308,1</b>	<b>1 739,8</b>	<b>1 147,0</b>	<b>9 194,9</b>	<b>5 151,1</b>	<b>1 800,2</b>	<b>1 160,2</b>	<b>8 111,5</b>
<b>Total de l'actif à long terme<sup>(b)</sup></b>	<b>12 617,5</b>	<b>3 402,1</b>	<b>2 104,1</b>	<b>18 123,7</b>	<b>12 585,0</b>	<b>3 726,7</b>	<b>2 234,5</b>	<b>18 546,2</b>

(a) Les zones géographiques sont délimitées en fonction de l'endroit où la société génère les produits d'exploitation (l'endroit où se fait la vente) ainsi que de l'emplacement des actifs à long terme.

(b) Excluant les instruments financiers, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi.

### 32. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

#### Dividendes

Lors de sa réunion du 9 juillet 2019, le conseil d'administration de la société a déclaré et approuvé le paiement d'un dividende trimestriel de 12,5 ¢ CA par action aux actionnaires inscrits le 18 juillet 2019 pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, payable le 1<sup>er</sup> août 2019. Il s'agit d'un dividende déterminé au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*.

## Conseil d'administration

En date du 28 avril 2019

### Alain Bouchard

Fondateur et président exécutif du conseil

### Nathalie Bourque<sup>(1)</sup>

### Eric Boyko<sup>(2)</sup>

Président du comité d'audit

### Jacques D'Amours

Cofondateur

### Jean A. Élie<sup>(2)</sup>

### Richard Fortin

Cofondateur

### Brian Hannasch

Président et chef de la direction

### Mélanie Kau<sup>(1)</sup>

Administratrice principale et présidente du comité des ressources humaines et de la gouvernance

### Monique F. Leroux<sup>(2)</sup>

### Réal Plourde

Cofondateur

### Daniel Rabinowicz<sup>(1)</sup>

(1) Membre du Comité des ressources humaines et de la gouvernance  
(2) Membre du comité d'audit

## Équipe de direction

En date du 28 avril 2019

### Alain Bouchard

Fondateur et président exécutif du conseil

### Brian Hannasch

Président et chef de la direction

### Claude Tessier

Chef de la direction financière

### Kathleen K. Cunnington

Vice-présidente principale, Services partagés globaux

### Darrell Davis

Vice-président principal, Opérations

### Deborah Hall Lefevre

Chef de la direction informatique

### Hans-Olav Høidahl

Président Groupe, Opérations européennes (intérim) et Vice-président exécutif, Scandinavie

### Kevin Lewis

Chef de la direction du marketing

### Jørn Madsen

Vice-président exécutif, Irlande, Europe centrale et de l'Est

### Timothy Alexander Miller

Vice-président principal, Opérations et Carburants globaux

### Ina Strand

Chef de la direction des ressources humaines

### Dennis Tewell

Vice-président principal, Opérations

### Stéphane Trudel

Vice-président principal, Opérations

## Informations générales

### Siège social

4204, boul. Industriel  
Laval, Québec, H7L 0E3 Canada

### Inscription des titres

Bourse de Toronto  
Symboles : ATD.A et ATD.B;  
La Société fait partie de l'indice TSX 60.

### Agent de transfert

La Société de fiducie AST (Canada)  
2001, boul. Robert-Bourassa, Bureau 1600  
Montréal, Québec, H3A 2A6 Canada

### Auditeur indépendant

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
1250, boul. René-Lévesque Ouest, Bureau 2500  
Montréal, Québec, H3B 4Y1 Canada

### Relations investisseurs

Jean Marc Ayas, Gestionnaire, Relations investisseurs  
investor.relations@couche-tard.com  
1-450-662-6632, poste 4619

### Secrétariat corporatif

Christine Anagnostou, Conseillère juridique  
christine.anagnostou@couche-tard.com  
1-450-662-6632, poste 4465

### Relations médias

Marie-Noëlle Cano, Directrice principale, Communications globales  
communication@couche-tard.com  
1-450-662-6632, poste 6611

### Assemblée annuelle des actionnaires

18 septembre 2019 à Laval, Québec, Canada

Des renseignements supplémentaires au sujet d'Alimentation Couche-Tard et les communiqués de presse sont disponibles sur le site web de l'entreprise : [www.corpo.couche-tard.com](http://www.corpo.couche-tard.com)





[corpo.couche-tard.com](http://corpo.couche-tard.com)